

**Une bibliothèque à l'école primaire:
l'Ecole Primaire Française de Genève**



Travail de Bachelor réalisé en vue de l'obtention du Bachelor HES

par :

Perrine NIEDERHAUSER

Conseillère au travail de Bachelor :

Françoise DUBOSSON, chargée d'enseignement HES

**Genève, le 15 juillet 2011
Haute École de Gestion de Genève (HEG-GE)
Filière Information Documentaire**

Déclaration

Ce travail de Bachelor est réalisé dans le cadre de l'examen final de la Haute école de gestion de Genève, en vue de l'obtention du titre de Spécialiste HES en Information Documentaire. L'étudiant accepte, le cas échéant, la clause de confidentialité. L'utilisation des conclusions et recommandations formulées dans le travail de Bachelor, sans préjuger de leur valeur, n'engage ni la responsabilité de l'auteur, ni celle du conseiller au travail de Bachelor, du juré et de la HEG.

« J'atteste avoir réalisé seule le présent travail, sans avoir utilisé des sources autres que celles citées dans la bibliographie. »

Fait à Genève, le 15 juillet 2011

Perrine Niederhauser

Remerciements

Encore un grand merci à toutes les personnes sollicitées, rencontrées ou contactées qui ont gentiment et patiemment accepté de me répondre et de m'aider pour la réalisation de ce mémoire.

Résumé

A travers l'exemple de la bibliothèque de l'Ecole Primaire Française de Genève (EPFG), ce travail tente d'explorer la situation générale et quelques aspects significatifs des bibliothèques situées dans des écoles primaires, en comparant les pratiques suisses (genevoises, essentiellement) et françaises.

Un état des lieux de la bibliothèque de l'EPFG a ainsi été réalisé, en lien avec la littérature professionnelle et la situation des bibliothèques de la région. Des enquêtes sur ses publics (enseignants, élèves et parents) ont été également conduites, afin de mieux cerner leurs besoins.

Par ailleurs, pour répondre à la demande du mandant, certains sujets ont été plus longuement développés : une évaluation sommaire des logiciels spécialement destinés aux écoles primaires a ainsi été réalisée, ainsi qu'une proposition de classement pour les livres, basée sur la Dewey.

Enfin, des outils ont été suggérés, des recommandations ont été faites et des conseils donnés sur la base des différentes analyses effectuées. Au final, ce travail tente d'apporter aux non-professionnels en charge de la gestion d'une bibliothèque d'école primaire, sinon des solutions, du moins des explications suffisamment claires sur des procédures bibliothéconomiques parfois essentielles.

Table des matières

Déclaration.....	i
Remerciements	ii
Résumé.....	iii
Table des matières	iv
Liste des Figures.....	xiii
1. Introduction	1
1.1 Problématique.....	1
1.2 Objectifs	2
1.3 Définitions.....	3
1.3.1 <i>Le système scolaire</i>	<i>3</i>
1.3.2 <i>Les bibliothèques.....</i>	<i>4</i>
1.4 Méthodologie	5
1.4.1 <i>Recherches</i>	<i>5</i>
1.4.2 <i>Enquêtes</i>	<i>6</i>
1.4.3 <i>Organisation du mémoire.....</i>	<i>6</i>
2. Situation des bibliothèques scolaires primaires.....	8
2.1 Dans le monde	8
2.2 En France	8
2.2.1 <i>Un peu d'histoire.....</i>	<i>8</i>
2.2.1.1 <i>La création des BCD et leur évolution.....</i>	<i>8</i>
2.2.1.2 <i>La littérature de jeunesse en bibliothèque</i>	<i>9</i>
2.2.2 <i>Le personnel.....</i>	<i>10</i>
2.2.3 <i>L'utilisation des BCD.....</i>	<i>10</i>
2.3 En Suisse romande	11
2.3.1 <i>Les bibliothèques scolaires du point de vue "scolaire"</i>	<i>12</i>
2.3.2 <i>Les bibliothèques scolaires du point de vue "bibliothèque"</i>	<i>12</i>
2.3.3 <i>Les bibliothèques scolaires du point de vue cantonal.....</i>	<i>13</i>

2.4	A Genève	13
2.4.1	<i>Les écoles primaires publiques.....</i>	13
2.4.1.1	Un petit aperçu historique	13
2.4.1.2	La situation actuelle.....	15
2.4.2	<i>Les écoles primaires privées.....</i>	17
2.4.2.1	Un sondage en ligne pour un rapide tour de la situation	17
2.4.2.2	Résultats du sondage.....	18
2.4.2.3	Conclusion personnelle	19
3.	Etat des lieux	21
3.1	L'aménagement de la bibliothèque	21
3.1.1	<i>L'aménagement de l'espace physique</i>	<i>21</i>
3.1.1.1	La bibliothèque idéale : le point de vue des enseignants	23
3.1.1.2	La bibliothèque idéale: le point de vue des élèves	24
3.1.1.3	La couleur en bibliothèque	25
3.1.2	<i>Quelques aspects pratiques.....</i>	<i>28</i>
3.1.2.1	Les fournisseurs de mobilier	28
3.1.2.2	Les étagères.....	28
3.1.2.3	Les bacs	29
3.1.2.4	Les serre-livres	29
3.2	Analyse de la collection	31
3.2.1	<i>La situation idéale pour une bibliothèque d'école primaire</i>	<i>31</i>
3.2.1.1	Proportions standards entre les documents.....	31
3.2.1.2	Nombre de documents par élève	33
3.2.1.3	Variété des documents.....	34
3.2.2	<i>La situation actuelle à la bibliothèque de l'EPFG</i>	<i>35</i>
3.2.2.1	Répartition des domaines.....	35
3.2.2.2	Succès des emprunts.....	36

3.2.2.3	Le choix des enfants	36
3.2.2.4	... selon leurs parents	39
3.2.3	<i>Les bibliothèques de classe</i>	39
3.2.3.1	De l'importance des bibliothèques de classe	40
3.2.3.2	De leur intégration dans la BCD	40
3.2.3.3	Et à l'EPFG ?	41
3.3	Analyse du catalogue informatisé	41
3.3.1	<i>Catalogage</i>	41
3.3.1.1	Les auteurs	42
3.3.1.2	Les éditeurs	43
3.3.1.3	Les titres	43
3.3.1.4	En général	44
3.3.2	<i>Utilisation du catalogue</i>	44
3.3.3	<i>Conseils</i>	44
4.	Analyse des publics	45
4.1	Relations avec le public	45
4.1.1	<i>Utilisation</i>	45
4.1.1.1	par les enseignants	45
4.1.1.2	par les bibliothécaires	46
4.1.1.3	par les élèves	46
4.1.1.4	par les autres	47
4.1.2	<i>Prêt</i>	48
4.1.2.1	Règlement	49
4.1.2.2	Et à l'EPFG ?	49
4.1.3	<i>Heures d'ouverture</i>	50
4.1.4	<i>Responsabilisation des élèves</i>	51
4.1.4.1	Le point de vue des enseignants	52
4.1.4.2	Le point de vue des élèves	52

4.2	Relations avec les bibliothèques municipales (BM)	55
4.2.1	<i>Etat des lieux</i>	55
4.2.1.1	La situation en France.....	55
4.2.1.2	La situation en Suisse	55
4.2.2	<i>Les avantages d'une collaboration</i>	55
4.2.2.1	Un projet de partenariat en France : le voyage-lecture.....	56
4.2.2.2	Les mallettes pédagogiques du SEM-Documentation à Genève	57
4.2.3	<i>Les relations entre l'EPFG et la BM des Eaux-Vives</i>	58
4.3	Relations avec l'extérieur, ou, comment faire connaître sa bibliothèque au monde entier	59
5.	Un logiciel de bibliothèque destiné aux écoles primaires	61
5.1	Etat de l'art	61
5.1.1	<i>De la nécessité d'informatiser une BCD</i>	61
5.1.1.1	L'avantage d'un logiciel en bibliothèque	61
5.1.1.2	Le B2i : brevet informatique et internet	62
5.1.2	<i>La situation générale et actuelle des progiciels de bibliothèque en France</i>	63
5.1.3	<i>Ressources TICE : l'avis des enseignants français</i>	64
5.1.4	<i>Quelques visites et un sondage : l'avis des bibliothécaires du bassin genevois (au sens large)</i>	64
5.1.5	<i>Une visite virtuelle à l'étranger : un bref aperçu des logiciels de bibliothèque scolaire de nos voisins</i>	65
5.2	L'établissement d'une liste de logiciels	67
5.2.1	<i>Une première liste de logiciels</i>	68
5.2.2	<i>Un hit parade de 5 logiciels</i>	70
5.2.2.1	BCDI Ecole 3	70
5.2.2.2	Biblio Puce	71
5.2.2.3	Biblioboost.....	71
5.2.2.4	La BCD (de Jean-Marie Fontaine)	72
5.2.2.5	PMB.....	73

5.3	La construction d'une grille d'analyse	76
	<i>5.3.1 Le choix des enseignants</i>	<i>77</i>
	<i>5.3.2 Le choix des bibliothécaires</i>	<i>78</i>
5.4	Conclusion	79
6.	Classification et classement.....	81
6.1	Dewey VS CDU.....	81
	<i>6.1.1 En France</i>	<i>81</i>
	6.1.1.1 La marguerite Dewey	82
	6.1.1.2 La section « Littérature »	84
	<i>6.1.2 A Genève.....</i>	<i>85</i>
	6.1.2.1 Dans les bibliothèques scolaires	85
	6.1.2.2 Dans les BM	86
	<i>6.1.3 Le point de vue des enseignants.....</i>	<i>87</i>
6.2	D'autres modes de classement	87
6.3	La classification de la bibliothèque de l'EPFG	88
	<i>6.3.1 L'ancien classement</i>	<i>88</i>
	<i>6.3.2 L'avis des élèves sur le classement actuel.....</i>	<i>90</i>
	<i>6.3.3 La nouvelle classification proposée.....</i>	<i>91</i>
	6.3.3.1 Les documentaires	91
	6.3.3.2 Les romans.....	91
	6.3.3.3 Les albums	92
	6.3.3.4 Les autres genres littéraires	92
	6.3.3.5 Les revues et magazines	93
7.	Traitement des livres.....	94
7.1	Sélection et acquisition :.....	94
	<i>7.1.1 Les principes de sélection.....</i>	<i>94</i>
	<i>7.1.2 Les outils de sélection.....</i>	<i>95</i>
	7.1.2.1 Sitographie sommaire pour la sélection de littérature jeunesse	96
	<i>7.1.3 La sélection des livres à l'EPFG.....</i>	<i>96</i>

7.2	Equipement	97
	7.2.1 <i>Couvrir les documents</i>	97
	7.2.1.1 Où se procurer du film transparent pour couvrir les livres ?	98
	7.2.2 <i>Imprimer les étiquettes</i>	98
	7.2.3 <i>Mettre en place des étiquettes</i>	99
	7.2.3.1 Où se procurer des pastilles de couleur ?.....	100
	7.2.4 <i>Marquer la propriété et le numéro d'inventaire</i>	102
7.3	Rangement	103
7.4	Une « Fête de la bibliothèque » pour recruter des bénévoles	104
8.	Désherbage	106
8.1	Pourquoi et comment désherber ?	106
	8.1.1 <i>Critères physiques</i>	107
	8.1.1.1 détérioration physique des supports	107
	8.1.1.2 obsolescence des supports.....	107
	8.1.1.3 manque d'espace	107
	8.1.2 <i>Critères intellectuels</i>	108
	8.1.2.1 décalage avec les buts de la bibliothèque, le public et le programme d'enseignement	108
	8.1.2.2 pertinence et actualité de l'information.....	108
	8.1.2.3 date d'édition	109
	8.1.2.4 stéréotypes.....	109
	8.1.2.5 redondance dans la collection.....	109
	8.1.3 <i>Bilan : faire des économies et améliorer son image</i>	110
	8.1.4 <i>Documents particuliers à conserver</i>	110
	8.1.4.1 intérêt local ou historique de la région	110
	8.1.4.2 intérêt historique général.....	110
	8.1.4.3 documents chers à l'achat.....	110
	8.1.4.4 liste de référence.....	110

8.2	A quoi faut-il en outre faire attention ?	111
	8.2.1 <i>Désherbage à petite dose</i>	111
	8.2.2 <i>Le moment adéquat.....</i>	111
	8.2.3 <i>Lieu et modalités de stockage.....</i>	111
	8.2.4 <i>Politique documentaire et communication.....</i>	112
8.3	Que faire des livres dés herbés ?	112
	8.3.1 <i>Garder les livres dés herbés</i>	112
	8.3.2 <i>Se débarrasser des livres dés herbés.....</i>	113
	8.3.2.1 <i>Don de livres</i>	113
	8.3.2.2 <i>Vente de livres.....</i>	113
	8.3.2.3 <i>Recyclage de livres</i>	113
	8.3.3 <i>Les aspects « techniques » du bannissement des livres dés herbés.....</i>	114
8.4	Conclusion	114
8.5	Retour d'expérience : le dés herbage de la bibliothèque de l'EPFG ..	115
	8.5.1 <i>Etat général de la collection.....</i>	116
	8.5.1.1 <i>Atlas et encyclopédies.....</i>	116
	8.5.1.2 <i>Les revues.....</i>	116
	8.5.1.3 <i>Les romans.....</i>	116
	8.5.1.4 <i>Les albums et les contes.....</i>	117
	8.5.1.5 <i>Les documentaires.....</i>	118
	8.5.1.6 <i>Les doublons</i>	118
	8.5.2 <i>Mise en cartons</i>	118
	8.5.3 <i>Nettoyage du catalogue et remplacement de l'essentiel.....</i>	119
9.	Politique documentaire	120
9.1	Mission de la bibliothèque	120
	9.1.1 <i>Selon les enseignants de l'EPFG :</i>	120
	9.1.2 <i>Selon les parents d'élèves :</i>	121
	9.1.3 <i>Selon les auteurs, dans la littérature professionnelle :</i>	121
	9.1.4 <i>Selon les normes de l'IFLA/UNESCO :</i>	121

9.2	La réalisation d'une politique documentaire	122
	9.2.1 <i>Politique de développement des collections.....</i>	122
	9.2.2 <i>Protocoles de sélection.....</i>	122
	9.2.3 <i>Charte des collections.....</i>	123
	9.2.4 <i>Programme budgétaire</i>	123
	9.2.5 <i>Politique de conservation.....</i>	123
	9.2.6 <i>Politique d'accessibilité</i>	123
9.3	Ressources	123
9.4	Quid de l'EPFG ?	124
10.	Conclusion.....	125
10.1	Réaménager les lieux	125
	10.1.1 <i>Gagner de l'espace.....</i>	125
	10.1.2 <i>Restaurer l'ordre</i>	126
	10.1.3 <i>Décorer et amener de la couleur.....</i>	126
10.2	Valoriser la collection.....	127
	10.2.1 <i>Développer la collection.....</i>	127
	10.2.2 <i>Redécouvrir la collection.....</i>	127
10.3	Promouvoir la bibliothèque.....	128
	10.3.1 <i>Élargir l'accès à la bibliothèque.....</i>	128
	10.3.2 <i>Recruter des bénévoles</i>	128
	10.3.3 <i>Créer un réseau.....</i>	129
10.4	Conclusion personnelle	129
	Liste des acronymes.....	130
	Bibliographie	132
	Bibliographie générale	132
	Bibliographie commentée pour la sélection des logiciels.....	139

Annexes

Annexe 1 : Guide d'entretien pour les visites aux bibliothécaires d'écoles primaires privées.....	142
Annexe 2 : Sondage en ligne à destination des écoles privées de Genève (niveau primaire / élémentaire)	146
Annexe 3 : Questionnaire adressé aux élèves de l'EPFG	148
Réponses des élèves de CM2, CM1 et CE2 au questionnaire	150
Annexe 4 : Questionnaire adressé aux enseignants de l'EPFG.....	151
Réponses des enseignants de l'EPFG au questionnaire	152
Annexe 5 : Questionnaire adressé aux parents d'élèves de l'EPFG.....	154
Réponses des parents d'élèves au questionnaire	155
Annexe 6 : Liste non exhaustive de fournisseurs de mobilier	156
Annexe 7 : Quelques comparaisons de prix pour les serre-livres.....	158
Annexe 8 : Conseils pour cataloguer dans le logiciel La BCD.....	159
Annexe 9 : Quelques copies d'écran du logiciel La BCD	160
Annexe 10 : Analyse SWOT du logiciel "La BCD" de Jean-Marie Fontaine	161
Annexe 11 : Analyse des fonctionnalités prioritaires pour le choix du logiciel..	162
Annexe 12 : Grille d'analyse des cinq logiciels retenus.....	163
Annexe 13 : Liste de critères pondérés, selon les besoins de M. Dupraz.....	166
Annexe 14 : Liste étendue de critères pour l'évaluation des logiciels de BCD (bibliothèque d'école primaire).....	167
Annexe 15 : Sitographie sommaire pour la sélection de littérature jeunesse	174
Annexe 16 : Marche à suivre pour l'impression des étiquettes avec le logiciel La BCD	177
Annexe 17 : Récapitulatif de la procédure pour l'équipement des livres.....	179

Liste des Figures

Figure 1: Tableau de correspondance Genève – France pour les degrés scolaires	4
Figure 2: Plan de la bibliothèque de l'EPFG	22
Figure 3: Répartition des fonds: école maternelle.....	32
Figure 4: Répartition des fonds : école élémentaire.....	33
Figure 5: Répartition du fonds de l'EPFG (classes Dewey)	36
Figure 6: Genres de livres préférés des élèves	37
Figure 7: Genres de livres préférés par classe	37
Figure 8: Propositions de responsabilités faites aux élèves.....	53
Figure 9: Choix des responsabilités selon les classes.....	53
Figure 10: BCD de l'école Georges Brassens, avec PMB	74
Figure 11: BCD de l'école de Mareil sur Loir, avec PMB	75
Figure 12: Bibliothèque de l'Ecole Moser, avec PMB	76
Figure 13: Marguerite Dewey du CRDP de Grenoble	82
Figure 14: Marguerite Dewey avec variation dans les couleurs	83
Figure 15: la Marguerite dans BCDI	84
Figure 16: Répartition des thèmes sur les doubles étagères	89
Figure 17: étiquette "complète" Figure 18: étiquette "cote + inventaire"	99

1. Introduction

1.1 Problématique

Le mandat qui m'a été confié consistait essentiellement à réorganiser la bibliothèque existante de l'Ecole Primaire Française de Genève (EPFG¹), dans l'optique de la rapprocher d'un Centre de Documentation et d'Information (CDI), pour familiariser les élèves avec le système qu'ils rencontreront au collège, tout en gardant l'aspect "lecture-plaisir" d'une Bibliothèque Municipale (BM²). Pour l'inscrire dans un cadre plus général, je me suis employée à examiner l'organisation, les usages et le rôle général des bibliothèques établies dans les écoles primaires, en comparant quelques institutions françaises et genevoises du bassin lémanique.

Les bibliothèques sises dans les écoles primaires ne jouissent pas du même statut que celles qui sont aménagées dans les écoles secondaires. En France, elles ont été institutionnalisées sous la forme de BCD (Bibliothèques Centres Documentaires³), mais pas réglementées. En Suisse romande, leur gestion est généralement laissée à des non-professionnels, souvent les enseignants eux-mêmes. C'est pourquoi elles semblent moins attirer l'attention des professionnels en information documentaire et s'effacer au profit des CDI en France et des bibliothèques de cycle ou collège en Suisse. Il était donc intéressant d'examiner la question des bibliothèques au sein de l'école primaire du point de vue des bibliothécaires, mais aussi du point de vue des enseignants, puisque ce sont eux qui sont aux premières lignes.

1 Ci après, l'école sera toujours désignée sous son acronyme.

2 Pour éviter les répétitions inévitables, car inhérentes au sujet, du mot « bibliothèque » tout au long de ce mémoire, je désignerai dorénavant les bibliothèques municipales, suisses comme françaises, par cet acronyme.

3 Par la suite, j'emploierai toujours l'acronyme pour les désigner et plus jamais la forme complète.

1.2 Objectifs

Voici les objectifs qui avaient été définis dans le cadre de mon mandat :

1. Analyse de l'existant / état des lieux :

- mener une réflexion globale sur les bibliothèques d'école primaire, en comparant notamment les institutions suisses et françaises, grâce à quelques visites dans des écoles primaires de la région, ainsi qu'en prenant connaissance de la littérature professionnelle sur le sujet
- déterminer les attentes des publics-cibles de la bibliothèque de l'EPFG, par le biais de questionnaires d'enquête
- identifier le circuit documentaire et décrire le modèle de gestion de la bibliothèque de l'EPFG
- évaluer le logiciel bibliothéconomique en usage, vérifier son adéquation aux besoins et en proposer un autre le cas échéant

2. Réorganisation :

- développer l'offre documentaire, sans oublier de respecter la liste de référence des ouvrages de littérature, émise par l'éducation nationale française
- adapter la classification selon celle en usage dans les CDI (Dewey) et la concilier, autant que faire se peut, avec une utilisation axée sur le modèle des BM
- proposer un mobilier plus fonctionnel (serre-livres et éventuellement étagères, sièges, etc.) afin d'optimiser le rangement et de créer un cadre plus agréable

3. Recommandations :

- rédiger des recommandations à l'usage des non-professionnels travaillant dans les bibliothèques d'école primaire
- définir, si cela s'avère pertinent, une politique d'acquisition ainsi qu'une politique de prêt, ou du moins une mission pour la bibliothèque de l'EPFG

1.3 Définitions

Vu la nature transnationale de mon sujet (France/Suisse), il me faut préciser ici quelques définitions.

1.3.1 Le système scolaire

En France, l'école primaire est divisée entre l'école maternelle (de 2-3 à 6 ans) et l'école élémentaire (de 6 à 11 ans, du CP au CM2). Elle est également organisée en trois cycles pédagogiques⁴ :

1. Le cycle des apprentissages premiers (école maternelle)
2. Le cycle des apprentissages fondamentaux (grande section maternelle (GS), CP et CE1)
3. Le cycle des approfondissements (CE2, CM1, CM2) - qui conduit ensuite au collège, en 6e.

L'EPFG accueille des élèves de 5 à 11 ans⁵, c'est-à-dire qu'elle recouvre les cycles 2 et 3.

En Suisse, le fédéralisme induit des variantes d'un canton à l'autre, au niveau de l'organisation scolaire (ISMFC, 2010). A Genève, actuellement, le degré préscolaire est appelé « école enfantine » et dure deux ans. L'école primaire commence ensuite à l'âge de 6 ans et comprend 6 degrés. Les élèves terminent donc l'école primaire en 6^e, avant de rentrer au cycle d'orientation (EDK..., 2010). Cependant, suite à la mise en œuvre de l'accord intercantonal sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire (plus communément appelée mesure HarmoS) et à l'introduction du plan d'études romand (PER), des changements seront opérés à Genève dès la rentrée scolaire (DIP, [2011]).

⁴ ([MENJVAc], 2011).

Voir également : Code de l'éducation. Article D321-2. (Version en vigueur au 24 mai 2006)

http://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=2C238078172FAFFB1E87D2F6BE82DB0E.tpdjo02v_1?cidTexte=LEGITEXT000006071191&idArticle=LEGIARTI000006527382&dateTexte=20110330&categorieLien=cid#LEGIARTI000006527382
(consulté le 30.03.2011)

⁵ ECOLE PRIMAIRE FRANÇAISE DE GENÈVE. Fonctionnement pédagogique. In : *Site web de l'Ecole Primaire Française de Genève* [en ligne]. <http://www.ecole-francaise-geneve.ch/pedagogie.html> (consulté le 30.03. 2011)

Pour plus de clarté, voici un tableau de correspondance présenté par l'école Florimont sur son site web :

Florimont	Genève - ancien		Genève NOUVEAU (HarmoS)		Age Suisse	France	Age France	
14 ^e	Enfantine (maternelle)	1	Cycle élémentaire	1 ^e	4 ans	Maternelle Petite section	3 ans	
13 ^e		2		2 ^e	5 ans	Maternelle Moyenne section	4 ans	
12 ^e	Primaire	1		3 ^e	6 ans	Maternelle Grande section	5 ans	
11 ^e		2	1 ^{ère} LV étrangère	4 ^e	7 ans	CP	6 ans	
10 ^e		3	5 ^e	8 ans	CE1	7 ans		
9 ^e		4	Cycle moyen	2 ^e LV (nationale)	6 ^e	9 ans	CE2	8 ans
8 ^e		5		7 ^e	10 ans	CM1	9 ans	
7 ^e		6		8 ^e	11 ans	CM2	10 ans	
6 ^e	Cycle (secondaire)	7	Cycle orientation	9 ^e	12 ans	6e	11 ans	
5 ^e		8		10 ^e	13 ans	5e	12 ans	
4 ^e		9		11 ^e	14 ans	4e	13 ans	
3 ^e	Collège (secondaire)	1	collège (secondaire)	1 ^e	15 ans	3e	14 ans	
2 ^e		2		2 ^e	16 ans	2e	15 ans	
1 ^e		3		3 ^e	17 ans	1e	16 ans	
T		4		4 ^e	18 ans	T	17 ans	

Figure 1: Tableau de correspondance Genève – France pour les degrés scolaires

Source : Institut Florimont

Dans mon mémoire, j'utiliserai plus fréquemment les dénominations françaises (CP, CE1, etc.) étant donné que je parlerai essentiellement des classes de l'EPFG. Mais il pourra arriver que je me réfère au système suisse, auquel cas je recourrai à l'appellation utilisée communément : 1P pour 1^e primaire, 2P pour 2^e primaire, etc.

Par contre, j'emploierai indifféremment « école élémentaire » et « école primaire » pour désigner les degrés recouvrant les cycles 2 et 3, tant en parlant de la France que de la Suisse, ceci à des fins de variations lexicales.

1.3.2 Les bibliothèques

En France, les bibliothèques situées dans les écoles primaires, dans un lieu dédié à elles seules, sont appelées BCD (Bibliothèques Centres Documentaires).

En Suisse, on parle plus souvent de coin lecture ou de bibliothèque de classe, pour désigner un espace inclus dans la classe, ce qui est le cas le plus fréquent. A Genève, on parle plutôt d'ateliers du livre. Ailleurs, on rencontre des bibliothèques mixtes, qui servent à la fois de bibliothèque scolaire et de bibliothèque communale.

Pour simplifier, je parlerai généralement de « bibliothèque d'école primaire », « bibliothèque de l'école » ou « bibliothèque scolaire » pour désigner ce qui est l'équivalent des BCD en France. Je pourrai aussi employer ce terme de BCD de manière générale. Le contexte devrait normalement suffire à rendre mon propos compréhensible.

1.4 Méthodologie

1.4.1 Recherches

Pour réunir des informations issues de la littérature, j'ai eu recours en grande partie à l'Internet. J'ai utilisé quatre moteurs de recherche (Google, Yahoo, Bing, Exalead) pour l'exploration générale. Je suis aussi allée directement prospecter du côté des articles postés sur les sites professionnels, comme celui de l'Enssib (qui publie notamment le Bulletin des Bibliothèques de France) et du côté des thèses et des mémoires francophones (Enssib de nouveau, ReroDoc et SUDOC).

J'ai également consulté les bases de données accessibles depuis l'Infothèque de la HEG, principalement celles spécialisées en bibliothéconomie (LISA, LISTA) et dans les sciences de l'éducation (ERIC), mais aussi dans d'autres bases un peu moins ciblées sur mon sujet (INSPEC pour les technologies de l'information, FRANCIS pour les sciences de l'information, etc.)

Et, bien sûr, il va sans dire que j'ai consulté les catalogues de plusieurs bibliothèques.

Dans toutes mes recherches, j'ai toujours tenté de rassembler des sources provenant tant du milieu bibliothéconomique que du milieu pédagogique, pour réunir tous les points de vue. Il est vrai cependant que je me suis davantage concentrée sur la littérature francophone, étant donné la nature de mon mandat. En effet, il y a une composante culturelle qui influe fortement sur l'organisation des bibliothèques⁶. En outre, il était plus pertinent de concentrer mes recherches sur la France et la Suisse – et en général, on parle plutôt de ce qui se passe sur son propre territoire.

⁶ Par exemple, les choix faits pour la classification fluctuent d'une région linguistique à l'autre.

1.4.2 Enquêtes

Pour compléter mes recherches avec des informations de « terrain », j'ai rendu visite à quatre bibliothèques situées dans des écoles primaires privées de la région : deux à Genève (Ecole La Découverte et Institut Florimont) et deux en France, l'une dans le département de l'Ain (Ecole Saint-Vincent, à Ferney-Voltaire), l'autre dans le département de la Haute-Savoie (Ecole Saint-François, à Annemasse). Bien qu'elles soient toutes gérées par des bibliothécaires et non pas par les enseignants comme à l'EPFG, leur taille en faisait un bon point de comparaison avec mon école. J'ai ainsi pu passer des entretiens s'étalant entre 1h de temps et toute une après-midi, pour recueillir un maximum d'informations sur l'organisation et les pratiques de chacun. De même, j'ai rendu visite à la professeur-documentaliste du CDI du collège Jacques Prévert à Gaillard (74).

Ces entretiens ont été conduits dans un style semi-directif sur la base de questions que l'on trouvera en annexe (cf. annexe 1). Les résultats ont été utilisés tout au long de mon travail.

En outre, pour avoir un panorama plus complet de la situation des bibliothèques d'écoles privées, j'ai envoyé un sondage (cf. annexe 2) à plusieurs écoles genevoises, selon les modalités qu'on pourra consulter dans le chapitre correspondant (ch. 2.4.2.1).

Enfin, pour connaître les opinions du public de la bibliothèque de l'EPFG, j'ai fait passer un questionnaire à trois classes d'élèves (CM2, CM1 et CE2) et à quatre enseignants. J'ai également rédigé un questionnaire à l'attention des parents d'élèves, qui a finalement été diffusé sous forme de sondage en ligne. Ces questionnaires et leurs résultats pourront également être consultés en annexe (cf. annexes 3, 4 et 5).

1.4.3 Organisation du mémoire

J'ai opté pour ne pas séparer ostentatoirement la revue de la littérature de mon analyse de la situation de la bibliothèque de l'EPFG. En effet, j'ai trouvé plus judicieux de faire état de ce qui se faisait généralement, pour ensuite le comparer directement avec les pratiques de l'EPFG. Cependant, j'ai parfois jugé intéressant de dédier un chapitre particulier à cette dernière.

Quant à l'ordre des chapitres, j'ai tenté de regrouper d'abord tout ce qui avait trait à l'état de la situation ; puis viennent des chapitres plus détaillés sur les sujets qui faisaient partie de mes objectifs (logiciel, classification) ; enfin, les derniers chapitres suivent plus ou moins le chemin du livre, pour conclure sur la politique documentaire.

Cette dernière pourra d'ailleurs être rédigée en grande partie sur la base des chapitres qui la précèdent, puisqu'ils contiennent presque tous les éléments nécessaires.

Néanmoins, j'ai conçu ces chapitres davantage comme des petites unités autonomes. Mon idée était que ce mémoire pourrait être consulté plutôt comme un manuel que comme un livre. Il en résulte certaines répétitions dont je m'excuse. D'autre part, cela explique aussi pourquoi certains chapitres sont si détaillés. Par exemple, la table des matières du chapitre sur le désherbage (cf. ch. 8) comporte beaucoup de chapitres et sous-chapitres, parce qu'elle a été pensée pour servir telle quelle de rapide synthèse des critères à retenir.

2. Situation des bibliothèques scolaires primaires

2.1 Dans le monde

Les *Normes IFLA/UNESCO pour les bibliothèques scolaires* sont une référence mondiale dans ce domaine. Elles donnent un cadre général et des recommandations liées à tous les aspects d'une bibliothèque scolaire. Par exemple, on y préconise d'employer des bibliothécaires scolaires « professionnellement formés et qualifiés », qui travailleraient de concert avec les enseignants, les techniciens, les parents et autres bénévoles. (Normes IFLA/UNESCO, 2004 : 9). De nombreux pays s'y réfèrent pour créer leurs propres normes nationales, comme par exemple la CLP en Suisse, mais chacun est libre d'interpréter ces normes. C'est ainsi que la CLP recommande, pour les écoles primaires, d'employer des personnes ayant suivi la formation qu'elle-même dispense (CLP, 2000 : 39), mais qui sera peut-être difficilement considérée comme « professionnelle ».

Par ailleurs, pour un aperçu des différentes pratiques dans les bibliothèques scolaires de plusieurs pays (répartis sur au moins 4 continents), je signale le numéro n° 166 de la revue *Inter CDI* : on y trouvera un dossier spécial sur les bibliothèques scolaires en Europe et dans le monde (InterCDI-CEDIS, 2000).

2.2 En France

Beaucoup d'articles et de livres ont paru au sujet des BCD. Pour une analyse critique de ceux qui sont sortis entre 1976 et 1998, on se référera à l'article d'Odile Fournier (Fournier, 1999).

2.2.1 Un peu d'histoire

2.2.1.1 *La création des BCD et leur évolution*

La première allusion à une bibliothèque scolaire dans une école primaire publique remonte à 1862, dans un arrêté ministériel. Il s'agissait en fait d'une simple armoire bibliothèque. En 1915, un arrêté reprend l'idée et la développe : on parle alors de « bibliothèque des écoles publiques » et la possibilité d'avoir une « salle spéciale » pour elle est évoquée. En 1958, on constate cependant avec regret qu'il n'y a pas de « véritable » bibliothèque dans les écoles. Ce n'est qu'en 1984 que le terme de

« bibliothèque centre documentaire (BCD) » apparaît pour la première fois⁷, le définissant comme un « lieu central de l'école où est réunie une grande variété d'écrits ». (Lagarde, 2004 : 23-24).

En 1990⁸ est lancée l'opération « Des livres pour les écoles »⁹, aussi appelée « 100 livres ». F. Lagarde relève au passage que la littérature jeunesse y était incluse. Le but de cette opération était de favoriser la lecture autonome des élèves pendant et hors du temps scolaire ; mais elle visait aussi à promouvoir la lecture en général, en lien avec les divers partenaires : parents d'élèves, BM, libraires et éditeurs, associations, etc. Cette opération a souvent été à l'origine de la création d'une BCD. Le problème, ensuite, était de la maintenir... (Boniface, 1996 : 34)

C'est pourquoi, en 1993, le ministère de l'Education nationale, de la culture et de la communication engage un premier plan de développement des BCD sur 3 ans (de 1993 à 1996), où des recommandations et des outils sont fournis aux enseignants. Un deuxième plan suivra (de 1997 à 1999), pour améliorer les équipements de certaines BCD, afin d'obtenir une offre plus ou moins uniforme sur le territoire. (Lagarde, 2004 : 24-25)

En 1993, 38% des écoles publiques françaises déclaraient disposer d'un local-bibliothèque, tandis que dans les écoles privées, la proportion atteignait 30,3 %. En 1997, une estimation donnait 70% d'écoles équipées d'un tel local (Lombard, 2003 : 14). En 2003, selon Mme Lombard, les BCD ressemblent hélas davantage à des coins-lecture améliorés, constitués de fonds de classe et récupération de vide-greniers, avec parfois quelques nouveautés. Et en 2007, on s'inquiète de ce que les BCD sont souvent fermées, par manque de personnel. (Jumelet, 2007).

2.2.1.2 La littérature de jeunesse en bibliothèque

En 1924, la Bibliothèque de *l'Heure joyeuse* est fondée : la littérature enfantine se développe en France. (Lagarde, 2004 : 24-25) En 1963, c'est au tour de l'association

⁷ « La circulaire n° 84-360 du 1^{er} octobre 1984, cosignée par le ministre de l'Education nationale et celui de la Culture, constitue le texte fondateur des BCD. » (Boniface, 1996 : 32)

⁸ Pour une liste et les références des textes officiels concernant les BCD entre 1984 et 1990, cf (Britan, 1991 : 123).

⁹ Plan pour la lecture : opération « Des livres pour les écoles » - circulaire n°90-133 du 21 juin 1990 – BO n°26 du 28 juin 1990. (Boniface, 1996 : 34)

La Joie par les livres, dont la bibliothèque sera inaugurée en 1965¹⁰. Lorsque, bien plus tard, les premières BCD seront fondées, des instituteurs militants se joindront aux bibliothécaires jeunesse, avec Geneviève Patte et la Joie par les livres, pour réclamer une amélioration de l'offre de lecture scolaire. (Butlen, 2004 : 8-9)

En 2000 paraissent des sélections nationales thématiques, puis en 2001-2002, un plan pour l'éducation artistique et culturelle. C'est en 2002 que la littérature de jeunesse entre enfin dans les programmes (Lagarde, 2004 : 24-25). En 2007, deux nouvelles listes de référence pour les œuvres de littérature, une de 250 titres pour le cycle 2 et une de 300 titres pour le cycle 3, seront proposées et recommandées par le Ministère de l'éducation nationale. Ce sont toujours ces deux listes qui sont utilisées en 2011¹¹. Parallèlement, on se plaint du manque de formation en littérature jeunesse de ceux qui gèrent les BCD (Jordi, 2003 : 47).

2.2.2 Le personnel

A la fin des années 90, on signalait que les BCD n'étaient pas gérées par des professionnels, mais prises en charge par les enseignants, éventuellement secondés par des bénévoles qui sont généralement les parents d'élèves. (Brunel-Bacot, 1997 : 9-10) Les CDI, au contraire, avaient plus de moyens, donc la possibilité d'employer du personnel qualifié. (Boniface, 1996 : 32, 54)

Au début des années 2000, on déplorait le manque de bibliothécaires et on revendiquait alors l'engagement de personnes spécialisées à la tête des BCD, quitte à former les enseignants en ce sens. (Butlen, 2004 : 8-9). On souhaitait également que ces personnes soient chargées de l'animation, avec un poste à 50% au moins, (Fondanèche, 2002 : 33) et formées en littérature jeunesse, comme nous l'avons vu.

2.2.3 L'utilisation des BCD

Plusieurs auteurs s'insurgent de ce que sont devenues les BCD. Au départ, cela devait être un « relais de lecture au sein de l'école » (Boniface, 1996 : 53): elles devaient en

¹⁰ BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE. Le Centre national de la littérature pour la jeunesse: *La Joie par les livres*. In: *Site web de La Joie par les livres* [en ligne]. http://lajoieparleslivres.bnf.fr/masc/Integration/JOIE/statique/pages/07_nous_connaitre/071_joie_par_les_livres/jpl_histoire.htm (consulté le 12.07.2011)

¹¹ [MENJVA] DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE. Maîtrise de la langue à l'école : littérature. In : *éduscol* [en ligne]. Mise à jour : 17 juin 2011. <http://eduscol.education.fr/cid50485/litterature.html> (consulté le 12.07.2011)

effet favoriser l'accès à l'écrit et à la lecture. Or, elles ont été sous-utilisées dans ce but. Elles sont même devenues « un instrument de travail », tournées sur elles-mêmes et leur fonctionnement, relayant ainsi la lecture au second plan, en l'absence de directives claires de la part de l'Etat. (Jordi, 2001 : 10 ; 2003 : 46-47). Au niveau de l'animation aussi, on remarque depuis plusieurs années qu'il s'agit souvent de simples transpositions de ce qui est fait en BM. (Britan, 1991 : 121-122. Butlen, 2004 : 8-9)

Or, depuis l'entrée des programmes de 2002 faisant une bonne place à la littérature, il convient de doter le fonds de la BCD en conséquence, afin que les élèves y retrouvent les textes travaillés en classe. Développer aussi sa collection en tenant compte de la production d'un auteur ou d'une maison d'édition (plusieurs, en fait, pour diversifier son fonds) permettra de replacer le livre - et la littérature - dans un contexte plus global. Le but est de créer une réelle exploration de la littérature, qui mêle autant les genres que les éditions, les motifs littéraires que le circuit du livre. (Couet-Butlen, Bouguennec, 2003)

De plus, la fréquentation d'une BCD ne peut être que favorable au parcours scolaire de l'élève. "On sait depuis des années et des années, que les écoliers ayant fréquenté une BCD sont très rapidement autonomes dans un CDI". (Fondanèche, 2002 : 33) Ainsi, ils se repéreront plus facilement, surtout si l'organisation en est similaire. De plus, si le lieu leur semble vaguement familier, ils hésiteront moins à le fréquenter. Certaines écoles primaires organisent d'ailleurs des visites au CDI le plus proche, au mois de juin. Cela est par exemple proposé aux élèves de l'école Saint-François, à Annemasse. A l'EPFG, trop peu d'élèves étant intéressés, des visites de groupe ne sont pas programmées; mais, à la demande de ses parents, l'élève peut être libéré des cours pour les y accompagner.

En résumé, les BCD devraient non seulement promouvoir la lecture, spécialité des enseignants, mais aussi familiariser les enfants avec le monde du livre, spécialité des bibliothécaires. C'est pourquoi les BCD gagneraient à être gérées par des professeurs-documentalistes, comme les CDI. Dans les deux écoles françaises que j'ai visitées, c'était en tout cas des bibliothécaires qui étaient responsables de la BCD.

2.3 En Suisse romande

Les autres régions linguistiques ne seront malheureusement pas traitées. Je préfère néanmoins me concentrer sur les pratiques culturelles francophones, qui coïncident davantage avec mon sujet. Il aurait été toutefois intéressant de comparer notamment

les pratiques alémaniques avec les nôtres, à l'instar du Groupe de travail sur les bibliothèques scolaires et mixtes du canton de Fribourg (*Rapport du Groupe...* 2008).

2.3.1 Les bibliothèques scolaires du point de vue "scolaire"

E. Schwenter fait état, dans son mémoire de fin d'étude, d'un document édité par la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP), datant de 2006 et qui donnait notamment comme objectif (à la page 22) d'« offrir un environnement motivant (favoriser l'accès au coin-bibliothèque, à la bibliothèque, à l'ordinateur). » (Schwenter, 2007 : 7) La bibliothèque était donc déjà mentionnée positivement, mais très brièvement. Le Plan d'études romand pour les classes de 1^e à 6^e primaire (GRAP) prônait quant à lui la « lecture dans différentes situations (bibliothèque, ...) » et de « connaître l'organisation et l'utilité d'une bibliothèque ». (Schwenter, 2007 : 5, 8, 16) La bibliothèque prenait donc un peu plus d'importance.

Le Plan d'études romand (PER), qui a été adopté le 27 mai 2010 (CIIP, 2010), donne encore plus de place à la bibliothèque et au livre. On y parle en effet « [d'] apprécier des ouvrages littéraires en se repérant dans une bibliothèque » et, plus loin, « en fréquentant les lieux de lecture ». Au chapitre de la « découverte du livre », il est noté dans les indications pédagogiques : « offrir à tous les élèves du temps pour fréquenter les livres de la classe ou de la bibliothèque » et de « proposer des livres attrayants et variés ». Puis, au chapitre de la « découverte de la bibliothèque », il est fait mention d'activités en lien avec l'organisation et de l'utilisation d'une bibliothèque de classe, mais aussi de l'utilisation d'une bibliothèque publique et de la découverte de son organisation. Les bibliothécaires ne manqueront pas de se réjouir de cette évolution.

2.3.2 Les bibliothèques scolaires du point de vue "bibliothèque"

La CLP a édité des *Normes pour bibliothèques scolaires* sur lesquelles peuvent se baser tous les cantons. Ces normes datent de l'an 2000 et contiennent donc quelques données périmées¹², mais une révision en est prévue : un mandat a d'ores et déjà été attribué et le travail devrait commencer sous peu¹³.

¹² Par exemple, il y est fait mention de *Bibliothèque pour Tous*, qui est devenue aujourd'hui *Bibliomedia*.

¹³ Source : appel d'offre dans la revue Arbido (http://www.arbido.ch/fr/artikel_detail.php?m=3&id=1168&n=100), confirmé par Michel Gorin, membre du comité central de la CLP.

Pour un aspect plus pratique, on peut se référer à *J'organise ma bibliothèque*, aussi édité par la CLP (CLP, 2003). On y trouvera des conseils, des explications et des exemples sur les services au public, l'organisation des collections et leur traitement. A la fin, on pourra également consulter le chapitre sur les « particularités des bibliothèques jeunesse. »

2.3.3 Les bibliothèques scolaires du point de vue cantonal

Plusieurs cantons suisses ont des bibliothèques scolaires qui sont également ouvertes au reste de la population. Elles sont appelées bibliothèques communales et scolaires, ou bibliothèques mixtes. Les bibliothèques sont mentionnées dans les lois, ordonnances ou directives de chaque canton, de manière plus ou moins détaillée : certains ne mentionnent pas explicitement les bibliothèques scolaires, d'autres présentent des articles détaillés sur elles seules. Enfin, on pourra encore mentionner le rapport très complet réalisé à Fribourg en 2008 sur les bibliothèques scolaires et mixtes du canton (*Rapport du Groupe...2008*) et la réflexion sur la mission de la bibliothèque scolaire élaborée par le Groupement régional des bibliothécaires vaudois (GRBV) en 2003.

2.4 A Genève

2.4.1 Les écoles primaires publiques

2.4.1.1 Un petit aperçu historique

Selon les données récoltées par F. Hartmann et E. Schwarz-Juffa pour leur mémoire en 1985, c'est le 31 août 1977 que le Conseil d'Etat accepte de créer les premières bibliothèques scolaires à titre expérimental. C'est ainsi que durant l'année scolaire 1983-1984, Genève se verra pourvue de seize bibliothèques animées par des enseignants-animateurs volontaires et enthousiastes, et d'une de plus l'année suivante. A l'époque, un film sera tourné par M. Marcelli pour en faire la promotion, intitulé « Les bibliothèques d'école ». Or, suite à un conflit entre la direction de l'enseignement primaire et l'AGBD, le DIP renommera ces lieux en « ateliers du

livre¹⁴ » en 1984 (Hartmann, Schwarz-Juffa, 1985 : 10-17) – et c’est ainsi qu’ils sont encore appelés aujourd’hui.

En 1984, le débat était donc déjà lancé : fallait-il que la bibliothèque scolaire soit animée par un enseignant-animateur ou par un bibliothécaire ? Parmi les animateurs eux-mêmes, les opinions étaient partagées... Quant aux enseignants en général, ceux dont l’école disposait d’un atelier du livre pensaient qu’il pouvait très bien être géré par un enseignant, tandis que ceux dont l’école en était dépourvue imaginaient qu’il serait préférable d’y nommer un professionnel. Mais les auteurs du mémoire prônaient finalement une collaboration effective, et pas seulement théorique, entre les deux corps de métier, réunis autour du livre. (Hartmann, Schwarz-Juffa, 1985 : 19-20, 52, 70)

Par contre, tout le monde s’accordait sur le fait que ces bibliothèques – ou « ateliers du livre » – revêtaient une grande importance pour inciter les élèves à fréquenter les bibliothèques municipales, du fait qu’elles les habitudeaient au contact des livres. En effet, à l’époque, chaque classe fréquentait les ateliers du livre une fois par semaine. De plus, on y prêtait¹⁵ des livres à chaque enseignant qui le désirait, permettant ainsi de varier leur fonds de classe. (Hartmann, Schwarz-Juffa, 1985 : 17, 24-25).

Les écoles primaires dotées d’une bibliothèque scolaire n’étaient pourtant pas si nombreuses : il y avait bien plus d’écoles qui devaient se contenter d’un simple coin-lecture. L’Etat donnait à chaque classe un paravent-présentoir pour y exposer des livres. En plus, il allouait 50 Frs par an de budget pour acheter des livres, à choisir sur une liste. Ce coin-lecture ainsi pourvu dans chaque classe permettait d’allier travail et plaisir à travers la lecture. (Hartmann, Schwarz-Juffa, 1985 : 23-25, 32).

Les auteurs du mémoire ont donc mené une enquête auprès des enseignants pour connaître leur sentiment sur les bibliothèques ou ce qui en tenait lieu dans les écoles primaires. Il en est ressorti que le coin-lecture était jugé insuffisant pour développer le goût de lire : les enseignants lui reprochaient un manque de variété dans l’offre proposée et regrettaient de ne pas avoir plus de temps à lui consacrer. Pourtant, ils devaient reconnaître qu’il était bien fréquenté par les élèves, comme endroit de détente, même si l’école possédait par ailleurs un atelier du livre. En effet, chaque

¹⁴ Si dans la suite de ce chapitre j’emploie le terme de bibliothèque pour désigner les ateliers du livre, ce n’est que par facilité de langage et par pur souci de variation lexicale.

¹⁵ Pour les lectures suivies, il y avait déjà l’équivalent de la BISCO actuelle.

classe avait son « moment-bibliothèque » inscrit dans l'horaire, obligatoire et souvent par demi-classe. Mais les enfants y avaient aussi souvent accès dans la journée ou en dehors des horaires scolaires, principalement pour pouvoir emprunter des livres (Hartmann, Schwarz-Juffa, 1985 : 53-54).

Ainsi, du point de vue des enseignants, le coin-lecture était certes vu comme une première approche essentielle du livre et de la lecture, tant intellectuelle que physique, surtout pour les classes enfantines. Pour les 1P et 2P, il était aussi considéré comme très utile pour la recherche. Néanmoins, les enseignants qui ne disposaient pas de bibliothèque au sein de leur école auraient aimé en avoir une : ils l'imaginaient comme pourvue d'un grand choix de livres, bien plus étoffé que celui du coin-lecture et rêvaient également de davantage de contacts entre les classes, grâce à ce lieu commun. Ceux qui possédaient un atelier du livre, en revanche, l'appréciaient pour son côté spacieux, espace de détente où l'enfant est à l'aise. Ils le considéraient aussi comme un complément au coin-lecture et comme un tremplin pour fréquenter les BM. En effet, cela n'enlevait en rien le besoin de faire des visites aux bibliothèques municipales ou cantonales avec la classe (Hartmann, Schwarz-Juffa, 1985 : 46-47, 55).

Les ateliers du livre semblaient donc jouir d'une grande popularité parmi les enseignants du début des années 80. Et l'on voit que les préoccupations d'aujourd'hui ne sont guères différentes de celles d'autrefois.

Il y a une dizaine d'années, les bibliothèques d'écoles primaires, peu importait leur taille, étaient encore appelées « ateliers du livre », puisqu'elles étaient toujours gérées par des enseignants volontaires. Le fonds dont ils étaient responsables pouvait être organisé à leur guise. Certains utilisaient un fichier manuel, d'autres un logiciel. Le but était de tout façon le même : offrir en prêt un vaste choix de lecture aux élèves de tous âges dans l'école. Parallèlement, les coins-lecture subsistaient dans chaque classe, gérés individuellement par le maître ou la maîtresse, tant au niveau du traitement du livre que du prêt¹⁶.

2.4.1.2 La situation actuelle

Aujourd'hui, on appelle non seulement "atelier du livre" un fonds de livres mis en commun en un lieu défini de l'école, mais aussi les livres conservés dans chaque

¹⁶ Philippe Lemièrre, adjoint à la Direction générale de l'enseignement primaire de Genève, courrier adressé à l'auteur, Genève, 5 juillet 2011.

classe, le dispositif pouvant être double. Dans ces conditions, il est impossible d'obtenir des chiffres sur ce qui s'apparente davantage à une bibliothèque en école primaire¹⁷. Ce n'est effectivement pas la priorité de la Direction générale de l'enseignement (DEP) : « La politique du livre s'inscrit dans celle, absolument prioritaire, de l'apprentissage de la lecture », précise Philippe Lemière, adjoint de la directrice à la DEP. « Les ateliers du livre ne sont qu'un élément du dispositif. » Il confirme par ailleurs qu'aucune directive n'existe concernant leur création : cela relève uniquement de l'initiative personnelle d'enseignants motivés, qui le gèrent comme ils l'entendent. Aucun bibliothécaire professionnel n'est donc jamais employé. Il est intéressant cependant de noter qu'en 2006 du moins, les enseignants recevaient des cours sur la constitution d'un coin-bibliothèque dans le cadre des Etudes Pédagogiques. A cette occasion, ils recevaient aussi en cadeau des livres ou des bons d'achat pour les aider à démarrer leur collection (Ducimetière, Landerer, 2006; 68). Toutefois, selon un porte-parole de "l'Association des EtudiantEs en Sciences de l'Education Licence Mention Enseignement (ADELME)", un tel cours n'a plus lieu aujourd'hui en 2011.

En règle générale, pour monter un atelier du livre, les enseignants peuvent acheter des documents avec le budget qui leur est octroyé dans ce but par les communes ou le DIP, et compléter¹⁸ leur collection en ayant recours aux services du SEM documentation (CRDP et BISCO) dont le fonds est très riche. La Bibliothèque scolaire de l'enseignement primaire (BISCO), notamment, permet à chaque enseignant d'emprunter 30 livres, tous genres confondus, afin qu'il puisse se constituer facilement un fonds de classe¹⁹. Les enseignants organiseront et géreront leur fonds ensuite selon leurs besoins, en ne faisant que du prêt occasionnellement ou au contraire de manière beaucoup plus organisée, ou encore en transformant leur "bibliothèque" en véritable lieu de travail, comme ce devrait être le cas à l'école de Marcelly²⁰.

Les enseignants peuvent toujours choisir d'informatiser ou non leur fonds. Comme une demande en ce sens existe depuis quelques années de la part des enseignants, et

17 Par contre, selon une enquête menée par deux étudiantes de la FAPSE, 99 % des enseignants interrogés disaient posséder un coin-bibliothèque dans leur classe. (Ducimetière, Landerer, 2006: 37).

18 Philippe Lemière, courrier adressé à l'auteur, Genève, 5 juillet 2011.

19 PRESTATIONS DU SECTEUR DOCUMENTATION. Prêt de livres pour une bibliothèque de classe. In : *Prestations DSI-SEM* [en ligne]. 24 mai 2011. <http://icp.ge.ch/sem/prestations/spip.php?article62> (consulté le 11 juillet 2011)

20 Patrick Johner, entretien avec l'auteur, Genève, 1er juin 2011.

étant donné qu'elle s'est renforcée dernièrement, le SEM documentation, dans le cadre du projet GeLibrEdu, est en train d'étudier la possibilité de leur proposer une version « clé en main » de PMB pour faciliter la gestion de leur fonds, mais sans que cela ait force d'obligation²¹.

2.4.2 Les écoles primaires privées

2.4.2.1 Un sondage en ligne pour un rapide tour de la situation

Un sondage a été adressé aux 25 écoles privées de Genève appartenant à l'Association genevoise des écoles privées (AGEP²²) qui étaient recensées dans la catégorie « *Enfantine et primaire (de la 1ère à la 8ème)* ». Cette association ne regroupe pas l'intégralité des écoles privées du degré primaire de Genève (pour preuve, l'EPFG n'en fait pas partie), mais il était plus commode d'utiliser cette liste telle quelle. D'autre part, ma déduction était que si les écoles avaient accepté de se regrouper ainsi, elles seraient plus disposées à répondre à un sondage dans l'intérêt de la communauté que celles qui avaient préféré se tenir à l'écart. Et en effet, le taux de participation des écoles a atteint un record pour un tel sondage: 17 écoles ont pris le temps d'y répondre ! A cela s'ajoute encore les deux écoles privées suisses qui ont accepté de me recevoir en personne pour une visite et un entretien plus détaillés, ce qui me donne 19 résultats en tout.

On trouvera en annexe les questions comme elles ont été posées sur le sondage en ligne ainsi qu'un tableau récapitulant les réponses, auxquelles j'ai jointes celles des deux bibliothèques visitées (cf annexe 2).

Certains problèmes sont survenus: une école a répondu deux fois (identifiée grâce à son numéro IP), une autre n'a pas pu remplir le questionnaire en ligne, mais m'a très gentiment envoyé ses réponses par email. Mes questions n'ont pas toujours été bien comprises non plus: des précisions ont dû être demandées, mais à chaque fois (que les gens avaient donné leur adresse), des réponses ont été aimablement fournies ! Sur les 17 écoles participant au sondage, 6 personnes n'ont pas laissé leurs coordonnées : 2 n'avaient pas de bibliothèque à part entière et les 3 autres étaient gérées par des enseignants ou parents bénévoles. A une exception près, les professionnels ont

²¹ Ce projet sera également abordé dans mon chapitre sur les logiciels de bibliothèque (ch. 5.2.2.5).

²² Lien direct sur la sélection des écoles: http://www.agep.ch/agep_ecoles.php

toutefois toujours laissé leurs coordonnées, au même titre que 3 écoles sans professionnel ID.

2.4.2.2 Résultats du sondage

Quatorze des écoles qui ont répondu au sondage disposent d'une salle réservée pour la bibliothèque (de même que les deux visitées); trois n'en possèdent pas: on considérera donc qu'elles n'ont pas de bibliothèque en tant que telle (même si elles ont un fonds de classe).

Un peu plus de la moitié des bibliothèques sont gérées par des professionnels (10 sur 16), additionnée d'une bibliothèque gérée par 1 parent bénévole mais avec diplôme de bibliothécaire. Les autres sont gérées soit par des enseignants (4) - assistés par des parents bénévoles (1) ou par un assistant (1) - soit sont gérées directement par un parent bénévole non qualifié (dans un seul cas de figure). Donc l'EPFG est la seule bibliothèque à être gérée par le directeur !

Tous les bibliothécaires professionnels travaillent à 100%, ont recours à la classification Dewey, simplifiée ou non (50% des réponses), et utilisent un logiciel (professionnel en l'occurrence). Les professionnels travaillant à mi temps (trois à 50 % et un à 40%) utilisent soit une classification maison, soit la Dewey simplifiée, et 3 sur 4 utilisent un logiciel. Au total, il n'y a que 5 écoles qui n'ont pas (encore) de logiciel.

Le parent bénévole diplômé utilise un logiciel professionnel, mais une classification maison.

Les parents bénévoles et les enseignants utilisent tous une classification maison et pas de logiciel, à part un anonyme qui n'a pas mentionné la classification utilisée et a dit utiliser un logiciel, mais sans préciser lequel.

Les enseignants et bénévoles n'ont jamais indiqué de taux de travail en tant que responsable de la bibliothèque, à l'exception d'un enseignant qui précise s'y dédier 3h par semaine.

Parmi les logiciels cités, on retrouve PMB deux fois et Bibliomaker trois fois. Les autres sont des produits "non-francophones" (Microlib, Junior Librarian et Mandarin). Une école annonce qu'elle est en train d'étudier la question de l'acquisition d'un logiciel.

Parmi toutes les écoles pourvues d'une bibliothèque, une seule dit laisser les élèves gérer le prêt eux-mêmes, mais comme elle n'utilise pas de logiciel, le prêt doit être manuel. L'EPFG fait donc plutôt partie des exceptions sur Genève à ce niveau.

2.4.2.3 Conclusion personnelle

J'ai été étonnée du nombre de bibliothécaires professionnels qui travaillaient dans les écoles primaires. Probablement influencée par la situation du secteur public et par les quelques écoles que je connaissais, je m'étais imaginée au mieux qu'elles étaient tenues par des enseignants, et au pire que les écoles ne possédaient pas de réelles bibliothèques. Le constat est donc tout à fait plaisant.

Néanmoins, je pense que tant les bibliothécaires que les enseignants et autres bénévoles travaillant dans les bibliothèques pourraient y gagner à se mettre en relation les uns avec les autres. En effet, même si certaines écoles ont leurs particularités propres, elles tendent toutes au même but. Il pourrait donc être intéressant de créer un réseau spécifique entre bibliothécaires d'école primaire. Le point commun pourrait être le site de l'AGEP. Pourquoi ne pas y créer un blog où chacun pourrait partager ses expériences, ses soucis avec le logiciel, ses problèmes avec la classification, échanger des points de vue sur tel album polémique, partager ses coups de coeur, demander des conseils ou présenter une activité pédagogique originale en lien avec la bibliothèque ? Lors de mes visites, j'ai constaté à quel point les bibliothécaires pouvaient aussi simplement se sentir isolés. Il y a Swiss-Lib, me rétorquera-t-on. Oui, mais les problématiques qui y sont abordées sont rarement en rapport avec le contexte spécifique de l'école primaire. J'imagine aussi que si des enseignants ou bénévoles souhaitent poser des questions concernant les pratiques professionnelles, ils seront plus à l'aise de le faire en petit comité que métaphoriquement devant la Suisse entière, qui plus est sous le regard quasiment exclusif de professionnels (même s'ils sont très sympathiques et tout à fait serviables au demeurant). La question mériterait en tout cas d'être soulevée.

Par ailleurs, (et bien que les *Normes pour bibliothèques scolaires* de la CLP énoncent qu'une personne au bénéfice de la formation CLP suffise amplement pour gérer une école du degré primaire... (CLP, 2000 : 39), mon idée initiale était de proposer qu'un spécialiste ID apporte directement son aide aux bibliothèques gérées par des enseignants ou bénévoles, dans un esprit de collaboration, en passant d'une école à l'autre. Son poste aurait pu être financé par un pot commun. Plus il y aurait d'écoles, plus les coûts seraient diminués pour chacune d'entre elles. Ainsi, si les cinq écoles du sondage dont les bibliothèques ne sont pas gérées par des professionnels se cotisaient pour engager un spécialiste ID à mi temps, celui-ci pourrait passer toute une journée dans chacune des bibliothèques toutes les quinzaines. Cela déchargerait les enseignants des tâches bibliothéconomiques dont ils n'ont pas le temps de s'occuper,

tout en s'assurant d'un suivi professionnel pour leur collection – offrant ainsi une bibliothèque de qualité à leurs élèves.

3. Etat des lieux

3.1 L'aménagement de la bibliothèque

3.1.1 L'aménagement de l'espace physique

La bibliothèque doit être un « espace architectural bien défini (ni lieu de passage ni couloir), d'accès facile » (Coué, 1992 : 23). Les *Normes pour bibliothèques scolaires* définissent en outre qu'elle doit être placée par exemple près de l'entrée, « de préférence au rez-de-chaussée et disposée sur un seul étage » et « pourvue d'importantes sources d'éclairage naturel » (CLP, 2000 : 25). C'est le cas de celle de l'EPFG. La salle de la bibliothèque est admirablement située en face de la porte d'entrée de l'école, accessible de plain-pied et pourvue de grandes fenêtres sur tout un côté de la pièce. Par contre, il est impossible dans l'état actuel de penser à l'agrandir, comme le préconise Aline Coué dans son ouvrage. Cette dernière recommande encore l'aménagement de trois zones distinctes dans la bibliothèque :

- zone d'accueil : espace de gestion, consultation rapide, affichage
- zone de lecture : albums, contes, poésie, BD
- zone d'étude : documentaires, audio-visuel, espace de production d'écrits

Mais cette disposition relève de la bibliothèque idéale. En effet, la bibliothèque de l'EPFG est trop exigüe pour que cela soit réellement appliqué de manière efficace. Il est aussi regrettable qu'on ne puisse pas y aménager un espace de travail, avec des tables et des chaises²³.

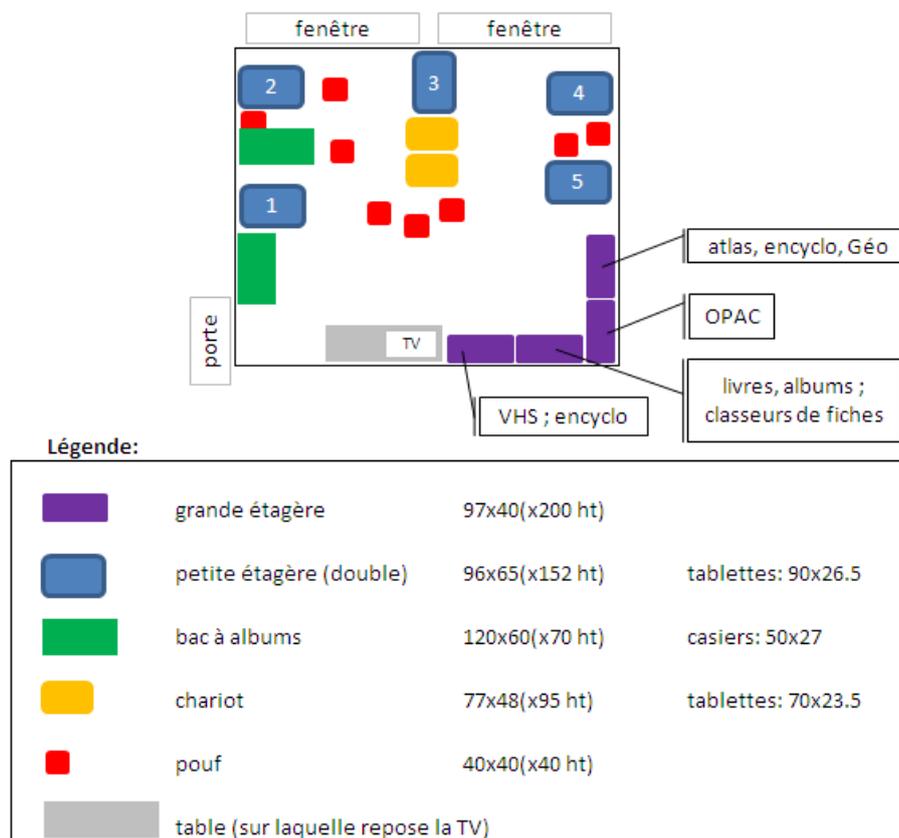
« Matériellement, l'atmosphère de la bibliothèque doit inviter à la détente et éveiller la curiosité » (Gervais, 1989 : 7). Pour obtenir un effet de « détente », l'auteur recommande que la bibliothèque soit spacieuse, ou du moins qu'elle en donne l'impression. Il faut donc éviter de surcharger la pièce. La circulation entre les rayons et l'aire de lecture doit donc être bien dégagée, tandis que l'éclairage doit être suffisant, dans toutes les parties de la bibliothèque. Cet avis est également partagé par A. Tilke (Tilke, 2002 : 145). F. Gervais poursuit en écrivant qu'un « coin-lecture » aménagé confortablement inciterait davantage à la détente et pourrait grandement contribuer à

²³ Selon les normes déjà citées, la surface de la pièce devrait être de 64-70 m² et devrait disposer de places de travail et de lecture, avec le mobilier approprié. (CLP, 2000 : 26-27)

stimuler l'envie de lire des élèves. Ce coin peut simplement être une partie de la bibliothèque séparée visuellement par une étagère ou une cloison, même basse. Il suffit juste que le champ visuel soit coupé pour donner une impression psychologique d'isolement. D'autre part, pour éveiller la curiosité, elle suggère de disposer des livres sur un présentoir. L'exposition des livres, et pas seulement des albums, est d'ailleurs un point important pour l'encouragement à la lecture, selon Giasson. Cela maintient l'intérêt des élèves - pour autant qu'on n'oublie pas de changer les livres des présentoirs chaque semaine (Giasson, 2004 : 48).

Il est vrai que la circulation entre les étagères n'est pas toujours aisée à l'EPFG, principalement vers les étagères qui sont devant les fenêtres, comme tente de le montrer ce plan²⁴ :

Plan de la bibliothèque de l'EPFG



Attention ! Ce plan n'est qu'indicatif; il ne respecte pas les proportions de manière absolue.

Figure 2: Plan de la bibliothèque de l'EPFG

24

On pourra aussi s'en rendre compte avec les deux photos du ch. 3.1.1.3.3.

Plusieurs élèves en avaient d'ailleurs fait la remarque dans les questionnaires qu'ils ont remplis. Il faudrait déjà, si cela était possible, enlever le lit pliant qui est stocké entre les étagères 2 et 3 (le lit n'est pas noté sur le plan). Quant aux grandes étagères, puisqu'elles ne sont pas toutes utilisées au maximum, on pourrait éventuellement n'en garder que deux sur les quatre, ce qui ferait gagner d'autant plus d'espace.



On pourrait en effet supprimer les étagères de gauche, quitte à rajouter des rayonnages en hauteur, hors de portée des élèves, pour y entreposer les livres à cataloguer.

Une petite table pourrait ensuite être ajoutée pour l'ordinateur. L'ensemble donnerait un air moins compact à cette partie de la pièce.

Bien qu'on eût perdu quelques tablettes de présentation des livres dans la manœuvre, il suffirait de les remplacer par un panneau mobile de présentation (display) : celui-ci pourrait être déplacé au gré des utilisations de la bibliothèque, et même servir de « séparation psychologique » pour un éventuel mini coin-lecture.

Une fois l'aménagement terminé, D. Righi suggère qu'avec l'aide de leur professeur, les élèves réalisent une brochure sur la BCD (plan global ou détaillé avec le système de classement), qui sera ensuite communiquée aux parents, aux élus, etc. (Righi, 1995 : 33) C'est une idée qui comblerait au moins un élève de l'EPFG : celui qui avait émis le souhait d'avoir « une carte de la bibliothèque » sur l'ordinateur.

3.1.1.1 La bibliothèque idéale : le point de vue des enseignants

Dans son mémoire de fin d'étude à la HEP, Emilie Schwenter insiste sur l'importance de l'aménagement de la bibliothèque²⁵ pour inciter les élèves à la lecture. Dominique Righi avait déjà souligné que le soin apporté au décor, ainsi que l'ordre et le rangement, revêtent une grande importance dans une BCD, dans le sens où cela contribue à valoriser la bibliothèque aux yeux des élèves et rend la lecture plus attrayante. Tous deux proposent également que les élèves participent à son

²⁵ E. Schwenter, évoluant dans un contexte suisse, parle en fait du coin-lecture aménagé dans la classe. Pourtant, ses considérations s'appliquent tout aussi bien à une bibliothèque scolaire au sens de BCD, comme l'entend D. Righi.

aménagement, en contribuant au rangement et en participant à la décoration, ce qui lui assurera plus de popularité parmi les élèves (Schwenter, 2007 : 7, 16 ; Righi, 1995 : 23, 27).

C'est un point de vue aussi partagé par les enseignants valaisans.

« Ils imaginent un espace assez étendu, où les élèves pourraient se mettre à l'aise. Ils l'aménageraient avec des meubles confortables, comme des poufs ou des fauteuils. Il y aurait également des tables. (...) L'enseignant du primaire (...) laisserait aménager la bibliothèque aux élèves. » (Schwenter, 2007 : 22)

L'aspiration à plus d'espace est aussi ressentie par les enseignants de l'EPFG (cf annexe 4 : questionnaire destiné aux enseignants). L'un d'eux mentionne en outre l'aménagement d'assises confortables pour les élèves ainsi que l'installation de tables - pour transformer la bibliothèque en véritable lieu de travail, comme le précise un autre enseignant. Un troisième parle encore d'aménager des rangements plus accessibles. Les idées des enseignants sont donc assez similaires d'un canton à l'autre. Cependant, aucun des enseignants de l'EPFG n'a spontanément songé à convier les élèves à la réalisation de ces hypothétiques aménagements. Pourtant, leurs élèves ne sont pas en manque de suggestions.

Flore Gervais y avait d'ailleurs déjà pensé : elle proposait d'installer une boîte à suggestions dans la bibliothèque, pour que les enfants puissent exprimer leur avis sur l'aménagement, l'animation, les règles ou encore faire des propositions. (Gervais, 1989 : 7) J'émettrai toutefois la réserve qu'il faudrait pour cela être sûr qu'il y ait un suivi et un retour. Cela demande donc un engagement de la part des enseignants (ou du bibliothécaire s'il y en a un), engagement que tous n'auront pas l'envie ou le temps de prendre.

3.1.1.2 La bibliothèque idéale: le point de vue des élèves

Questionnés sur les changements qu'ils apporteraient à leur bibliothèque s'ils le pouvaient, les élèves ont largement exprimé leur opinion. La doléance principale revient au manque d'espace²⁶. Le désordre qui règne parmi les livres est également largement cité, si ce n'est plus encore que le manque d'espace. Il semble que les enfants en général apprécient grandement d'avoir une bibliothèque bien rangée (Britan, 1991 : 122). Ainsi, l'aspect esthétique et fonctionnel revêt la même importance

²⁶ Un élève de CE2 a d'ailleurs proposé une idée toute simple pour gagner de l'espace : « enlever la télé et les films pour mettre plus de livres ». Voilà qui redonnera espoir à bon nombre de détracteurs de la télévision et amoureux des livres !

pour les élèves que pour les adultes. Deux élèves précisent qu'il n'y a pas assez d'espace entre les étagères pour circuler, tandis que quatre élèves au moins réclament par ailleurs plus de poufs ou de sièges où s'asseoir (un seul les enlèveraient, probablement pour mieux circuler). Deux élèves ajoutent qu'ils aimeraient avoir un « coin juste pour lire ». On retrouve donc les mêmes souhaits que chez les enseignants.

Les enfants, nés à l'ère du web 2.0, mettent également l'accent sur l'équipement informatique. Au moins 17 élèves, surtout parmi les CE2, déplorent le mauvais fonctionnement de l'ordinateur et demandent à en changer. Parmi les plus grands, on souhaiterait qu'un deuxième ordinateur y soit adjoint, pour éviter la file d'attente quand il s'agit d'emprunter ou rendre un livre. Du côté des CE2, c'est une imprimante qui serait plutôt souhaitée. On voit donc que la « technologie moderne » est tout à fait assimilée à l'aménagement standard d'une bibliothèque dans l'esprit des élèves.

3.1.1.3 La couleur en bibliothèque

La couleur permet de créer plusieurs ambiances, que ce soit de travail ou de détente, et influence le comportement des usagers. En effet, les couleurs froides incitent au silence et ont des vertus de détente et de relaxation, tandis que les couleurs chaudes stimulent, ce qui sera plus adapté à un lieu de convivialité et de partage (Valotteau, 2011 : 69, 71)²⁷. Evidemment, le facteur taille a son importance : dans une petite pièce comme celle de l'EPFG, il sera difficile de créer plusieurs ambiances. On peut toutefois considérer ce qui se fait dans les bibliothèques municipales et voir ce qui peut être adapté à notre situation.

3.1.1.3.1 Les espaces jeunesse

Il ressort de l'enquête d'Hélène Valotteau que les trois couleurs primaires (rouge, bleu et jaune), parfois complétées par le vert, sont presque systématiquement utilisées dans les secteurs jeunesse des bibliothèques françaises. Elles ont en effet un côté intemporel, rappel immuable de l'enfance, qui en fait une valeur sûre, très appréciée également des autorités de tutelles qui ne souhaitent pas prendre de risques avec des effets de mode. Ces couleurs très vives créent une atmosphère chaleureuse et conviviale qui incite à la sociabilisation et à la gaîté. Le mobilier pour enfant s'est toutefois diversifié au niveau des couleurs : des couleurs plus tendres, plus adoucies

²⁷ Comme le dit l'auteur, ces considérations sur les couleurs n'ont pas force de loi.

ou plus acidulées sont venues soit compléter soit remplacer les couleurs primaires. Par exemple, on voit l'utilisation du rose ou du vert anis se développer chez les fournisseurs de mobilier spécialisé (Valotteau, 2011 : 78-81).

L'auteur énonce aussi que les bibliothèques jeunesse se parent souvent de murs peints par des artistes ou par les enfants eux-mêmes, « sur le mode de ce qui se pratique dans les écoles primaires ». Les murs sont également souvent décorés de posters ou d'affiches, souvent très colorés, et généralement en provenance des éditeurs. Ces posters sont renouvelés selon les thématiques saisonnières : Noël, l'arrivée du printemps, etc. (Valotteau, 2011 : 77).

3.1.1.3.2 *Les autres espaces*

Des lieux de convivialités existent aussi en dehors des espaces jeunesse : salon de lecture, espace de la presse, etc. Dans ce cas, on remarque une tendance à ne mettre que des touches de couleur, de préférence sur les éléments mobiles comme les tables et les chaises, ou du moins sur des espaces fixes restreints (Valotteau, 2011 : 81).

En revanche, les espaces de travail dans les bibliothèques sont souvent austères, dans des tons plus neutres ou froids, pensés comme propice à la réflexion (Valotteau, 2011 : 85).

3.1.1.3.3 *La couleur à la bibliothèque de l'EPFG*

Les murs de la bibliothèque de l'EPFG sont gris clair, légèrement bleutés selon la lumière. Quant au sol, il est recouvert d'une moquette gris foncé. Des touches de couleur sont apportées par huit poufs rouges (additionnés parfois de quelques coussins jaune vif). Les étagères et les bacs sont en bois clair. Sur les murs, des posters d'éditeurs, de l'Ecole des Loisirs essentiellement.



Une bibliothèque scolaire n'est certes pas une bibliothèque municipale, même si les deux s'adressent à un public d'enfants. La bibliothèque scolaire se démarque par sa mission pédagogique. C'est pourquoi on peut considérer que des couleurs plutôt neutres sont appropriées dans un lieu d'étude²⁸. Les murs clairs agrandissent la pièce, tandis que la moquette sombre permet de moins se soucier des éventuelles taches... La bibliothèque est cependant égayée par des couleurs primaires, propres au monde de l'enfance, bien que ces touches soient réduites au mobilier amovible. En cela, la bibliothèque rejoint les espaces de convivialité dans un lieu d'étude.

Il est pourtant frappant de voir le contraste que cette bibliothèque fait avec les autres bibliothèques d'écoles primaires. Celles-ci sont beaucoup plus colorées, à l'image des espaces jeunesse dans les BM. L'un des enseignants de l'EPFG l'a d'ailleurs relevé dans le questionnaire d'enquête : la pièce de la bibliothèque est triste; et deux élèves au moins ont demandé plus de couleurs. De plus, plusieurs des bibliothèques visitées, certes plus grandes, offrent un espace de travail aux enfants, avec des tables et des chaises à leur taille, le tout dans un univers très coloré. L'argument des couleurs froides « studieuses » n'est donc pas de mise chez eux. La bibliothèque de l'EPFG ne sert généralement pas de lieu d'étude – à part quand la télévision est utilisée à cette fin. Les enfants viennent essentiellement y chercher des livres. On pourrait donc imaginer insuffler davantage de couleur et de gaieté à ce lieu.

Tout du moins, les posters pourraient être remplacés, non seulement pour donner plus de vie et de couleur, mais également pour insuffler un air de renouveau et chasser la monotonie. (L'élève qui a demandé plus d'affiches en serait ravi). Si les posters des maisons d'édition sont difficiles à trouver, on pourra avantageusement les remplacer par des affiches faites par les élèves, dans un but pédagogique ou artistique²⁹. Ces productions "maison" (souvent colorées, en plus) contribueront au sentiment de fierté des écoliers qui auront ainsi participé à l'aménagement de la bibliothèque, sans oublier que, dans le cas de posters didactiques, tous les élèves de l'école pourront profiter de cet enseignement.

²⁸ Toutefois, A. Tilke recommande de ne pas user de couleurs trop fades dans les bibliothèques scolaires (Tilke, 2002 : 145).

²⁹ Trois des bibliothèques visitées présentaient ainsi des posters ou des affiches, œuvres d'élèves.

3.1.2 Quelques aspects pratiques

3.1.2.1 Les fournisseurs de mobilier

Une réponse fournie par le *Service Question ? Réponses !* de l'Enssib me permet d'indiquer que « Livres Hebdo propose chaque année un supplément qui référence les prestataires du livre. »³⁰ On pourra consulter en annexe (cf. annexe 6) une simple sélection d'entreprises qui figuraient dans l'édition 2009 et dont le site web est toujours actif au jour d'aujourd'hui.

On trouvera par ailleurs toute une liste d'adresses de fournisseurs spécialisés en matériel de bibliothèque sur le site de *Savoirs CDI* (Scérén-CNDP, 2008), qui plus est classés par type de matériel. Il faut cependant signaler que certains liens sont cassés et que la liste n'est probablement plus à jour.

3.1.2.2 Les étagères

Il est important de choisir des étagères qui ne laisseront pas passer les livres à travers. Celles de l'EPFG ont malheureusement un espace vide de chaque côté des rayonnages, où les livres minces peuvent glisser facilement. Plusieurs élèves ont d'ailleurs relevé et critiqué la chose. Une solution plus économique que de changer les étagères (comme cela est simplement proposé par les élèves) est de combler les trous par des serre-livres de chaque côté. On pourra tout de même concéder, sur le principe, que des étagères « ouvertes » sur le côté, c'est-à-dire à travers lesquelles on peut apercevoir les livres, donnent une agréable impression d'espace. Des étagères « fermées » auraient accentué au contraire l'impression d'étouffement dans la pièce. Par ailleurs, les coins arrondis des étagères sont un point positif pour les petits.

La hauteur des étagères doit aussi être adaptée aux enfants. Celles de l'EPFG sont conformes à ce niveau (fait également vérifié par des élèves, sur leur propre initiative !). En effet, le confort de vision se situe à un angle de 37°, selon Aline Coué. L'espace visuel doit donc être compris entre 0.5 et 1.40 m pour les enfants de 3 à 6 ans. (Coué, 1992 : 19) La CLP, quant à elle, recommande que les tablettes supérieures des étagères soient placées à environ 130 cm. (CLP, 2000 : 31). Les petites étagères de l'EPFG, où sont rangés documentaires et romans font un peu plus

³⁰ (ENSSIB, 2011.) Identifiant *QuestionPoint*: 201164.

de 150 cm de hauteur totale³¹, ce qui est tout à fait adapté aux enfants de 7 à 11 ans qui seront amenés à venir seuls en bibliothèque. Quant aux romans pour les plus jeunes, les « premières lectures » (CLP, 2003 : 149), on pourra si nécessaire les disposer plutôt sur l'un des chariots, afin de s'assurer qu'ils soient bien à leur portée. (Gervais, 1989 : 7)

Pour gagner plus d'espace, lorsque par exemple une animation prend place dans la bibliothèque, on pourrait imaginer monter les étagères sur des roulettes. Cela a été réalisé à la bibliothèque de la Ville de Bienne avec beaucoup de succès, grâce à leur concierge, ancien menuisier³². Toutefois, cette option risque d'être plus délicate si le sol est recouvert de moquette, comme c'est le cas à l'EPFG.

3.1.2.3 Les bacs

Les albums, BD, poésies, comptines devront de préférence être rangés dans des bacs, car c'est par leur couverture qu'ils séduisent avant tout, écrit Aline Coué. Cet argument est également avancé par les enseignants valaisans à travers le mémoire d'Emilie Schwenter (Coué, 1992: 19. Schwenter, 2007 : 24).

Les bacs ont souvent des dimensions de 70x70 cm et sont cloisonnés en quatre compartiments. Dans ce cas, ils permettent de ranger une centaine d'albums. (Coué, 1992 : 18-19). Les bacs à albums de l'EPFG ont quant à eux une dimension de 120x60 cm. Ils font 70 cm de hauteur, ce qui est plus élevé que les 55 cm recommandés par les normes de la CLP (CLP, 2000 : 31). Toutefois, on pourra argumenter que l'EPFG n'accueille des enfants qu'à partir du degré GS et que, dans les faits, les élèves semblent quand même avoir assez facilement accès aux albums lorsqu'ils viennent seuls.

3.1.2.4 Les serre-livres

Selon le cours donné par M. Andrea Giovannini sur la conservation des documents papier³³, l'idéal, ce sont des serre-livres de différentes tailles (petits et grands), selon le format des documents; « pleins » pour que les documents ne passent pas à travers; et qui doivent être résistants (donc plutôt en métal qu'en plastique).

³¹ La profondeur des tablettes est également conforme aux recommandations (CLP, 2000 : 31).

³² Présentation du 11 mars par Mme Catherine Taillard à la HEG de Genève.

³³ GIOVANNINI, Andrea. *Conservation des documents papier*. Cours donné à la HEG de Genève, filière information documentaire, module 756-2. 2011.

On pourra donc recommander, par exemple, les serre-livres en métal du Service suisse aux bibliothèques (SSB), disponibles en deux tailles. Ceux-ci ont également l'avantage de pouvoir combler les espaces sur les côtés des étagères, où les livres peuvent tomber. SSB propose également des serre-livres plus adaptés aux jeunes enfants, rouges en forme de cœur ou jaunes en forme de sourire, mais moins fonctionnels.



Source des deux photos : SBB (2010-2011)

Des serre-livres « troués », comme ceux en tôle laquée que l'on peut trouver chez Borgeaud Bibliothèques en France, résistants et munis d'un patin antidérapant, peuvent éventuellement faire le bonheur des bibliothécaires³⁴. Néanmoins, il faudrait veiller à ce qu'aucun livre ne puisse passer à travers, même partiellement, pour ne pas les abîmer.



Source : Borgeaud Bibliothèques

³⁴ C'est le cas au CDI du collège Jacques Prévert à Gaillard.

Voici, par ordre alphabétique, quelques liens vers des sites web de fournisseurs où l'on peut acquérir des serre-livres :

- ABCdoc :
http://www.abcdoc.fr/serre_livres.html
- Borgeaud Bibliothèques :
http://www.biblixnet.com/borbib/page.php?page=vente_online&langue=fr
- Camif collectivités :
<http://www.camif-collectivites.fr/mobilier-enseignement/c-d-i/accessoires/le-lot-de-10-serre-livres-en-l-biba-cce-1.html>
- Edimeta :
<http://www.edimeta.fr/plv-mobilier/meuble-bibliotheque-collectivite/accessoires/serre-livres-metal.html>
- Eurobib :
<http://shop.eurobib.com/directfr/>
- SSB :
http://www.sbd.ch/downloads/f/Preisliste_und_Prospekte/2010_KatalogSBD_Bibliotheksmaterial_F.pdf

On trouvera en annexe (cf annexe 7) un tableau de comparaison des prix pour quelques serre-livres, dont les deux mentionnés ci-dessus.

3.2 Analyse de la collection

3.2.1 La situation idéale pour une bibliothèque d'école primaire

Avant d'analyser la collection de l'EPFG, il convient de déterminer ce à quoi elle devrait être comparée.

3.2.1.1 Proportions standards entre les documents

Selon les normes de l'IFLA/UNESCO, « au moins 60% du fonds doit consister en des ressources relatives [au] programme scolaire autres que de la fiction. » On y relève toutefois que les livres axés sur les loisirs et la « lecture détente » ne devront pas être oubliés (Normes IFLA/UNESCO, 2004 : 8). N'oublions pas non plus que, puisque ces recommandations s'appliquent à toutes les bibliothèques scolaires, tous degrés confondus, elles se doivent d'avoir une portée générale. Pour obtenir des proportions un peu plus précises concernant la répartition des différents genres dans une bibliothèque d'école primaire, il faut se tourner vers la littérature professionnelle.

Il est toujours intéressant de voir ce qui se pratique ailleurs. Or, il semble qu'aux BM françaises, on utilise la « règle du tiers entre ouvrages de fiction, livres documentaires

et livres d'images », selon les affirmations d'Aline Coué (Coué, 1992 : 13). Cette idée de conserver une proportion plus ou moins égale entre les différentes ressources est aussi généralement appliquée dans les quatre bibliothèques d'école privée que j'ai visitées, mais jamais de manière formelle.

Pour les écoles maternelles, A. Coué recommandait la répartition suivante (Coué, 1992 : 23) :

- albums 35%
- documentaires : 30%
- contes : 20%
- poésies-comptines : 10%
- BD : 5%

... ce qui correspond au graphique de l'Inspection académique des Pyrénées Atlantiques concernant les fonds d'une BCD d'école maternelle :

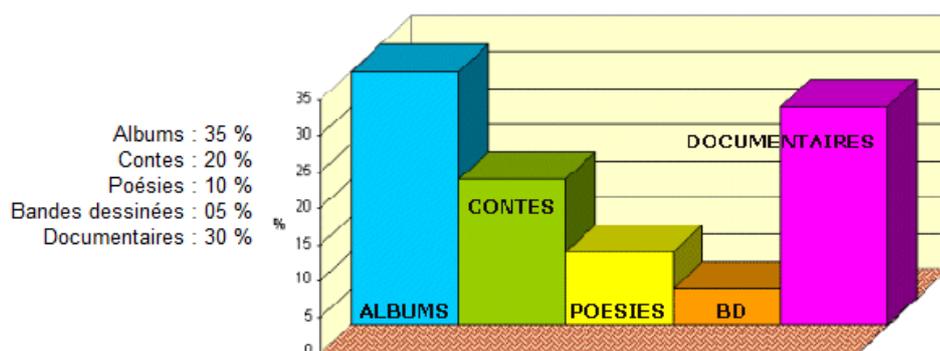


Figure 3: Répartition des fonds: école maternelle

Source : Inspection Académique des Pyrénées Atlantiques

De futures enseignantes genevoises reprennent exactement ces mêmes chiffres dans leur mémoire, en précisant qu'ils s'appliquent à la division élémentaire³⁵. (Ducimetière, Landerer, 2006: 71-72). Celles-ci donnent par ailleurs comme chiffres pour la division moyenne³⁶ :

- romans : 50%
- documentaires et BD = 40%
- atlas, récits historiques, encyclopédies et livres scientifiques : 10%.

³⁵ Selon les normes HarmoS, cela correspond au cycle allant de la maternelle jusqu'au degré 2P de l'ancien système genevois ou jusqu'au CP du système français.

³⁶ 3P-6P ou CE1-CM2

Cela ne correspond pas tout à fait aux chiffres avancés par l'inspection académique des Pyrénées-Atlantiques (cf graphique ci-dessous) : si les documentaires et BD mis ensembles recouvrent le même pourcentage, les Genevoises accordent cependant une bien plus grande importance aux romans que les Français.

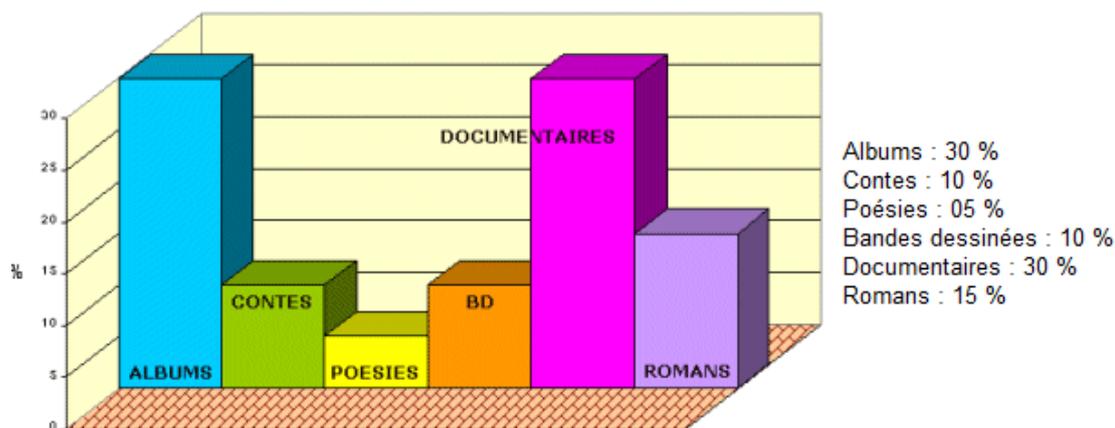


Figure 4: Répartition des fonds : école élémentaire

Source : Inspection Académique des Pyrénées Atlantiques, [s.d.]

Comme l'EPFG n'accueille les élèves qu'à partir de la grande section de maternelle, ce sont plutôt les proportions pour l'école élémentaire qui seront observées. On pourra toutefois recourir à quelques adaptations en s'inspirant des recommandations pour les écoles maternelles, puisque leurs proportions semblent aussi convenir jusqu'au CP.

3.2.1.2 Nombre de documents par élève

Pour une bibliothèque d'école primaire, il doit y avoir au moins 10 livres³⁷ et 2 non-livres par élève. Néanmoins, la plus petite bibliothèque scolaire doit comprendre au moins 1000 volumes (CLP, 2000 : 35). Il faut également garder à l'esprit que la quantité ne fait pas tout : la qualité de la collection importe tout autant (Doll, Barron, 2002 : 5).

L'EPFG accueille 152 élèves en cette année 2011³⁸. Avec une collection de 1911 livres et sachant de plus que tout n'y est pas catalogué, sa bibliothèque est donc très bien dotée – en quantité du moins.

³⁷ Les normes IFLA/UNESCO comptent dix livres par élève pour une collection moyenne. (Normes IFLA/UNESCO, 2004 : 8).

³⁸ Chiffre publié sur le site web de l'EPFG : <http://www.ecole-francaise-geneve.ch/index.html> (consulté le 13.07.2011)

Malheureusement, la collection ne comporte que des livres. On avancera que les livres audio, tout du moins, pourraient être d'une grande utilité, particulièrement pour réconcilier certains enfants avec la littérature, et plus tard avec la lecture. C'était du moins l'opinion de F. Gervais à l'époque des livres cassettes (Gervais, 1989 : 8). Insérer du multimédia dans la collection de l'EPFG, j'y ai songé, d'autant plus qu'il y a quelques VHS qui trônent sur une étagère, dessins animés destinés à occuper les plus petits les jours de pluie. Pourtant, après réflexion, je ne pense pas que cela soit primordial ici. En effet, le logiciel actuel ne permet pas un catalogage différencié d'un autre média que le livre et les problèmes de suivi du catalogage sont déjà suffisamment nombreux. De plus, en l'absence de personnel dans la bibliothèque, il serait à craindre que des livres audio ne soient vus par les enfants plus comme un gadget que comme une véritable ressource pour l'acquisition de la lecture. Quant aux autres supports multimédia (CD, DVD, ...), ils sont nettement moins en adéquation que les livres avec une mission essentielle pour la bibliothèque : promouvoir le goût de la lecture, ce qui induit le livre avant tout³⁹.

3.2.1.3 Variété des documents

Posséder une grande variété de livres, de tous les genres, de tous les styles, de tous les formats et de toutes les couleurs, de tous les niveaux de lecture et sur des thèmes diversifiés, non seulement en accord avec les programmes d'étude, mais aussi pour le plaisir des enfants ; voilà à quoi devrait ressembler une bonne collection. Bibliothécaires et enseignants s'accordent sur la question (Gervais, 1989 : 8. CLP, 2003 : 24. Giasson, 2004 : 46-47. Ducimetière, Landerer, 2006 : 72. Schwenter, 2007 : 23). Les enseignants mettent évidemment un peu plus d'accent sur la variété du degré de difficulté des textes, car il est souvent constaté beaucoup d'écart au sein d'une même classe/ tranche d'âge au niveau des compétences en lecture (Giasson, 2004 : 47-48. Schwenter, 2007 : 18). Comme ils sont les plus à même de juger de la difficulté d'un texte et de l'adaptation au niveau de leurs élèves, il sera important de les consulter au moment de faire une sélection (CLP, 2000 : 35).

Sur les rayons et dans les bacs de la bibliothèque de l'EPFG, de nombreux éditeurs sont représentés et pas seulement les grandes maisons d'édition françaises. On y trouve plusieurs formats aussi, différents types d'illustration et une grande variété de styles et de niveaux de lecture. La collection est donc plutôt positive sur ce point.

³⁹ La question des ebooks ne sera même pas évoquée ici.

Flore Gervais ajoute que « dans toute bibliothèque pour enfants, des textes écrits par des enfants (mais, bien entendu, revus et corrigés par l'adulte) devraient être prêtés ou lus sur place. » (Gervais, 1989 : 8) Il se trouve justement que l'EPFG met déjà dans ses rayons les productions de ses propres élèves. Et j'ai également trouvé un livre basé sur une histoire inventée par des élèves d'une école élémentaire en France.

Pour finir, la CLP recommande également de disposer en rayon des livres dans les langues étrangères enseignées à l'école (CLP, 2000 : 35). S'il y en a dans les bibliothèques que j'ai visitées, ils se résument souvent à une poignée d'exemplaires. Le professeur de langue étrangère (il s'agit généralement de l'anglais) dispose souvent de ses propres livres, qu'il conserve en classe. L'EPFG n'échappe pas à cette règle : il n'y a aucun livre en langue étrangère à disposition dans la bibliothèque. La raison invoquée est que la BCD sert avant tout à promouvoir la lecture et l'apprentissage du français. Mais les bibliothécaires, tout comme le directeur de l'EPFG, ne sont pas fermés à l'acquisition de livres en anglais pour la bibliothèque. Je pense que cela pourrait être une bonne stratégie : montrer à l'enfant qu'il n'existe pas que des livres en français dans les bibliothèques et surtout, que les livres en anglais ne sont pas réservés à l'usage strict des cours.

3.2.2 La situation actuelle à la bibliothèque de l'EPFG

Il faut savoir que la bibliothèque est née de la réunion de plusieurs livres, accumulés au fil du temps, mais pas d'un projet bien arrêté à la base. La collection s'est donc constituée petit à petit : tout a commencé avec un fonds composé essentiellement de romans et d'albums, généralement issus de dons, donc de qualité très inégale. Puis des documentaires ont été achetés pour compléter la collection, il y a quelques années. Ensuite, selon les thèmes traités en classe, des albums ont été acquis pour les maternelles et la classe de CP. Puis les achats ont cessé, sauf rares exceptions. Cela explique la qualité très variable du fonds.

3.2.2.1 Répartition des domaines

Selon les statistiques du logiciel utilisé à l'EPFG, la bibliothèque comporte 1911⁴⁰ documents. La collection n'est composée que de livres, essentiellement des romans et des albums (1363 au total) qui constituent 70% du fonds. Les revues comme « Je bouquine » ne sont pas comptabilisées, car elles ne sont pas cataloguées. L'histoire-

⁴⁰ Etat au 30 juin 2011.

géo se situe ensuite parmi les sections les mieux représentées, avec 201 livres enregistrés, suivie des sciences exactes avec 176 livres. Les autres sections ont entre 1 et 66 documents, comme le montre le graphique suivant :

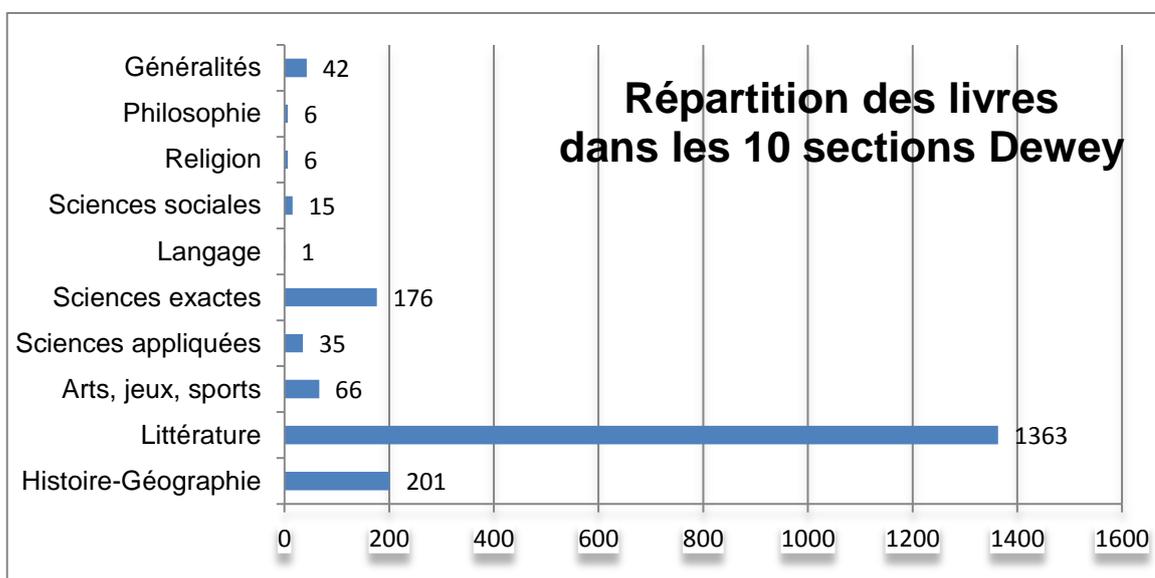


Figure 5: Répartition du fonds de l'EPFG (classes Dewey)

3.2.2.2 Succès des emprunts

Toujours selon les données issues du logiciel, parmi les emprunts, la littérature est la section qui obtient le plus vif succès. Viennent ensuite les sciences exactes et l'histoire-géo. Les autres sections ne dépassent pas les 4 emprunts. Sur l'ensemble de la collection, on ne constate qu'un peu plus de 5% d'emprunt (via le logiciel). Par ailleurs, au 1^{er} juillet, plus de 100 livres étaient en retard.

Il faut pourtant préciser que les élèves ne passent pas systématiquement par le logiciel. Une des raisons à cela est que l'ordinateur actuel ne fonctionne pas toujours de manière optimale. Il devrait être heureusement remplacé pour la rentrée scolaire 2011.

3.2.2.3 Le choix des enfants

Les élèves des trois degrés les plus élevés ont été interrogés sur le genre de livres qu'ils préféraient : les albums / BD, les documentaires et les romans (cf questionnaire :

annexe 3). Les élèves pouvaient n'en mentionner qu'un seul, plusieurs (ou aucun⁴¹).
Voici les résultats :

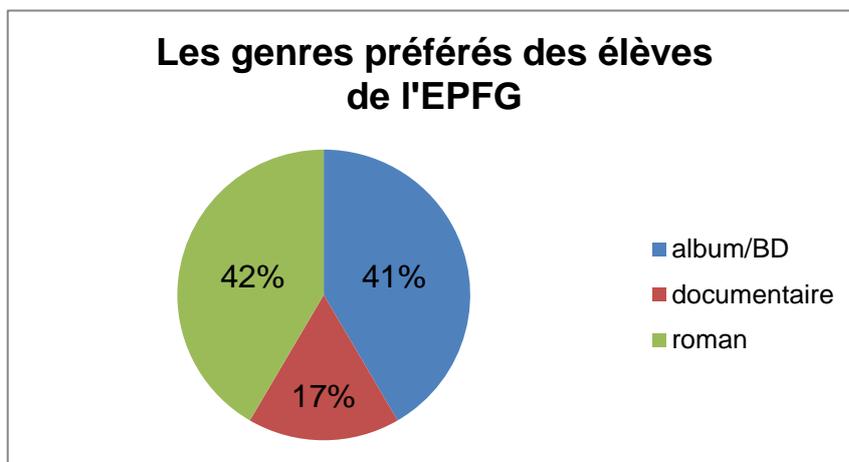


Figure 6: Genres de livres préférés des élèves

On constate que les romans et les albums ou BD sont préférés aux documentaires, à parts pratiquement égales. Il y a quand même 17% des élèves qui apprécient les documentaires : ceux-ci peuvent donc également être assimilés à de la lecture-plaisir.

Le graphique suivant montre la répartition des préférences par classe :

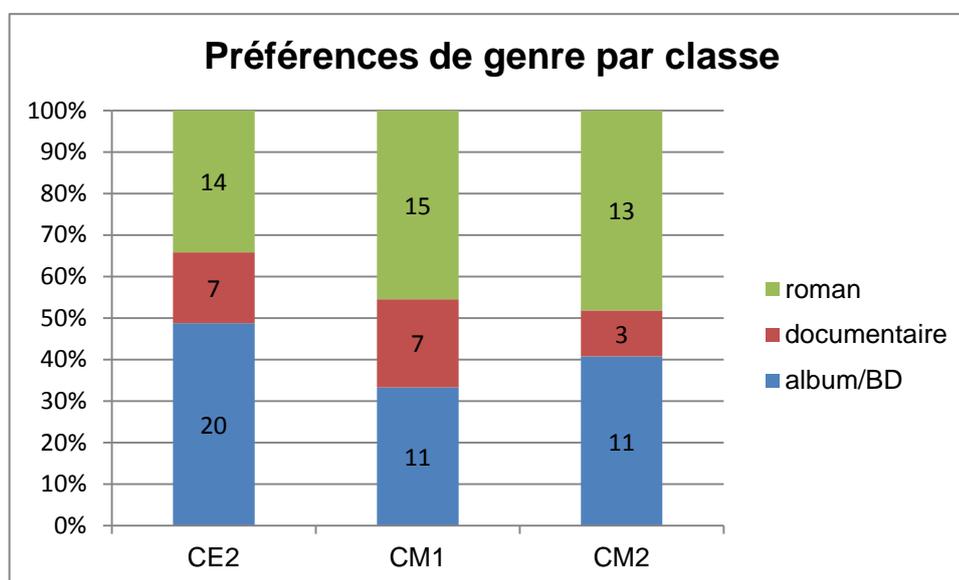


Figure 7: Genres de livres préférés par classe

41 Tous les élèves ont cependant coché au moins un genre de livre.

Comme le nombre d'élèves par classe⁴² n'est pas constant (il y a 24 élèves en CE2, 22 en CM1 et 18 en CM2), des histogrammes empilés et répartis sur une échelle de 100% permettent de bien mettre en évidence la prépondérance d'un genre sur un autre au sein de chaque classe. On peut ainsi mieux comparer l'évolution des goûts. Le nombre d'élèves ayant noté qu'il préférerait tel genre est inscrit à l'intérieur de chaque section.

Ainsi, on observe que les albums remportent la moitié des suffrages de la classe de CE2, puis que leur intérêt décroît au profit des romans au niveau du cours moyen (CM1-CM2). En outre, on voit que 7 élèves aussi bien parmi les CE2 que parmi les CM1 ont coché la case « documentaire ». Cependant, on s'aperçoit que proportionnellement au nombre total d'élèves dans la classe, il y a un peu plus d'élèves en CM1 qui s'intéressent aux documentaires. C'est d'ailleurs l'année scolaire où les goûts sont les plus équilibrés entre les trois genres de documents. En CM2, ce sont les romans qui suscitent le plus d'intérêt, probablement parce que la lecture devient plus facile, quoique pas loin devant les albums (car il faut aussi savoir se détendre). Quant aux documentaires, ils semblent perdre un peu de leur attrait. Est-ce parce qu'ils sont moins adaptés aux attentes des plus grands ? Ou est-ce parce qu'ils sont davantage assimilés à du « travail » (devenus peut-être de simples « outils de recherche » pour les exposés) ? Il aurait été intéressant d'approfondir la question, afin d'offrir le choix le plus pertinent possible aux élèves.

Ces derniers ont tout de même fait état de leurs desiderata en précisant la collection qu'ils préfèrent ou en mentionnant un genre de livre encore plus précis. C'est ainsi qu'on relève :

- des livres sur l'espace, des magazines, des « livres rigolos », des contes, des romans policiers chez les CE2
- des livres sur le sport, des livres de la collection « cabane magique », des « livres courts », des romans policiers, des biographies chez les CM1
- des livres d'action chez les CM2.

D'une manière générale, quand les enfants réclament plus de livres⁴³, ils souhaitent :

- Plus de documentaires

⁴² Je précise que lors du passage des questionnaires en classe, certains élèves pouvaient être absents. Néanmoins, la majorité étant présente, les chiffres restent valables.

⁴³ Ce qui a été un résultat plutôt fréquent à la lecture des questionnaires...

- Plus de livres sur la nature (2x), sur la formule 1, sur les dinosaures
- Plus de BD : 6x (et 3x moins de romans)⁴⁴
- Plus de romans, plus de romans policiers ou d'aventure
- Plus de classiques (Jules Verne, Victor Hugo, etc.)
- Plus de Max et Lili (2x), plus de Tintin (2x), plus de bibliothèque rose
- Plus de biographies d'enfants
- Plus de livres de fables
- ...

Bref, un peu plus de tout⁴⁵. Une enquête plus précise aurait donc été justifiée pour mieux cerner leurs goûts.

3.2.2.4 ... selon leurs parents

Etant donné que mon sondage auprès des parents n'a obtenu que six réponses, les résultats ne peuvent pas être significatifs. Je mentionnerai tout de même que quatre parents ont désigné les albums/BD et les documentaires comme genres préférés de leurs enfants, contre trois pour les romans. Un seul parent a précisé que ses enfants étaient petits : s'ils sont dans un degré inférieur au CE2, les résultats n'auraient de toute façon pas été comparables à ceux des élèves interrogés.

3.2.3 Les bibliothèques de classe

Dans la littérature professionnelle, on définit comme « bibliothèque de classe » de simples tablettes où sont disposés les livres, tandis que le « coin-bibliothèque » sera également doté d'un espace pour lire. Evidemment, c'est la deuxième solution qui est généralement recommandée dans le milieu des enseignants, surtout s'ils ne possèdent pas de bibliothèque d'école. (Giasson, 2004 : 45) Pour simplifier, je parlerai de bibliothèque de classe, même s'il s'agit en fait de coin-lecture.

La problématique est donc la suivante : beaucoup d'enseignants conservent des livres dans leur classe, pour se constituer ainsi une petite « bibliothèque de classe », quand bien même leur école possède une BCD. Or, faut-il ou non inclure ces livres dans la bibliothèque de l'école ? Les avis sont partagés sur cette question.

44 Surtout chez les CE2

45 Les futures enseignantes genevoises mentionnent que les livres sur les animaux, les Max et Lili et les J'aime Lire sont les choix préférés des enfants, surtout des classes enfantines à 3P (Ducimetière, Landerer, 2006 : 73). Cette inclination est également confirmée par plusieurs bibliothécaires à qui j'ai rendu visite.

3.2.3.1 De l'importance des bibliothèques de classe

Les bibliothèques de classe restent indispensables pour les enseignants, peu importe le dispositif annexe qui est mis en place, car elles encouragent les élèves à la lecture, en leur faisant côtoyer quotidiennement des livres. Même les enseignants qui valorisent les autres bibliothèques les défendent (Schwenter, 2007 : 28). On remarque en effet une nette corrélation entre ces bibliothèques et l'incitation à la lecture chez les élèves :

« Pour que les élèves lisent, il faut que les livres soient accessibles et non pas rangés dans une armoire hors de la portée des élèves. Des recherches ont démontré que, lorsqu'il y a un coin-lecture dans la classe, les élèves lisent deux fois plus de livres que dans les classes où il n'y en a pas. » (Giasson, 2004 : 46)

Leur utilité est donc prouvée par les enseignants. Cependant, dans ce contexte, les élèves ont accès à d'autres bibliothèques, mais pas de manière aussi régulière que dans une BCD où un planning de fréquentation des classes est établi.

3.2.3.2 De leur intégration dans la BCD

Or, quand il y a une BCD dans l'école, parfois juste derrière la porte d'à-côté, et quand le programme « oblige » les élèves à s'y rendre régulièrement, est-il encore pertinent de conserver ce double dispositif ? Les enseignants, qui ont souvent patiemment constitué leur collection, rechignent généralement à s'en séparer au profit de la BCD et de la communauté. Depuis plusieurs décennies, de nombreux auteurs recommandent pourtant d'y intégrer ces ressources. (Britan, 1991 : 120. Coué, 1992 : 10-11. Barrault, 2010) Claire Barrault ajoute qu'il est nécessaire de mener une réflexion commune entre tous les enseignants, en lien avec le projet d'école. Il s'agit donc de bien définir le rôle de la BCD.

Dans l'une des bibliothèques visitées, tous les livres sont inclus dans la BCD, qui sert également de bibliothèque pour les enseignants, avec des ouvrages professionnels. Dans une autre, les enseignants viennent choisir des livres pour les mettre dans leur classe. Dans les deux dernières, les enseignants gardent leurs livres dans la salle des professeurs : ils ne sont pas traités par la bibliothèque.

Je concède qu'il peut être bien pratique d'avoir des livres sous la main : cela évite de devoir quitter la classe et de laisser les enfants sans surveillance, même pour quelques minutes. Dans ce cas, je propose que les livres de la bibliothèque de classe soient entrés dans le catalogue de la BCD, classés et équipés comme tous les autres, pour être ensuite « prêtés » aux enseignants, sans restriction, sur le modèle de ce qui se

pratique à l'école La Découverte. Ainsi, les enseignants conservent « leurs » livres comme avant. La seule différence, c'est que toute l'école saura ce que chacun possède dans sa classe et pourra éventuellement demander à les consulter. De plus, les enseignants pourront renouveler leur stock de livres à bien plaisir, en utilisant les ressources de la BCD.

3.2.3.3 Et à l'EPFG ?

Tous les enseignants ont dans leur classe des livres destinés aux élèves, autres que les manuels⁴⁶. Deux d'entre eux précisent qu'il s'agit des 30 livres de la « Bataille des livres »⁴⁷.

D'une manière générale, les livres entreposés en classe sont destinés à:

- effectuer un travail sur la littérature
- lire plusieurs romans longs dans une année
- être lus par les élèves lorsqu'ils ont fini leur travail
- trouver des renseignements sur les thèmes traités en histoire, géographie, sciences, poésie, etc.

A l'EPFG aussi, je pense qu'on pourrait intégrer les livres au catalogue, puis les rendre à leur professeur attribué, selon le principe que j'ai précédemment énoncé.

3.3 Analyse du catalogue informatisé

Le catalogue informatisé de la bibliothèque est loin d'être homogène. Les entrées ne sont pas systématisées, ce qui provoque de nombreux doublons, de multiples entrées et des erreurs. Ceci est dû à l'absence de fichiers d'autorité d'une part, et au manque de procédures de catalogage d'autre part.

3.3.1 Catalogage

Mon intention n'est pas de donner un cours de catalogage complet dans ce chapitre. Pour cela, je renverrai les intéressés par exemple au chapitre « catalogage » de *J'organise ma bibliothèque* (CLP, 2003 : 37-70). J'ai simplement constaté certains gros problèmes dans le catalogue de l'EPFG, qui peuvent être résolus en respectant quelques principes de base. Le but n'est pas d'en faire un catalogue parfait du point du

⁴⁶ C'est une question qui leur a été adressée via le questionnaire (cf annexe 4).

⁴⁷ Pour une définition de la "Bataille des Livres", cf. la note de bas de page n°53 (p.46).

vue professionnel, mais juste de le rendre plus utilisable par son public. C'est pourquoi je n'insisterai pas forcément sur des points qui feraient frémir les bibliothécaires de métier.

L'EPFG utilise le logiciel "La BCD" pour la gestion informatisée de sa collection⁴⁸. Celui-ci étant dorénavant compatible avec l'application MoCCAM (grâce à Quentin Chevillon⁴⁹), on peut facilement récupérer des notices ISBN dont les données seront automatiquement insérées dans les champs correspondants, directement dans un format correct. Néanmoins, on ne pourra peut-être pas obtenir tous les livres de cette façon, surtout s'ils proviennent de dons ou s'ils sont issus d'une production des élèves de l'école. Les recommandations suivantes devraient donc être suivies, pour une gestion optimale du catalogue.

3.3.1.1 Les auteurs

Dans le catalogue de la bibliothèque de l'EPFG, les auteurs sont rentrés de manière tout à fait variable : le prénom est parfois mis en entier, parfois abrégé ; le nom est parfois mis en majuscules, parfois en minuscules ; la virgule pour séparer le nom du prénom n'est pas systématique non plus, etc. Ainsi, nous aurons par exemple :

- Pennac, Daniel
- PENNAC, Daniel
- Pennac Daniel
- Pennac, D.
- ...

... donc au moins 4 entrées redondantes pour le même auteur, la première forme étant l'unique occurrence à retenir. Avec une seule entrée par auteur, on perd aussi moins de temps à rechercher les ouvrages qu'il a écrit.

En outre, dans le catalogue de l'EPFG, le nom est majoritairement entré avant le prénom, mais pas systématiquement. Par exemple, on rencontre l'auteur Pat ROSS dans le catalogue, rentré dans cet ordre dans le champ auteur. Quand on a la fiche sous les yeux, on voit bien que Ross est son nom ; mais celui qui le chercherait dans le catalogue logiquement sous R ne le trouverait pas, parce qu'il est de fait classé sous

⁴⁸ Ce logiciel fait l'objet d'une présentation au ch. 5.2.2.4.

⁴⁹ Le développement de Moccam.fr a été repris par Christian Ducharme (<http://www.moccam.fr/?q=node/15#comments>), mais Quentin Chevillon continue d'administrer le site Moccam-en-ligne (Moccam, 2007).

P. D'où l'importance de respecter quelques règles quand on rentre un auteur dans le logiciel.

La particule du nom devrait toujours être rejetée⁵⁰. Par exemple, pour Jean de la Fontaine, on n'entrera pas son nom sous la forme « De la Fontaine, Jean », mais ainsi : « La Fontaine, Jean de ». Cela est aussi valable pour toutes les autres particules : d', du, des, l', la, le, les. Quant au « Mc » anglophone, comme dans McDonald, l'usage veut qu'on l'écrive en toutes lettres : « Mac ». Je dirais que cela n'importe pas tant dans une bibliothèque gérée par des bénévoles, pourvu que l'on suive toujours la même règle.

3.3.1.2 Les éditeurs

La même remarque que pour les auteurs est valable pour les éditeurs : il est préférable de choisir un format d'entrée des données et de s'y tenir. En effet, « GALLIMARD » et « Gallimard » seront considérés comme deux éditeurs différents par le logiciel. De même, si on souhaite préciser « Gallimard Jeunesse », cela fera une troisième entrée. Toutefois, comme le logiciel ne permet pas de faire des « sous-groupes » pour les éditeurs ni d'en distinguer les collections, il faudra quand même conserver des entrées différentes pour ceux-ci.

3.3.1.3 Les titres

Dans le catalogue actuel, les mots vides ne sont pas rejetés. Cela signifie que si l'on cherche un livre de conte intitulé « Le vilain petit canard », on ne le trouvera pas sous V pour « vilain », mais sous L pour « le ». Etant donné qu'une pléthore de titres commence par « le », la recherche n'est pas facilitée. C'est pour cela qu'on conseille généralement d'entrer les titres sous cette forme :

« vilain petit canard (le) »

... avec le déterminant rejeté entre parenthèses à la fin. Il y aura en effet beaucoup moins de titres qui commencent par « vilain » que par « le », ce qui permettra de trouver son livre beaucoup plus rapidement.

⁵⁰ Je simplifie à l'extrême, j'en suis consciente. Les puristes pourront se référer à (CLP, 2003 : 50).

3.3.1.4 En général

Avant d'entrer un nom dans le catalogue, il faut toujours commencer par vérifier s'il ne se trouve pas déjà dans la base de données. Pour cela, il faut penser à cliquer systématiquement sur les listes mises à disposition. Cette précaution permet d'éviter de malheureux doublons.

Ensuite, avec le logiciel de l'EPFG, il est important de ne pas faire d'espace avant d'entrer un nom ou un titre : sans cela, la notice ira se placer au début de l'alphabet, avant la lettre « A », ce qui rendra inutilisables les listes alphabétiques. De même, il faut savoir que les accents sont significatifs. Cela veut dire que « Haiti » n'est pas équivalent à « Haïti ». Par ailleurs, quand on fait une modification en mode « gestion », le programme l'enregistre automatiquement. Il convient donc d'être bien attentif aux fausses manipulations !

Enfin, il faut savoir que si on supprime une fiche, le numéro d'inventaire libéré sera perdu et ne pourra donc pas être réattribué. Cela pourrait être un problème important pour une grande bibliothèque, mais l'EPFG n'a pas de souci à se faire : sa collection comporte moins de 2000 livres et son logiciel peut contenir jusqu'à 99'999 notices.

3.3.2 Utilisation du catalogue

Il ne restera plus qu'à convaincre les enseignants de l'EPFG des avantages du catalogue informatisé, puisqu'aucun ne semble l'utiliser pour l'instant⁵¹. Une démarche similaire devra être entreprise auprès des élèves, car seulement cinq d'entre eux affirment l'utiliser pour la recherche de livres (cf annexe 3).

Cependant, il faut garder à l'esprit que cette sous utilisation du catalogue est sûrement liée à l'état actuel de la bibliothèque : un classement aléatoire, peu clair et mal signalé ; des livres rarement rangés ; un ordinateur souvent en panne. Heureusement, cette situation devrait grandement s'améliorer à la rentrée.

3.3.3 Conseils

Je propose en annexe une liste de conseils basiques, issus de ce que je viens de détailler ci-dessus, et qui peut être utilisée comme vade-mecum lors de la saisie des données sur le logiciel (cf annexe 8).

⁵¹ Cf les résultats du questionnaire administré aux enseignants de l'EPFG en annexe 4.

4. Analyse des publics

4.1 Relations avec le public

Odile Britan disait des BCD qu'elles sont un "lieu de formation à part entière". Ce n'est pas pour autant un lieu concurrent de la classe. Certes, on y travaille aussi; mais c'est également un lieu de détente. A l'autre extrême, il ne faut pas non plus la confondre avec le secteur jeunesse d'une BM (Britan, 1991 : 121-122). La bibliothèque d'école primaire est en fait à mi-chemin entre la "lecture-travail" et la "lecture-plaisir".

4.1.1 Utilisation

A l'école Saint-François, une charte d'utilisation de la bibliothèque est signée par les parents et par les enfants. A l'école La Découverte, c'est un « contrat bibliothèque » qui est établi au nom de l'enfant pour le responsabiliser.

4.1.1.1 par les enseignants

D. Righi note que les enseignants doivent connaître leur fond, afin d'être à même de l'exploiter au mieux, et garder à l'esprit « les compétences à faire acquérir ou les situations d'apprentissages ». Bref, c'est en butinant aussi et en ouvrant une page au hasard qu'ils découvriront un texte ou une image à partir desquels construire une séquence de cours ou qu'ils pourront attirer l'élève vers le livre (Righi, 1995 : 15). Le fait que les quatre professeurs de l'EPFG interrogés recherchent leurs livres directement en rayon n'est peut-être pas flatteur pour le logiciel, mais au moins cela aurait-il fait plaisir à cet auteur. En effet, le manque d'ordre de la bibliothèque de l'EPFG a cela de positif que les enseignants sont bien obligés de regarder ça et là pour trouver le livre qu'ils recherchent. Ainsi, ils (re)découvriront peut-être un livre oublié.

Certaines bibliothécaires à qui j'ai rendu visite constatent que les enseignants n'utilisent pas tellement eux-mêmes la bibliothèque pour préparer leurs séquences de cours. Ils ont plutôt tendance à aller chercher les informations sur internet. En agissant ainsi, ils ne montrent pas « le bon exemple » à leurs élèves. Une étude menée dans une école primaire de Singapour (Majid, Kanagasabai, 2007) a mis en évidence que les élèves, même s'ils ont toutes les facilités d'une BCD dans leur école pour faire leurs recherches, préfèrent aller se documenter sur Internet. Il est intéressant de relever qu'un tiers des écoliers affirment tenir leurs compétences en recherche d'information (*information literacy skills*) de leur professeur. Ainsi, l'attitude des enseignants face à la BCD a une certaine influence.

4.1.1.2 par les bibliothécaires

Les bibliothécaires que j'ai rencontrés en Suisse et en France m'ont parlé des activités qu'elles organisaient. Parmi celles-ci, la lecture faite aux enfants et l'aide aux recherches pour la préparation des exposés sont de grands classiques. Mais des activités autour du livre sont aussi organisées, variables selon les degrés et différentes selon les bibliothécaires : dix livres à trouver ; exploration d'un thème donné ou non par l'enseignant ; atelier spécifique, par exemple sur la composition d'un journal ; etc. Une bibliothécaire organise aussi des jeux-concours à l'heure de midi, à quelques reprises dans l'année. De même, la lecture et l'écriture sont abordées par les bibliothécaires, via les rallies-lecture⁵², la « Bataille des livres »⁵³, un club de lecture (25 livres sélectionnés par la bibliothécaire auxquels les enfants mettent une note), un atelier d'écriture en collaboration avec un auteur, la construction de l'histoire d'un kamishibai ou un projet d'écriture lancé par un éditeur. La lecture-détente n'est pas oubliée : très souvent, les enfants sont amenés à choisir des livres, puis à les lire sur place ou à les emprunter à la maison.

4.1.1.3 par les élèves

Les avis des professeurs de l'EPFG sur l'utilisation qui est faite de la bibliothèque par leurs élèves sont partagés. Les deux enseignants qui pensent qu'ils ne l'utilisent pas assez proposent de "leur présenter un nouveau classement des livres, leur donner l'habitude d'aller y chercher ce dont ils ont besoin et de le faire systématiquement pendant une période en demi-classe" ou simplement de leur offrir un choix plus important de livres. Les deux autres pensent que les ressources y sont déjà suffisamment utilisées.

Selon mon enquête, l'écrasante majorité des élèves va chercher ses livres directement en rayon, sans passer par l'ordinateur qui, il faut l'avouer, est en fin de vie. Ceci explique cela, et j'ai pu le confirmer de visu : une fillette cherchait un livre précis pour le montrer à son amie, qu'elle est allée trouver directement en rayon. Le schéma s'est reproduit deux jours différents : la première fois, elle l'a trouvé très rapidement ; la

⁵² Rallye-lecture (aussi appelé « rallire » ou « rallye littéraire ») : deux classes lisent des livres puis élaborent des jeux en rapport avec eux, qui seront proposés à l'autre classe sous forme de rallye. (Ducimetière, Landerer, 2006 : 45).

⁵³ La « Bataille des livres » propose une sélection de livres pour stimuler et développer le plaisir de lire. C'est aussi une ouverture sur le monde à travers la lecture et des échanges culturels entre les classes participantes. (Ducimetière, Landerer, 2006 : 42).

deuxième, après une brève recherche sur l'étagère où il aurait dû se trouver, elle a abandonné.

Selon deux futures enseignantes, on constate que les élèves viennent souvent par groupes de deux ou trois à la bibliothèque (en l'occurrence, dans le coin-lecture) pour feuilleter ensemble un même livre, regarder les images ou lire quelques commentaires. (Ducimetière, Landerer, 2006 : 68). J'ai observé le même comportement à l'EPFG, pendant quelques pauses. Voici ce qui s'est passé la première fois :

Un groupe de quatre filles arrive à la bibliothèque. L'une commence à lire un livre. C'est alors qu'une de ses amies lui demande de lire à haute voix. Les trois filles s'installent pour écouter la conteuse. Puis une deuxième fillette se met à lire de concert avec la première, le temps de faire vivre deux ou trois phrases.

Tout ceci n'aura duré que quelques minutes. Un autre jour, les mêmes filles reviennent. Cette fois, elles lisent à tour de rôle, à haute voix. Puis les quatre filles s'installent chacune sur un pouf ou dans un coin, pour lire seules et en silence. Un troisième jour, deux filles seules⁵⁴ dans la bibliothèque se mettent à chanter et danser, tout en feuilletant parfois un livre.

Une autre fois, des élèves plus jeunes sont venus en demi-groupe, sans leur professeur, pour choisir des livres. Ils sont presque tous allés aussitôt vers les albums et ont regardé directement dans les bacs ou sorti plusieurs albums pour faire leur sélection. Certains ont tout de même fini par choisir des documentaires. Une fois leur choix arrêté, ils n'ont pas pris la peine de ranger ce qu'ils avaient sorti. Mais il est vrai que selon le principe d'entropie, vu l'état général de la bibliothèque, ils n'étaient pas engagés à le faire.

Enfin, dans le questionnaire, un élève de l'EPFG a suggéré de « faire une équipe avec des élèves d'une autre classe pour faire un sujet sur un livre ».

4.1.1.4 par les autres...

Dans 80% des écoles britanniques, la bibliothèque est utilisée à d'autres fins que son utilisation de base (selon des sondages de 2000 et 1998 cités par l'auteur : Tilke, 2002 : 150). A Genève aussi, certaines bibliothèques ont d'autres fonctions : certaines servent d'entrepôt pour d'autres secteurs d'activités de l'école, sans aucun lien avec la

⁵⁴ Une fois que les élèves se sont habitués à ma présence, tandis que je déshermais le fonds, je suis devenue invisible. A leurs yeux, en tout cas.

bibliothèque; d'autres se transforment en garderie s'il pleut le soir; et les activités du parascolaire peuvent avoir tendance à coloniser les lieux le mercredi, quand la bibliothèque est censée être fermée⁵⁵. Quant à la bibliothèque de l'EPFG, on y trouve un lit pliant, entreposé dans un coin entre deux étagères. Les jours de pluie, quand sonne la récréation, elle est utilisée comme salle vidéo pour les petits. La télévision sert aussi de support pédagogique, auquel cas la bibliothèque se transforme en salle de classe multimédia.

Dans l'une des écoles visitées, des parents, en dehors de ceux qui fonctionnent comme bénévoles, viennent de temps en temps pour découvrir la bibliothèque. A l'EPFG, les parents ne semblent visiter la bibliothèque qu'au moment de la première inscription de leur enfant, mais visiblement pas de manière systématique, puisque certains parents ont affirmé dans le sondage ne l'avoir jamais vue.

4.1.2 Prêt

Dans les bibliothèques visitées, la tendance générale est de ne prêter qu'un livre à la fois, pour deux semaines. Ces deux normes sont approuvées par F. Gervais, car elles répondent au critère d'accessibilité (Gervais, 1989 : 9-10). La durée de prêt est toutefois flexible, les prolongations étant possibles et les amendes inexistantes en cas de retard. Dans certaines bibliothèques, si les lecteurs sont assidus, il sera admis qu'ils empruntent deux ou trois livres à la fois. Dans un établissement, on pose cependant comme contrainte « 1 roman pour 2 livres plaisirs », pour éviter qu'il n'y ait que les albums et les BD qui soient de sortie. Cela rejoint la recommandation de F. Gervais qui engage à proposer au prêt un documentaire ou un roman pour chaque bande dessinée empruntée. (Gervais, 1989 : 10). Quant aux enseignants, ils n'ont jamais aucune restriction de prêt d'aucune sorte. Certains vont même jusqu'à prendre les livres sans passer par le prêt (aucun système antivol n'étant utilisé), ce qui peut poser des problèmes à celui qui les rechercherait dans la bibliothèque.

L'une des écoles françaises pratique le prêt autogéré par les élèves via un logiciel, tandis que l'une des écoles suisses le pratique de façon manuelle (mais cela n'empêche pas la bibliothécaire, toujours présente, de vérifier ce qui se fait si elle n'est pas occupée ailleurs). Dans les deux autres écoles, le prêt passe exclusivement par la bibliothécaire.

⁵⁵ Exemples recueillis lors de mes entretiens avec les bibliothécaires.

4.1.2.1 Règlement

Il n'existe par contre aucune corrélation entre prêt autogéré et émission d'un règlement formel. En effet, l'école suisse pratiquant le prêt autogéré propose de faire signer un « contrat de bibliothèque » à l'élève, pour qu'il s'engage à respecter les conditions d'utilisation de la bibliothèque. L'école française qui ne le pratique pas distribue, quant à elle, un petit dépliant à chaque élève le premier jour où il arrive. Dans les deux autres écoles, le rappel des règles se fait oralement, une fois en début d'année, puis quand cela est nécessaire. Quant au secteur public genevois, on mentionne uniquement l'existence de règles de vie officielles pour le coin bibliothèque, qui relèvent davantage du sens commun et que tous les élèves intègrent rapidement : « respecter le matériel, être calme, ne pas faire de bruit ». (Ducimetière, Landerer, 2006 : 81). A noter au passage qu'un élève de l'EPFG a proposé de faire un règlement, avec des objectifs tels que « ranger les livres où on les a pris, être silencieux... »

4.1.2.2 Et à l'EPFG ?

A l'EPFG, on prête les livres théoriquement pour deux semaines aussi. Comme le prêt est autogéré et qu'aucun règlement n'existe, on peut supposer que les élèves en prennent plus d'un à la fois si l'envie leur en dit. Le système de prêt est basé sur le numéro d'inventaire (ou *numerus currens*) du livre : on rentre le numéro dans le logiciel, et c'est tout ! Or, j'ai vu une fille prendre un livre et rechercher le numéro d'inventaire pour l'emprunter. Ne l'ayant pas trouvé, elle l'a quand même emporté sans passer par le logiciel de prêt. Il faut rappeler que ce dernier, à cause des pannes de l'ordinateur, n'était de toute façon pas tout à fait fonctionnel dernièrement. C'est pourquoi, aussi, on pouvait constater plus d'une centaine de retards dans les prêts.

Pourtant, le logiciel de prêt a beaucoup de succès auprès des élèves de l'EPFG. Il remporte en tout cas tous les suffrages au niveau CM. Les élèves apprécient essentiellement sa rapidité et sa simplicité d'utilisation. Ils trouvent aussi très pratique de pouvoir choisir parmi tous les livres. Deux élèves ont également approuvé la présentation simple par quatre boutons et les « jolies couleurs »⁵⁶. Il n'y a que chez les CE2 que quatre élèves ne l'apprécient pas, mais leurs arguments concernent plutôt la lenteur ou les pannes de l'ordinateur. Dans cette même classe, un élève n'a pas donné d'avis « parce que c'est un logiciel normal ». Il y a tout de même un CE2 qui ne doit

⁵⁶ Cf copie d'écran en annexe 9. Il y a encore un commentaire d'élève qui dit que « c'est drôle et ça apprend. »

pas trop savoir comment utiliser la recherche, car il aimerait qu'on mette « une liste avec tous les noms des livres » sur l'ordinateur (!) A la rentrée, quand le nouvel ordinateur sera installé, il sera sans nul doute judicieux de refaire une rapide démonstration des fonctionnalités d'un OPAC⁵⁷.

4.1.3 Heures d'ouverture

Selon les normes de la CLP, les élèves devraient pouvoir accéder à la bibliothèque en dehors des heures d'enseignement. Celle-ci devrait être ouverte au minimum deux heures⁵⁸ par semaine, en présence d'un bibliothécaire (CLP, 2000 : 46). La bibliothèque de l'EPFG est toujours ouverte, toutefois sans que personne ne la surveille expressément pendant les pauses. Les élèves ne s'y rendent pas très fréquemment pendant les récréations, voire jamais. Non pas qu'ils ne le souhaitent pas. En effet, les CM2 particulièrement ont fait état, dans le questionnaire, de leur désir d'avoir un accès plus fréquent à la bibliothèque, ce qui pourrait poser problème au vu de l'exigüité des lieux. Pourtant, il serait dommage d'en priver les élèves. Dans l'une des écoles suisses visitées, la bibliothécaire rapporte qu'il peut y avoir jusqu'à 60 élèves qui accaparent la bibliothèque à la pause de midi. Certes, elle est présente à ce moment-là et leur bibliothèque est bien plus grande, avantages que ne possède pas l'EPFG.

Néanmoins, ainsi que le suggère F. Gervais (Gervais, 1989 : 9), on pourrait imaginer faire un roulement par classe, comme lors des travaux par demi-groupes. Ainsi, la bibliothèque de l'EPFG ne serait en libre accès aux pauses que certains jours pour une classe. Par exemple, les CM2 le lundi, les CM1 le mardi, les CE2 le jeudi et les CE1 le vendredi, les GS étant trop petits pour y aller seuls de toute façon. Si cela fait encore trop de monde (en admettant que tous les élèves souhaitent y aller), on peut séparer les classes en demi-groupes : un groupe pour la pause du matin, un groupe pour la pause de l'après-midi. Et pour plus de clarté, on pourrait établir un « plan d'occupation des locaux », comme le suggèrent les normes de la CLP (CLP, 2000 : 46). Les élèves s'autoréguleraient ensuite seuls. Le principal inconvénient que je vois à cette proposition est que cela ne permettrait pas aux différents degrés de s'y rencontrer, par exemple pour s'échanger des conseils de lecture ou s'entraider, comme l'avaient proposé certains élèves dans le questionnaire. On pourrait y remédier en réorganisant

⁵⁷ OPAC : *Online Public Access Catalogue*

⁵⁸ En France, on propose au moins 1h par semaine (Fondanèche, 2002 ; 33).

les groupes, en mélangeant les degrés ; mais cela serait très certainement trop lourd du point de vue de l'organisation, surtout si personne n'est là pour surveiller. De plus, il est toujours difficile de casser les dynamiques de groupe existant au sein d'une classe pour en créer des nouvelles.

4.1.4 Responsabilisation des élèves

L'idée de donner aux élèves des responsabilités en rapport avec la bibliothèque semble rencontrer des adeptes parmi tous les publics. Dans la littérature professionnelle, on rencontre plusieurs propositions de responsabilités que pourraient endosser les élèves :

- Ranger
- Décorer, aménager
- Sélectionner les livres
- Cataloguer / indexer les livres
- Monter une exposition
- Lire aux autres élèves

D. Righi propose notamment de faire cataloguer / indexer les livres des cycles 1 et 2 aux élèves du 3^e cycle. Ainsi, l'instituteur pourra comparer les productions de ses élèves et les utiliser pour améliorer l'indexation et les résumés des documents. De plus, en faisant cela, l'élève se familiarisera avec les descripteurs qui recouvrent souvent des notions qui sont au programme. (Righi, 1995 : 18, 26-27).

Que les plus grands lisent des livres aux plus jeunes avait déjà été proposé par O. Britan (Britan, 1991 : 121-122) et est actuellement en cours dans au moins une des écoles que j'ai visitées. L'idée du rangement séduit par contre le corps professoral en Valais (Schwenter, 2007 : 26). Quant à la participation des élèves dans le processus de sélection des livres, il est évoqué jusque dans les Normes IFLA/UNESCO pour les bibliothèques scolaires (Normes IFLA/UNESCO, 2004 : 8).

Quant à Michel Peltier, il propose qu'une classe soit responsable d'une partie de la collection :

« Elle en assure le rangement, la classification et en organise le prêt. Cette responsabilité transformera les comportements de lecteur et de citoyen des élèves. »
(Peltier, 2006 : 47)

J'ai proposé certaines de ces idées – à savoir, rédiger un résumé, indexer, ranger et sélectionner les livres - non seulement aux enseignants de l'EPFG, mais aussi à leurs élèves⁵⁹.

4.1.4.1 Le point de vue des enseignants

A la question de savoir ce qu'il pense d'une responsabilisation des élèves en lien avec la bibliothèque, un des enseignants juge que sélectionner des livres et rédiger des résumés est une activité possible, mais à proposer plutôt aux plus grands. C'était en effet l'idée de départ. En revanche, ce même enseignant n'adhère pas à l'idée de faire participer les élèves à l'indexation et précise que l'apprentissage du rangement commence déjà avec les petites classes.

Un autre enseignant propose de faire participer les élèves à l'étiquetage. De plus, il ajoute que le rangement est possible, en suggérant que les élèves le vérifient régulièrement, afin d'aider les petites classes à mieux utiliser la bibliothèque. Les élèves plus âgés pourraient même aider les petits à ranger.

Enfin, le troisième et dernier enseignant à s'être exprimé sur la question a simplement mis des "notes" aux diverses propositions qui avaient été faites: 3 à la sélection de livres, 2 au rangement, 1 à l'indexation et à la rédaction de résumés.

4.1.4.2 Le point de vue des élèves

Selon les résultats du questionnaire, les élèves se sont montrés très intéressés par une responsabilisation. En effet, sur les 64 élèves interrogés, seulement trois d'entre eux (deux CM2 et un CE2) ont écrit qu'ils préféreraient ne rien faire du tout.

On pourra observer à la page suivante une mise en graphique des résultats du questionnaire concernant les quatre propositions d'activités.

⁵⁹ Cf questionnaires en annexes 3 et 4.

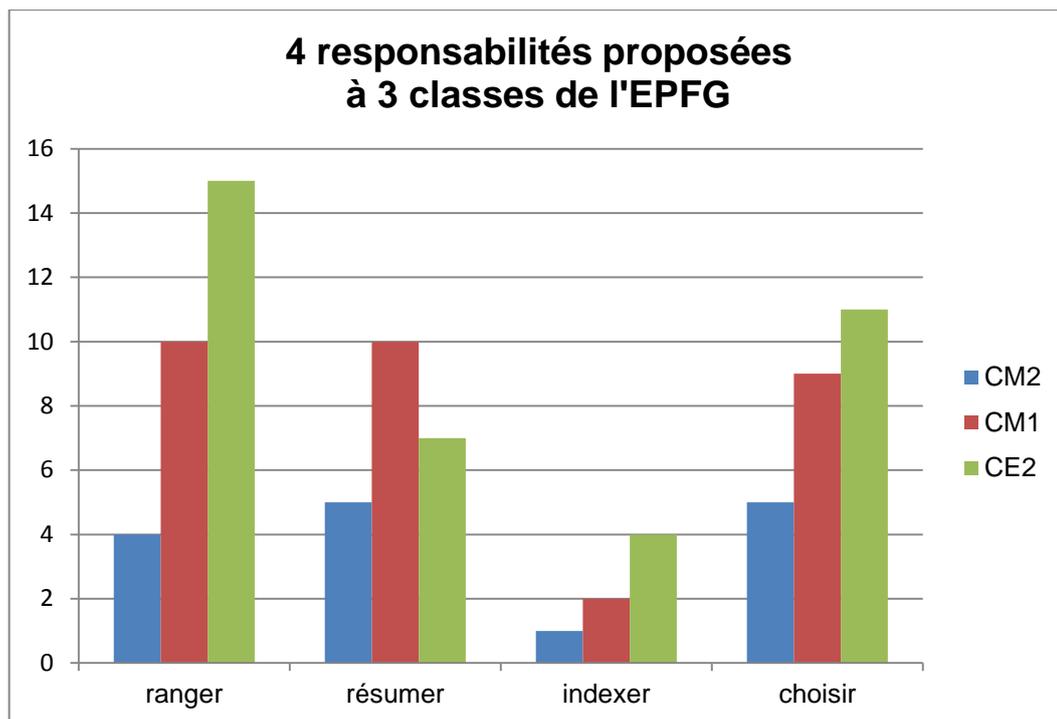


Figure 8: Propositions de responsabilités faites aux élèves

Les CE2 préfèrent ranger, tandis que les CM1 sont partagés entre le fait de ranger ou de résumer les livres ; les sélectionner étant aussi une activité qui pourrait les intéresser. L'indexation est l'activité qui passionne le moins les élèves, comme on le voit aussi dans cette représentation par histogrammes empilés :

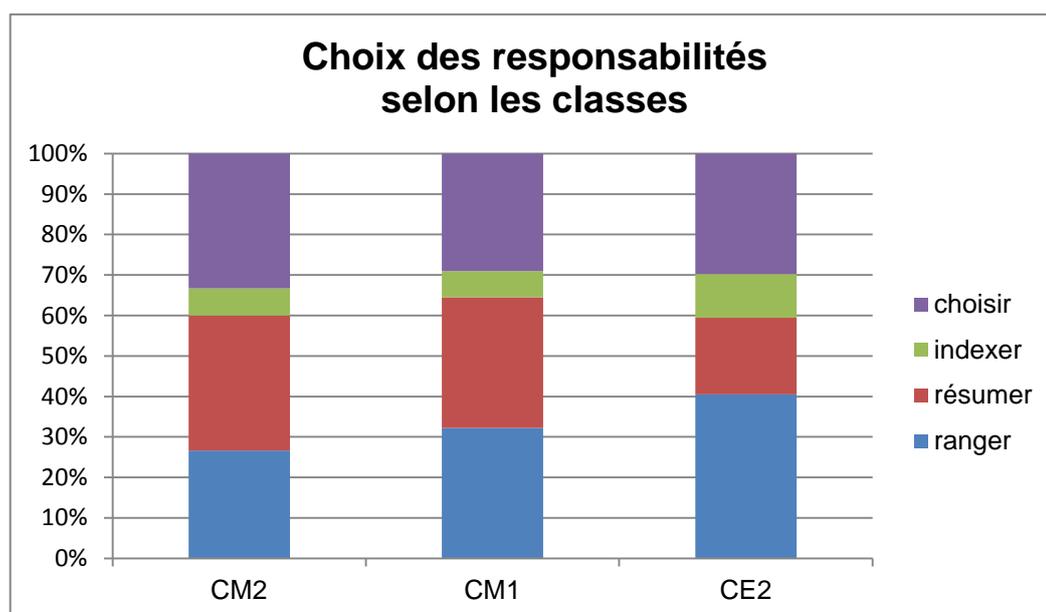


Figure 9: Choix des responsabilités selon les classes

Certains élèves ont proposé encore d'autres activités : trois élèves de CM2 aimeraient aider les autres élèves à choisir des livres, surtout les plus jeunes qu'eux pour certains, responsabilité que partageraient bien deux CM1 et un CE2; un CM2 suggère de « commenter et dire quel livre on trouve bien » ; un CM1 préférerait simplement « aider à la recherche des livres » ; une élève de CM2 qui aime écrire sur l'ordinateur propose « d'inscrire les noms » dans le logiciel ; un CM2, enfin, émet le souhait de surveiller les petits dans la bibliothèque. La collaboration avec les autres classes semble donc être un point qui tient à cœur à plusieurs des élèves de l'EPFG. On peut saluer en passant l'esprit d'entraide et de partage qui se dégage de ces réponses.

Pour aider les élèves à choisir des livres, puisque c'est la proposition qui remporte le plus de suffrages, on pourrait mettre en place un club de lecture tel que pratiqué à l'école Saint Vincent de Ferney-Voltaire. On sélectionnerait plusieurs romans de la bibliothèque en début d'année, disposés sur une étagère prévue à cet effet. Des fiches d'appréciation sur les livres seraient remplies par les élèves à la fin de la lecture, en mettant une croix dans la colonne qui convient : « pas terrible », « bon », « excellent/trop stylé » (la catégorisation pouvant être faite selon les recommandations des élèves - qui diront plutôt « trop stylé » que « excellent » - puisque le club est pour eux). Une autre solution serait de mettre à disposition dans la bibliothèque un « livre d'or » où les élèves pourront inscrire des commentaires sur leurs lectures, la version plus moderne étant de le faire en ligne sur un ordinateur, par exemple sur un blog. L'inconvénient, dans un cas comme dans l'autre, est de modérer ce qui s'y écrit (ce qui est plus simple de manière informatisée), pour éviter les contenus déplacés.

Quelques élèves ont encore répété à la fin du questionnaire, à la question des changements qu'on pourrait apporter, qu'ils souhaitaient qu'on « donne plus de responsabilités aux élèves » et que les élèves puissent participer à des projets en rapport avec la bibliothèque et les livres. En conclusion, quoiqu'on choisisse d'entreprendre au final, on peut donc penser que faire davantage participer les élèves comblera tant les professeurs, qui recevront ainsi une aide intéressante (ne serait-ce qu'au niveau de la promotion de la lecture), que les élèves, qui seront ainsi fiers de se voir confier des responsabilités.

4.2 Relations avec les bibliothèques municipales (BM)

4.2.1 Etat des lieux

4.2.1.1 La situation en France

En France, au milieu des années 90, on se préoccupait de la collaboration bibliothèque-école (Privat, 1995 : 217. Boniface, 1996 : 33) : des propositions étaient donc amenées pour améliorer le développement d'une coopération. En 2002, on prônait toujours le renforcement du lien entre BCD et BM (Fondanèche, 2002 : 32) et l'année suivante, on se réjouissait de la relance qui était amorcée au niveau de la coopération (Moris, 2003). En 2007, cependant, on regrettait que les bibliothèques municipales soient désertées par les classes au profit de « lieux du spectacle vivant (théâtre, maison de la poésie, etc.) » (Jumelet, 2007).

4.2.1.2 La situation en Suisse

La désertion des BM par les enseignants touche-t-elle également la Suisse ? A la bibliothèque municipale des Eaux-Vives, c'est du moins une constatation générale qui est faite. La responsable⁶⁰ remarque en effet que, d'une manière générale, les visites d'enseignants avec leur classe se font de plus en plus rares, et ce malgré les efforts de « marketing » développés par la bibliothèque en ce sens. Heureusement, on note des exceptions : une enseignante de l'EPFG, par exemple, se rend régulièrement à cette BM. Ailleurs, un enseignant valaisan de 6P disait organiser des visites à la médiathèque de Saint-Maurice avec ses élèves, visites motivantes pour ses élèves, car « c'est un endroit plus sympathique et pas assimilé au travail dans la classe » (Schwenter, 2007 : 27). La situation devrait de toute façon s'améliorer avec l'introduction du PER⁶¹, qui incite les enseignants à faire des visites dans les bibliothèques publiques (cf chapitre 2.3.1).

4.2.2 Les avantages d'une collaboration

Souvent, les élèves regrettent que la collection de leur bibliothèque scolaire ne soit pas suffisamment étoffée. Evidemment, l'école ne peut pas se permettre d'acheter l'ensemble des titres d'une collection particulière, pour des raisons d'espace autant que de budget. Dans ce cas, il est important d'expliquer aux élèves qu'ils trouveront

⁶⁰ Catherine Popa-Roy, entretien avec l'auteur, Genève, mardi 5 juillet 2011.

⁶¹ Rappel : PER = Plan d'Etudes Romand

probablement d'autres titres dans les bibliothèques municipales. Un exemple concret : un élève regrettait qu'il n'y ait qu'environ cinq volumes de la série « La cabane magique » de Mary Pope Osborne sur les rayons de la bibliothèque de l'EPFG. Mais cet élève sait-il qu'à la BM des Eaux-Vives on en trouve 36 titres différents ?

En outre, si l'école est très intéressée par des titres isolés, mais qu'elle n'a pas les moyens de les acquérir, une bonne solution peut être d'aller les emprunter à la BM la plus proche, généralement bien mieux pourvue que la bibliothèque scolaire (Schwenter, 2007 : 18. Butlen, 2004 : 8. Giasson, 2004 : 49). Ainsi, l'école profite gratuitement des dernières nouveautés parues tout en faisant de la publicité pour la BM. Et l'intérêt des élèves est ainsi maintenu à peu de frais.

Les bibliothèques scolaires et municipales ne doivent donc pas être vues comme des concurrentes, mais comme des partenaires (Lombard, 2003 : 16-21) : la BM peut offrir plus de choix et les bibliothécaires des conseils avisés sur les livres ; tandis que les enseignants connaissent mieux leurs élèves et leurs capacités et sauront mieux cibler les lectures par rapport à des visées pédagogiques. Enseignants et bibliothécaires devraient donc davantage travailler de concert⁶².

4.2.2.1 Un projet de partenariat en France : le voyage-lecture⁶³

Voici un exemple de partenariat réussi entre école et BM. La bibliothèque municipale partenaire prête une caisse de livres à une classe de l'école, de préférence pour 6 mois : 3 mois pour lire et étudier les livres en classe, puis 3 mois pour les emprunter à la maison. Ou alors le prêt n'est autorisé que le mercredi et le week-end, mais après que le livre ait été lu au moins une fois par la maîtresse, du moins en ce qui concerne les plus jeunes.

Pour mieux visualiser les emprunts, l'auteur fait état de quelques solutions parfois très originales :

- Tableau à double entrée, avec titres des livres sur l'horizontale et prénoms sur la verticale : pour savoir qui a emprunté quoi ; puis au retour du livre, on met une appréciation avec un autocollant qui traduit son sentiment
- Thermomètre à livres : on colorie les cases selon ses goûts (pour les CE2)

⁶² Une « collaboration entre bibliothèques scolaires et bibliothèques publiques » est également souhaitée dans les Normes IFLA/UNESCO. (Normes IFLA/UNESCO, 2004 : 11).

⁶³ (Lombard, 2003 : 61-65)

- Pots de bonbons : un pot de confiture en verre pour chaque livre ; pour donner son appréciation, on dépose un bonbon dans le pot correspondant au livre apprécié. A la fin, comptage et dégustation des bonbons.
- Pots de fleurs (réalisé au collège) : tige métallique dans un pot, surmontée d'une boule de polystyrène, pour symboliser une fleur ; on piquera des pétales de couleur sur le coeur, la couleur étant accordée au degré d'appréciation, tout en inscrivant le nom de l'élève sous le pétale. Les « pots de fleur », pots touffus ou non, colorés ou non, seront placés devant la fenêtre de la classe pour attirer d'autres lecteurs potentiels, en provenance des autres classes.

Il est à noter que Mme Lombard encourage également les adultes à participer aux évaluations des livres. Ainsi, on peut voir quels sont les livres à succès, et ceux qui n'en ont pas du tout. Il est aussi intéressant de comparer les résultats avec une autre classe, quand cela est possible.

Ceci vaut pour les livres, mais il ne faut pas oublier le lecteur. Celui-ci pourra donner son appréciation plus en détail et de manière individuelle en utilisant par exemple l'une des solutions suivantes (Lombard, 2003 : 65-66) :

- « Livre d'or » pour chaque livre, rempli de dessins ou de commentaires (CE)
- Journal de bord tenu par les élèves à tour de rôle (CM)
- Album photos, par exemple dans le cadre d'albums sur le thème de la famille, de la maman qu'on aura préférée parmi les personnages présentés dans le choix de livres à disposition (GS)

Cette idée d'une boîte de livres qu'on aurait empruntés aux BM et qui circuleraient en classe a également été émise par Mme Giasson. Elle propose en outre de mettre sur la boîte un compte à rebours pour indiquer combien de jours il reste avant que la boîte ne reparte, soit à la bibliothèque, soit dans une autre classe. (Giasson, 2003 : 49).

4.2.2.2 Les mallettes pédagogiques du SEM-Documentation à Genève

A Genève, on peut emprunter des mallettes pédagogiques au Service Ecoles-Médias (SEM)⁶⁴ du Département de l'instruction publique, c'est-à-dire au CRDP (Centre de Ressources et de Documentation Pédagogique) ou à la BISCO (Bibliothèque scolaire de l'enseignement primaire). Il existe plusieurs types de mallettes : « contes »,

⁶⁴ L'équivalent pour le reste de la Suisse Romande est la Fondation Bibliomedia, qui offre des prestations similaires aux écoles. Plus d'informations sous ce lien : http://www.buchstart.ch/fr/offres/offres_ecoles/offres_ecoles_index.asp?navid=11 (consulté le 10.07.2011)

« lecture », « à thème » (l'eau, le loup, l'histoire suisse, etc.), ... De plus, il y est très fréquemment joint un dossier d'activités à l'attention du professeur. On trouvera plus d'informations sur les conditions du prêt, ainsi qu'une liste des malles disponibles, sur le site du SEM-documentation⁶⁵.

Si malheureusement on ne pouvait pas s'en procurer là-bas, ou si l'on n'y trouvait pas son bonheur, les BM de Genève sont également disponibles pour sélectionner des livres sur un thème donné.

4.2.3 Les relations entre l'EPFG et la BM des Eaux-Vives

La bibliothèque municipale des Eaux-Vives est la plus proche de l'EPFG, c'est pourquoi elle est d'ores et déjà l'interlocutrice privilégiée de l'école. Il se trouve d'ailleurs que l'un des professeurs de l'EPFG s'y rend chaque mois avec sa classe. La collaboration avec les bibliothécaires semble tout à fait harmonieuse, l'enseignante venant souvent avec un sujet préparé à l'avance d'entente avec elles. Quant aux autres enseignants de l'EPFG, ils ne viennent plus depuis longtemps, ce qui a été confirmé à travers les questionnaires. Pourtant, la complémentarité des offres serait tout à fait bénéfique aux élèves. Ces derniers semblent d'ailleurs beaucoup apprécier les visites à la BM avec leur classe, si l'on en croit leurs parents, eux-mêmes favorables à ces sorties⁶⁶.

Ce manque d'interaction est regrettable, d'autant plus que la BM serait ravie de collaborer davantage. Les bibliothécaires sont toujours enthousiastes à l'idée d'accueillir des classes dans leurs locaux et ce tout au long de l'année, même si la période d'octobre à mai semble la plus propice pour les enseignants. Evidemment, on argumentera que ces derniers ont déjà un programme très chargé. Dans ce cas, Mme Popa-Roy⁶⁷ encourage tout à fait le prêt de livres à l'école, même pour une durée prolongée. Ainsi, une collaboration sur le modèle du Voyage-Lecture, telle que présentée par Mme Lombard dans son ouvrage, pourrait tout à fait voir le jour.

⁶⁵ PRESTATIONS DU SECTEUR DOCUMENTATION. Prêt de malles pédagogiques. In : Prestations DSI-SEM. [en ligne] Jeudi 20 août 2009. <http://icp.ge.ch/sem/prestations/spip.php?article64> (consulté le 10.07.2011)

⁶⁶ Un parent d'élève fait la remarque suivante : « Elles sont bénéfiques et permettent aux enfants de découvrir d'autres livres que ceux proposés au sein de la famille. »

⁶⁷ Cf. note de bas de page n°60 (p.55).

4.3 Relations avec l'extérieur, ou, comment faire connaître sa bibliothèque au monde entier

A l'ère d'internet, pourquoi ne pas en profiter pour montrer à tous, et pas seulement aux élèves et enseignants de votre école, que vous possédez une belle bibliothèque ? En effet, mettre la bibliothèque en ligne sur le site de l'école lui octroiera une image dynamique, qui ne pourra par ailleurs être que bénéfique pour la promotion de la lecture.

Si votre temps et vos moyens sont limités, on pourra se contenter d'une page statique. On y mettra une présentation de la bibliothèque avec ses fonds particuliers, des informations pratiques comme les heures d'ouverture ou les conditions de prêt, les activités pédagogiques ou culturelles qui y sont régulièrement réalisées, ainsi que des liens vers d'autres bibliothèques de la région ou d'ailleurs (Voisard, Stalder, 2001 : 24). On pourra y adjoindre des photos, en veillant bien à ce qu'elles présentent la bibliothèque sous son meilleur jour, et y diffuser l'éventuelle politique documentaire qu'on aura rédigée pour la bibliothèque.

Si on a plus de temps et de moyens, et surtout une personne disponible et motivée, on pourra développer une page dynamique, avec des articles sur l'actualité de la bibliothèque, les visites exceptionnelles d'auteurs, ou simplement une liste des nouvelles acquisitions ou une sélection de livres commentés. Avec beaucoup de temps, on pourrait même animer un blog en interaction avec les élèves pour faire des comptes-rendus de lecture. Cependant, cela exige de s'investir et de tenir le site à jour régulièrement. Si cela ne sera pas possible, il vaut mieux se contenter d'une page statique avec des informations générales qui ne seront pas appelées à être modifiées trop souvent.

Si l'EPFG optait un jour pour le logiciel PMB, grâce à un plug-in développé par la société OpenStudio, on pourrait créer un portail documentaire sur SPIP⁶⁸, le CMS utilisé par l'école. En langage profane, cela signifie que, sur le site de l'école, il y aurait une page web pour la bibliothèque où l'on pourrait non seulement avoir toutes les informations usuelles, mais aussi écrire toutes sortes d'articles, et surtout consulter directement le catalogue en ligne, depuis n'importe où. PMB propose d'aller voir à quoi

⁶⁸ PMB. Un portail SPIP pour PMB. In : *Site web de PMB* [en ligne]. 19 janvier 2010. http://www.pmbservices.fr/nouveau_site/portail_spip.html (consulté le 5 juillet 2011)

ressemble un tel portail sur [le site de démonstration](#) qui est mis à disposition par la société. De plus, pour nous faciliter la tâche, PMB propose également un tutoriel en ligne permettant d'installer ce fameux portail en seulement une heure.

5. Un logiciel de bibliothèque destiné aux écoles primaires

L'objectif, ici, était de proposer un logiciel qui soit adapté au contexte spécifique de mon mandat : une école primaire française, c'est-à-dire qui suit le programme de l'éducation nationale française, mais établie à Genève. D'autre part, le logiciel devait s'adresser en priorité aux élèves et aux enseignants, et non pas aux professionnels. De plus, pour correspondre aux habitudes de l'EPFG, le prêt autogéré par les élèves devait être possible, ce qui semble être une pratique plus répandue en France qu'en Suisse (ou qu'à Genève du moins).

C'est pourquoi j'ai délibérément axé mes recherches sur des ressources françaises avant tout. De même, j'ai accordé une grande importance à l'opinion des enseignants français lors de la sélection des logiciels.

5.1 Etat de l'art

5.1.1 De la nécessité d'informatiser une BCD

Informatiser une petite bibliothèque n'est pas toujours obligatoire. (Voisard, Stalder, 2001 : 5). En effet, si la collection est vraiment restreinte, on pourra se contenter d'une gestion, disons, plus traditionnelle. C'est le cas pour les nombreux coins-lecture des classes genevoises, par exemple, qui ne nécessitent pas le recours à l'informatique pour bien fonctionner.

Cependant, d'après l'enquête réalisée par Laurent Voisard et Christian Stalder, 52% des bibliothèques de Suisse romande étaient informatisées en 1999 (Voisard, Stalder, 2001 : 26). On peut raisonnablement supposer que ce chiffre a augmenté depuis.

5.1.1.1 L'avantage d'un logiciel en bibliothèque

Indéniablement, l'informatisation a ses avantages (Voisard, Stalder, 2001 : 6-7. Salquèbre, 2001. Ivankovic, 2009 : 187) :

- Rapidité (prêt deux à trois fois plus rapide, recherches effectuées en quelques secondes)
- Automatisation (évite les tâches répétitives)
- Recherche (recherche étendue, accès au catalogue)
- Gestion des fonds (statistiques, inventaires, nouvelles acquisitions, ...)
- Image (donne l'impression d'une bibliothèque plus moderne)

- Sécurité (listes de contrôle qui évitent les fautes d'orthographe et génération automatique d'un indice de cotation)
- Lisibilité (plus d'écritures manuscrites illisibles, mais listes imprimées)

Les inconvénients sont ainsi vite compensés. Par exemple, le temps « perdu » à s'approprier le logiciel et à entrer les données sera vite compensé par la rapidité de la recherche et la gestion des fonds (Salquèbre, 2001).

L'élève sera aussi plus vite autonome avec un logiciel qu'avec un fichier papier. De plus, consulter le catalogue de la bibliothèque est une bonne introduction à l'informatique en général et sera, pour l'élève du primaire, le premier contact avec un OPAC, outil qu'il retrouvera tout au long de ses études (Salquèbre, 2001). Et surtout, je pense que l'élève sera probablement plus intéressé par la recherche documentaire si elle passe par une interface attractive⁶⁹ plutôt que par la manipulation d'un fichier manuel ! La rapidité et la simplicité de la recherche seront également préférables pour l'enfant, qui s'impatientera ainsi moins que s'il avait dû rechercher des fiches manuellement dans un ou plusieurs fichiers.

Les enseignants aussi y trouveront leur compte, en pouvant effectuer des recherches plus rapidement pour préparer leurs leçons, en ayant la possibilité de connaître les choix de lecture de leurs élèves et de composer des bibliographies thématiques vite et facilement, etc. (Salquèbre, 2001).

5.1.1.2 Le B2i : brevet informatique et internet⁷⁰

Dans une optique d'égalité des chances, l'Éducation nationale française a mis au point ce brevet pour former les élèves à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication. Ainsi, une fois acquis, il atteste que l'élève sait maîtriser les outils multimédia ainsi qu'Internet. Le *B2i école* a été introduit dans les écoles primaires en 2002, mais sans obligation pour les institutions de le mettre en œuvre. C'est probablement pour cette raison qu'en juin 2008, on recensait moins de 30% d'élèves du CM2 ayant obtenu ce brevet.

Toutefois, cela démontre que l'utilisation de l'informatique est encouragée en France et confirme un intérêt pour les technologies de l'information, dont les logiciels de

⁶⁹ Selon les *Normes pour bibliothèques scolaires* aussi, l'utilisation de l'informatique « rend la bibliothèque scolaire plus attractive ». (CLP, 2000 : 37)

⁷⁰ [MENJVAa]. Le B2i, une attestation de compétences "informatique et internet" pour les élèves. In : *Educnet* [en ligne]. 06/04/2011 <http://www.educnet.education.fr/formation/certifications/b2i> (consulté le 15.06.2011)

bibliothèque font partie. D'ailleurs, le point 4.4 du B2i école met bien en valeur ces derniers en proclamant :

« Je sais utiliser un mot-clé ou un menu pour faire une recherche. »

5.1.2 La situation générale et actuelle des progiciels de bibliothèque en France

Le choix de logiciels pour les bibliothèques est vaste. Tosca Consultants, dans son enquête annuelle de 2011, en a distingué pas moins de 118, répartis entre 43 fournisseurs en France ou diffusant leurs progiciels sur le territoire français. Dans ce contexte, les solutions pour les bibliothèques scolaires ne sont pas majoritaires. Le CRDP de Poitou-Charentes, avec son logiciel « BCDI », et PMB se taillent la part du lion dans ce secteur : ne reste ensuite plus qu'1% de part de marché pour les bibliothèques d'école (Maisonneuve, 2011a : 22-23 ; 2011b : 23-24).

Toutefois, les résultats de l'enquête ne se penchent pas sur la situation spécifique des bibliothèques de l'enseignement primaire. Bien sûr, quand Tosca Consultants recense 104 BCDI3 Ecole et 17 BCDI3 Web Ecole, nous pouvons en déduire que ces logiciels sont implantés dans des écoles primaires. Mais quand on nous parle d'un parc de 495 PMB, comment savoir s'il s'agit d'écoles primaires ou plutôt d'écoles secondaires ? Cependant, les tendances que relèvent Marc Maisonneuve, l'auteur de l'enquête, donnent des orientations générales qui influencent assurément le développement général des logiciels à destination des écoles (Maisonneuve, 2011a : 22-23 ; 2011b : 23).

C'est ainsi qu'on remarque que les logiciels peuvent être utilisés seuls, mais également en complément d'un produit de la concurrence. Du côté du cadre technique, deux géants s'affrontent : Microsoft et l'Open Source. C'est pourquoi Windows est le système d'exploitation de serveurs le plus cité dans l'enquête (plus de la moitié des citations, pratiquement deux tiers). Quant au système de gestion de fichiers et de bases de données le plus cité, il s'agit de MySQL, devant SQL Server et Oracle. Les autres, comme Access, sont loin derrière (Maisonneuve, 2011a : 24).

Il est intéressant de noter que la plupart des logiciels de bibliothèque ont été conçus dans les années 1990, ce qui en fait augmenter l'âge moyen. Or, on voit apparaître de plus en plus de solutions en mode hébergé. « Si ce mouvement se confirme, les systèmes un peu anciens devront être réécrits afin de supporter dans de bonnes conditions l'exploitation en mode hébergé », écrit Marc Maisonneuve. Il continue son article en décrivant l'évolution des futurs logiciels : « full web, mode hébergé,

interopérables et modulaires, s'appuyant sur des bases de connecteurs et des bases de connaissances alimentées et administrées par le fournisseur. » Enfin, il conclut en prédisant que, suite à des rachats et des fusions, on finira par trouver moins d'une dizaine d'entreprises en concurrence sur le marché des progiciels de bibliothèques. (Maisonneuve, 2011a : 25, 2011b : 25)

5.1.3 Ressources TICE : l'avis des enseignants français

Pour obtenir un panorama plus complet de l'offre de logiciels destinés aux élèves de l'enseignement primaire, je me suis donc tournée vers les sites des enseignants ressources TICE⁷¹. En effet, ceux-ci proposent souvent des sélections de logiciels pour gérer des BCD, parfois enrichies de leurs propres commentaires. De ces appréciations ont émergés des critères de sélection propres aux enseignants et qui ne sont pas forcément prioritaires pour des bibliothécaires.

Il ressort également de ces recherches que des logiciels non professionnels, mais développés par des particuliers sur leur temps de loisir, sont souvent plébiscités par les enseignants. Le prix du logiciel, d'ordinaire dérisoire, joue évidemment un rôle dans ce choix, mais pas seulement. On constate en effet que les développeurs indépendants sont proches des utilisateurs, adaptant les fonctionnalités selon la demande. D'ailleurs, ce sont généralement eux-mêmes des enseignants : ils connaissent donc très bien les besoins de leurs collègues et sont conscients de la nécessité de fournir un produit simple à utiliser. Ces arguments expliqueraient que de tels logiciels, qui passent souvent inaperçus des professionnels, aient une si bonne presse dans les milieux de l'éducation primaire.

5.1.4 Quelques visites et un sondage : l'avis des bibliothécaires du bassin genevois (au sens large)⁷²

Pour les besoins de mon enquête, il était intéressant de connaître la situation des écoles privées proches de l'EPFG. C'est ainsi que j'ai rendu visite à deux écoles privées en France voisine (l'une en Haute-Savoie et l'autre dans le département de l'Ain), ainsi qu'à deux écoles privées de Genève, pour interroger leur bibliothécaire. Comme il ne s'agissait que d'un tout petit échantillon d'écoles privées, j'ai également adressé un court sondage aux 25 écoles privées restantes faisant partie de

⁷¹ TICE : Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement

⁷² En espérant que nos voisins français des départements limitrophes me pardonneront cet abus de langage...

l'Association genevoise des écoles privées (AGEP) et inscrites sous la catégorie « Enfantine et primaire (de la 1^{ère} à la 8^{ème}) »⁷³. De ce fait, j'espérais dresser un panorama de l'utilisation des logiciels de bibliothèque en école primaire, dans la région englobant géographiquement et culturellement l'EPFG.

J'ai ainsi pu apprendre qu'il est plutôt rare que les élèves soient autorisés à emprunter eux-mêmes leurs livres via le logiciel, comme c'est le cas à l'EPFG. Il n'y a guère que dans l'une des écoles françaises visitées où l'interface "élève" est utilisée. Cette pratique du prêt autogéré semble donc plutôt être d'origine française, ce que corrobore la littérature.

Cela peut aussi expliquer le choix des logiciels : à partir du moment où ce sont des adultes, bibliothécaires professionnels ou enseignants, qui utilisent essentiellement le logiciel pour effectuer le prêt, l'interface « élève » n'est plus indispensable et des produits plus « classiques » peuvent être utilisés. Par conséquent, on retrouve l'utilisation de PMB et Bibliomaker dans plusieurs écoles. Le logiciel Mandarin⁷⁴ a également été cité. Ces deux derniers logiciels ont parfois été critiqués, notamment pour leur manque de simplicité. Enfin, quelques écoles utilisent des logiciels dont je n'ai pas pu trouver de trace, vraisemblablement parce qu'ils n'étaient plus en production.

5.1.5 Une visite virtuelle à l'étranger : un bref aperçu des logiciels de bibliothèque scolaire de nos voisins

Par acquis de conscience, j'ai fait quelques rapides recherches sur Internet pour avoir un bref aperçu du genre de logiciel utilisé en milieu scolaire dans les autres pays voisins.

C'est ainsi que j'ai trouvé une entreprise active essentiellement en Allemagne et en Autriche, qui proposait le logiciel *Bibliotheca2000 school* (Bond, 2011), une déclinaison de son logiciel *Bibliotheca* spécialement pensée pour les bibliothèques scolaires (*Schulbibliotheken*). Il n'est mentionné nulle part de manière explicite que le prêt autogéré par les élèves est une fonctionnalité disponible. Seule la phrase " Auch die Recherche und Selbstbedienungs-Funktionen sind für Schüler und Lehrer ohne Vorkenntnisse einfach zu nutzen " pourrait y faire penser, encore que le terme de

⁷³ Cf chapitre 2.4.2.1 et annexe 2.

⁷⁴ MANDARIN LIBRARY AUTOMATION. Mandarin Library Automation Solutions [en ligne]. 2010. <http://www.ml solutions.com/index.php> (consulté le 05.06.2011)

Selbstbedienungs-Funktionen ("fonctions de self-service") reste franchement flou, même pour un alémanique⁷⁵. Il serait intéressant d'approfondir la question des habitudes de prêt du public scolaire germanophone pour voir si l'autogestion y est proposée aux élèves, comme elle l'est en France.

Bien entendu, d'autres logiciels sont disponibles sur le marché allemand. Je citerai par exemple un wiki⁷⁶ qui donne quelques adresses où trouver des logiciels pour bibliothèques scolaires (*Littera*, *Library* de Fleischmann, *Perpustakaan* de Müller und Stein, le logiciel danois *Dantek*) ainsi qu'un lien vers une liste de 52 programmes et un autre vers un travail de bachelor de 2008 sur le marché actuel des logiciels de bibliothèques en Allemagne, surtout open source. Bien entendu, ce mémoire, bien que fort complet, est déjà quelque peu dépassé. En effet, certains liens sont cassés, comme par exemple celui du site du logiciel *Microlib* (www.microlib.de) qui renvoie automatiquement à la page présentant le logiciel *Bibliotheca*, cité dans le paragraphe précédent.

Au Royaume-Uni, j'ai découvert l'existence du logiciel *Junior Librarian* (Micro Librarian Systems, 2011). Il coûte assez cher, mais propose l'autogestion du prêt aux élèves avec des interfaces spécialement adaptées aux enfants de cet âge. Le logiciel semble très simple d'utilisation et est en tout cas très attractif au niveau du design. Pour l'instant, l'interface en français est limitée, mais les concepteurs songent à développer les fonctionnalités multilingues pour 2012⁷⁷ - pour autant que des opportunités sur le marché francophone leur ouvrent des perspectives de ventes. Il faut toutefois relever que l'une des écoles privées genevoises en est déjà équipée.

En Belgique francophone, il existait un programme spécifiquement dédié à la gestion d'une bibliothèque scolaire primaire, *Open Biblio* (Descamps, 2005), mais ce dernier ne semble plus mis à jour depuis 2005. En effet, il a dû fortement souffrir de la concurrence de son homonyme américain (Stetson, 2011) ainsi que de la montée en puissance de PMB, basé sur la même architecture que le petit programme (PHP, MySql). Un autre logiciel belge est apparu lors de mes recherches : *Socrate*

⁷⁵ La question a été posée à un collègue et ami suisse-allemand.

⁷⁶ Réseau social. Bibliothekssoftware. In: *das Schulbibliotheks-Wiki* [en ligne]. Dernière modification de cette page le 21 avril 2011 à 14:30. <http://schulbibliothek.wikispaces.com/Bibliothekssoftware> (consulté le 06.06 2011)

⁷⁷ Darren Donohue, chargé du projet Junior Librarian, courrier électronique avec l'auteur, 31 mai 2011.

(Microcraft, s.d.). Toutefois, il ne semble pas spécifiquement destiné aux bibliothèques du primaire.

En Espagne, on rencontre par exemple le logiciel libre, gratuit et prêt à l'emploi *Biblio* (Graña, s.d.), prévu pour les bibliothèques scolaires, mais avec une interface plutôt austère. Le ministère de l'éducation nationale, quant à lui, propose le programme *ABIES* (**A**plicación para las **B**ibliotecas **E**scolares) pour la gestion automatisée des bibliothèques scolaires non universitaires (Instituto de Tecnologías Educativas, s.d.). Cependant, il ne semble pas que le prêt autogéré par les élèves soit disponible.

En Italie, le logiciel *Winiride* (Agenzia Nazionale...2005) connaît une large distribution à travers les écoles du pays. Très complet, il ne semble néanmoins pas prévu pour une utilisation faite par les élèves. Au contraire, deux logiciels clairement destinés aux enfants sont proposés sur le site *Educazione & Scuola* (Ialacqua, 2009) : *Biblioteca mia*, de Fatatrac, et *Biblioteca Junior*, de Argo Software.

En Serbie, enfin, les bibliothèques scolaires de tous les niveaux, y inclus élémentaire, se voient proposer une application basée sur le langage C, utilisant du XML, et consultable online. Celle-ci offre une interface différente selon le profil de l'utilisateur (élève ou enseignant), mais qui semble très austère pour des élèves du primaire. Par contre, le passage de classe se fait très aisément (Ivankovic, 2009).

Ce rapide tour d'horizon des logiciels de bibliothèques scolaires ne prétend pas du tout être exhaustif. Il ne s'agit que de quelques pistes qu'il serait intéressant d'approfondir pour avoir une vision globale du choix de logiciels dans les écoles primaires et étudier leur utilisation d'un pays à l'autre.

5.2 L'établissement d'une liste de logiciels

La prochaine étape de mon travail consistait à rechercher les logiciels utilisés en école primaire, et plus particulièrement en France, étant donné que leurs habitudes documentaires correspondaient davantage à celles de l'EPFG. Par conséquent, j'ai fait des recherches sur Internet, en utilisant quatre moteurs de recherche (Google, Yahoo, Bing et Exalead), principalement avec les mots-clés « logiciel » et « BCD », ce dernier terme me garantissant d'obtenir des résultats dans un contexte français.

J'aurais pu également diffuser un appel sur les listes de distribution, telles que SwissLib pour la Suisse ou ADBS-INFO pour la France. Cependant, comme je m'adressais à des écoles primaires qui, la plupart du temps, soit n'utilisent pas de

logiciel, soit n'emploient pas de bibliothécaire professionnel, j'ai préféré recourir à d'autres moyens.

Malheureusement, les bases de données telles que LISA et LISTA ne m'ont fourni aucun résultat réellement intéressant concernant les logiciels utilisés dans les bibliothèques d'école primaire.

Je me suis donc contentée des résultats obtenus sur Internet. J'ai ainsi établi une liste de tous les logiciels rencontrés au gré de mes recherches. Pour plus de clarté, j'ai réalisé un tableau avec les colonnes suivantes: nom du logiciel, dernière date de mise à jour, prix, commentaires généraux sur les fonctionnalités et les particularités du produit, commentaires et avis recueillis sur le net et lien url.

Puis j'ai établi une liste des sources utilisées, afin de mieux me rendre compte de qui citait quoi. Cela me permettait aussi de voir le nombre d'occurrences et la fraîcheur de l'information citée.

Enfin, une bibliographie commentée a été établie parallèlement, pour pouvoir situer les critiques. Celle-ci se retrouvera à la fin de ce mémoire.

5.2.1 Une première liste de logiciels

Ces recherches m'ont conduite à établir une longue liste de logiciels. La première étape a été de repérer ceux qui étaient visiblement morts depuis longtemps (par ex. « BCD » de J.F. Vassard), ceux qui avaient changé de nom (« Lissage », devenu « Volubilis »), ceux qui étaient désignés de différente façon (« Bibliothèque » (nom du logiciel) et « BGP » (nom du fournisseur)) et ceux qui n'étaient destinés qu'aux écoles maternelles (« Biblip »). Suite à ces premières éliminations, il restait quand même 22 logiciels en lice.

Un second écrémage a été opéré pour supprimer les logiciels dont la dernière mise à jour datait de plus de 3 ans et dont l'absence de commentaire sur le site permettait de supposer que le développement du logiciel n'était plus actif depuis cette époque. C'est le cas, par exemple, de Bécédérom, encensé par la critique il y a quelques années encore, mais qui ne semble plus avoir bougé depuis le 13 avril 2003.

A ce stade, la liste comportait encore 14 noms.

1. BCDI Ecole 3
2. BcdXpress Ecole 2009
3. Biblio Puce 3

4. Biblioboost
5. BiblioNet
6. Bibliothèque 2009
7. Book'in 2010
8. Book1
9. GESTBCD 2009
10. La BCD (de Jean-Marie Fontaine)
11. Papyrus 2000 2008
12. PMB
13. Ptiblio 2008
14. Volumen 2008

GestBCD 2009 illustre le cas de certains logiciels : dernière version datant de décembre 2009, corrigée en décembre 2010 et mise à jour générale du site en janvier 2011. Bien que le développeur semble encore en activité, les mises à jour ne sont pas fréquentes du tout (une fois par année au maximum). Ces logiciels ont donc également été éliminés.

Enfin, si les informations à disposition sur le site étaient vraiment pauvres, que le logiciel ne bénéficiait que d'une promotion marginale sur les sites d'enseignants, d'autant plus si ces sites n'étaient pas mis à jour récemment ou moins consciencieux dans leur travail d'analyse et qu'ajouté à cela, le logiciel était payant, celui-ci n'a pas non plus été retenu.

C'est ainsi que j'ai finalement conservé 5 logiciels à tester dans les grandes lignes :

1. BCDI Ecole 3
2. Biblio Puce 3
3. Biblioboost
4. La BCD (de Jean-Marie Fontaine)
5. PMB

5.2.2 Un hit parade de 5 logiciels

Au terme d'une réduction drastique des effectifs, cinq logiciels ont donc été sélectionnés, qui sont aussi ceux qui ont été retenus par les enseignants dans leurs articles les plus récents⁷⁸.

5.2.2.1 BCDI Ecole 3

Edité par le CRDP de Poitou-Charentes (réseau CNDP/SCEREN), ce logiciel très complet a été reconnu d'intérêt pédagogique (RIP) par le Ministère de l'Éducation Nationale⁷⁹.



C'est pourquoi il s'est imposé massivement dans de nombreuses écoles françaises. Le CRDP de Poitou-Charentes fait état de 6600 écoles⁸⁰ utilisant son logiciel BCDI Ecole, parmi lesquels Tosca Consultants recense 104 utilisations de la dernière version, BCDI Ecole 3 (Maisonneuve, 2011b : 23).

Ce logiciel propose toutes les facilités bibliothéconomiques usuelles, couplées à une interface didactique à destination des élèves. De plus, un *Club BCDI*⁸¹ apporte tout le soutien nécessaire aux utilisateurs de ce logiciel (forum, questions-réponses, liste de diffusion, etc.) Un accès online au logiciel est possible, moyennant une petite dépense supplémentaire.

Les critiques les plus fréquentes à son encontre concernent son prix élevé pour de petites institutions, ainsi que le fait qu'il soit "lourd" (Frouin, 2009). Laissons par exemple la parole au CDDP de la Gironde:

"Les écoles rencontrent parfois des difficultés pour le faire fonctionner, en particulier parce qu'elles ne disposent pas de personnels professionnels de la documentation."
(BCDI Ecole en Gironde)

Ce logiciel ne sera donc pas forcément le plus adapté aux petites structures, souvent en manque de moyens et de personnel qualifié.

⁷⁸ Cf par exemple l'article du 4 janvier 2011, rédigé par Claire Barrault et Marc Le Moal, où sont comparés Biblioboost, La BCD et Biblio Puce, ou celui de Olivier Marmoux, publié le 15 novembre 2010, et qui propose Biblio Puce, LA BCD et BCDI Ecole (Barrault, Le Moal, 2011).

⁷⁹ CRDP POITOU-CHARENTES. BCDI Ecole. In: *Solutions documentaires* [en ligne]. <http://soldoc.crdp2-poitiers.org/bcdi/index.php?actif=bcdi&dom=1&PHPSESSID=36459f70bdbba2d7e6720381ad74c797> (consulté le 7.06.2011)

⁸⁰ Cf. CRDP POITOU-CHARENTES. Nos références. (...)

⁸¹ Cf. CRDP POITOU-CHARENTES. *Club BCDI*, (...)

5.2.2.2 *Biblio Puce*

Il s'agit également d'un logiciel payant, mais moins cher que BCDI Ecole. Edité par Logiscol, il est facile et agréable à utiliser, tant par les élèves que par les enseignants non



Biblio Puce 3

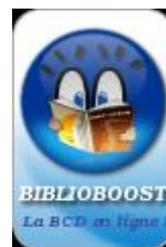
documentalistes. Il favorise ainsi l'autonomie des élèves non seulement pour la recherche, mais aussi pour les prêts. Par ailleurs, l'aide à la cotation (Dewey) et le thésaurus adapté aux enfants devraient trouver grâce aux yeux des enseignants.

En outre, il comporte à ce jour une base de références de plus de 48'000 fiches dont environ 41'000 illustrations de couverture. Les fiches absentes peuvent être recherchées sur Internet et les couvertures de livres numérisées directement à partir du logiciel. Ce logiciel est ainsi fondé sur la récupération d'informations, pour rendre la saisie plus simple et surtout rapide (Frouin, 2009. Réseau départemental de ressources informatiques du Rhône, 2011). L'impression d'étiquettes est aussi possible, tout comme l'utilisation d'un lecteur de codes-barres, qui est optionnelle.

Ce logiciel, sans être encensé, est généralement plutôt bien noté, si ce n'est que certains lui reprochent son prix et le fait qu'il soit monoposte (Barrault, Le Moal, 2011). Il me semble être un bon compromis entre un logiciel professionnel et un logiciel destiné à des enseignants.

5.2.2.3 *Biblioboost*

Cette application, disponible online et gratuite, a été créée par un enseignant, Emmanuel Beadou. Elle est écrite en PHP et communique avec une base de données gérée par MySQL. L'originalité du site est la possibilité de créer des QCM de lecture liés aux livres présents dans la base de données. Ces QCM, ainsi que les



notices, sont partagés entre toutes les écoles du réseau qui enrichissent mutuellement la base de données. La saisie des informations est simple, via l'ISBN pour les documents. Quant à la navigation en général, elle est aisée et intuitive. De plus, les utilisateurs bénéficient de nombreuses explications très didactiques sur le site lui-même et peuvent encore trouver des solutions sur le forum mis à leur disposition. Le développeur et administrateur de cette application, Emmanuel Beadou, répond rapidement et s'efforce de toujours améliorer les fonctionnalités selon la demande des utilisateurs.

L'interface du site lui-même est très conviviale et tout à fait adaptée aux écoles primaires. A noter la possibilité d'afficher deux versions d'OPAC, une pour les plus

jeunes et une pour les plus grands élèves de l'école élémentaire, à choix pour chaque nouvel utilisateur. Les comptes élèves peuvent également être protégés par un mot de passe individuel, ce qui garantit plus de sécurité.

On pourrait toutefois regretter l'absence d'aide à la cotation Dewey, d'édition d'étiquettes et d'affichage des illustrations de couverture. Par ailleurs, l'avantage d'être une application online, c'est-à-dire d'être accessible de partout et de pouvoir stocker ses données en ligne, peut se révéler un inconvénient car, bien que lesdites données soient correctement protégées, cette option pourrait décourager certaines personnes méfiantes en ce qui concerne la sécurité sur Internet. De nombreuses écoles dans le monde entier, et pas seulement en France, ont pourtant déjà adopté Biblioboost et les utilisateurs s'en disent très satisfaits. Ils plébiscitent notamment la possibilité de terminer le travail à domicile grâce à l'accès online, ainsi que le confort de disposer d'un réservoir de notices partagées, le tout étant simple, clair et gratuit. A cela s'ajoute la très grande disponibilité d'Emmanuel Beaudou, précisent-ils.

5.2.2.4 La BCD (de Jean-Marie Fontaine)

C'est le logiciel actuellement en usage à l'EPFG. Il a été développé pendant son temps libre par Jean-Marie Fontaine, un professeur des écoles et maître formateur en France. Bien



que ce dernier soit seul et bénévole, il est très réactif, faisant des mises à jour régulières et répondant rapidement aux questions et aux besoins des utilisateurs.

« La BCD », construit entièrement sur le langage Microsoft Visual Basic 5.0 Pro, se révèle tout à fait performant pour effectuer les opérations basiques inhérentes à la gestion d'une BCD, y compris l'autogestion du prêt par les élèves. Ce logiciel a l'avantage d'être peu cher, très simple d'utilisation et de proposer de nombreuses fonctionnalités appréciables, comme l'édition d'étiquettes, l'aide à la cotation Dewey ou l'importation de notices via MoCCAM.

Au contraire d'autres logiciels, il n'est pas conforme aux règles de la bibliothéconomie, mais s'avère amplement satisfaisant dans le cadre d'une utilisation par des enseignants ou des bénévoles. Les explications mises en ligne, de même que celles de la documentation fournie, sont tout à fait détaillées. De plus, une assistance en ligne est proposée, via Teamviewer, pour dépanner directement ceux qui n'arriveraient pas autrement à régler leurs problèmes avec le logiciel.

Utilisé dans plusieurs milliers d'écoles selon les dires de l'auteur, ce logiciel bénéficie en tout cas d'une grande popularité parmi les enseignants français et sur les sites de

ressources TICE, et ce depuis plusieurs années. Sans être parfait, et bien qu'il pourrait être encore amélioré sur des points essentiels pour des bibliothécaires, je pense que « La BCD » peut satisfaire les besoins basiques d'une petite institution avec un budget serré et privée de l'aide d'un bibliothécaire professionnel.

Etant donné qu'il s'agit du logiciel utilisé aujourd'hui à l'EPFG, et sur les conseils de Alexandre Boder, professeur HES à la Haute Ecole de Gestion de Genève, j'ai réalisé une analyse SWOT de ce produit, afin de mettre en évidence ses forces et ses faiblesses (cf annexe 10).

5.2.2.5 PMB

Ce SIGB entièrement libre⁸² jouit d'une popularité grandissante dans toute la francophonie. Gratuit, il ne nécessite de délier sa bourse qu'au cas où l'on souhaiterait recourir à l'appui de sa société de services, baptisée de manière originale « PMB Services ». Cependant, une communauté très forte et très active offre un soutien inégalable à toute personne motivée pour se lancer seule dans l'aventure. Il n'est donc pas nécessaire d'être un informaticien hors pair pour installer PMB dans sa bibliothèque. Par la suite, l'utilisation courante du SIGB est simple et intuitive. Les nombreuses fonctionnalités à disposition, toutes conformes aux normes bibliothéconomiques en vigueur, sont un atout précieux. Mais c'est la grande liberté et l'impressionnante modularité qu'offre cet outil qui fait principalement son succès.



En France, PMB dans les BCD, c'est déjà une réalité. En effet, cela fait de nombreuses années que plusieurs écoles élémentaires l'ont adopté comme système de gestion de leur bibliothèque. Par exemple, à l'Ecole Primaire Publique Saint Gabriel, en Avignon (84), dans le cadre d'un projet d'école durant l'année scolaire 2004-2005, des enfants du CM2 ont été amenés à cataloguer eux-mêmes des livres sur PMB pour leur BCD (Hollebecq, 2006). Cette expérience semble avoir ravi les élèves. Les retombées sont également positives du point de vue de la recherche, car l'un des élèves dit qu'il est plus facile de chercher dans le catalogue que directement dans les rayons (Quay, 2007). Par contre, il n'est précisé nulle part que les élèves de l'école, après avoir

⁸² Pour plus d'informations sur les logiciels libres, et plus spécifiquement sur PMB, voir par exemple cet article, basé sur un travail de diplôme de la HEG datant de 2004 : BERIZZI, Ludivine, ZWEIFEL, Carole. Le pingouin bibliothécaire : les logiciels libres de gestion de bibliothèque. In : *RESSI* [en ligne]. Juillet 2005, An 1, n°2. <http://www.otracuba.org/ressi/?q=pingouinbilio02> (consulté le 13.06.2011)

catalogué eux-mêmes les livres, ont pu les emprunter seuls via PMB, avec ou sans interface élève. Ceci est d'ailleurs une question récurrente pour toutes les écoles élémentaires qui l'utilisent. En théorie, néanmoins, on peut tout à fait paramétrer une interface exclusivement pour le prêt des élèves, en choisissant l'option « circulation restreinte » pour ce groupe d'utilisateurs.

PMB est en effet hautement paramétrable. C'est ainsi qu'on peut personnaliser l'interface selon ses besoins. Pour illustrer cela, voici deux exemples de pages d'accueil de l'OPAC de bibliothèques primaires françaises, réalisées avec PMB :

Page d'accueil (du catalogue) de la BCD de l'école Georges Brassens

The screenshot shows the homepage of the library's OPAC. At the top, it says 'Bibliothèque de l'école Georges Brassens' and 'Bienvenue sur le site de notre bibliothèque. N'hésitez pas à venir aussi jeter un coup d'oeil sur le site de notre école [icône] et ... BONNE LECTURE !'. Below this is a search section titled 'Recherche simple' with a search bar and several checkboxes for search criteria: Titres, Collections, Résumé et notes, Auteurs, Indexations décimales, and Mots clés. There are also buttons for 'Rechercher' and 'Ajout'. Below the search section, there are four icons representing different library services: 'Ecole Maternelle', 'Ecole élémentaire', 'Bibliothèque pédagogique', and 'Réseau CALACLE'. In the center, there is a circular graphic with a flower-like design and the text 'passez votre souris sur les pétales de la marguerite...'. At the bottom, there is a section titled 'Dernières acquisitions' with a list of books and their authors.

Source : http://ecolebrassenscleguer.nuxit.net/pmb/opac_css/

Figure 10: BCD de l'école Georges Brassens, avec PMB

Page d'accueil (du catalogue) de la BCD de l'école de Mareil sur Loir

rechercher avec pmb

École de Mareil sur Loir (Sarthe)

Accueil

Recherche simple Recherche multi-critères

6 Juin 23° 13°

BCD de l'école de Mareil sur Loir

Bienvenue sur

le site internet de la BCD de l'école de Mareil sur Loir (Ecole Rurale à 2 classes du Sud Sarthe)

Depuis ce site vous pouvez :

- consultez l'ensemble des ouvrages de la BCD, afficher vos emprunts en cours grâce à vos identifiants, réserver un ouvrage
- faire des recherches pour les exposés

L'école compte 2500 livres, achetés par la Mairie et la coopérative scolaire de l'école. Nous constatons depuis quelques temps, que certains livres nous reviennent détériorés (plus de couverture plastique, plus de code-barres, pages arrachées ou abimées...). Pour autant, nous n'allons pas arrêter le prêt aux élèves. Depuis la rentrée 2009/2010, en collaboration avec la Mairie, il sera désormais facturé un forfait-remplacement des livres (5,00€/livre) dès qu'ils seront rendus abimés. De même ce forfait sera appliqué, dès lors que les livres n'auront pas été rendus à l'école après l'émission de 2 lettres de rappel.

BCD ecole

salle des maîtres

Dernières acquisitions

Voici les derniers ouvrages saisis dans le catalogue :

- le petit chaperon rouge
- Timothee va a l'école
- Timothee va a l'école
- Zékéyé et la toute petite musique
- Zékéyé. Zékéyé et le crocodile / Nathalie Dieterlé
- L'Afrique, petit Chaka / Marie Sellier
- ZEKEYE A L'ECOLE / Nathalie Dieterly

Source : http://bcdemareil.free.fr/pmb/opac_css/

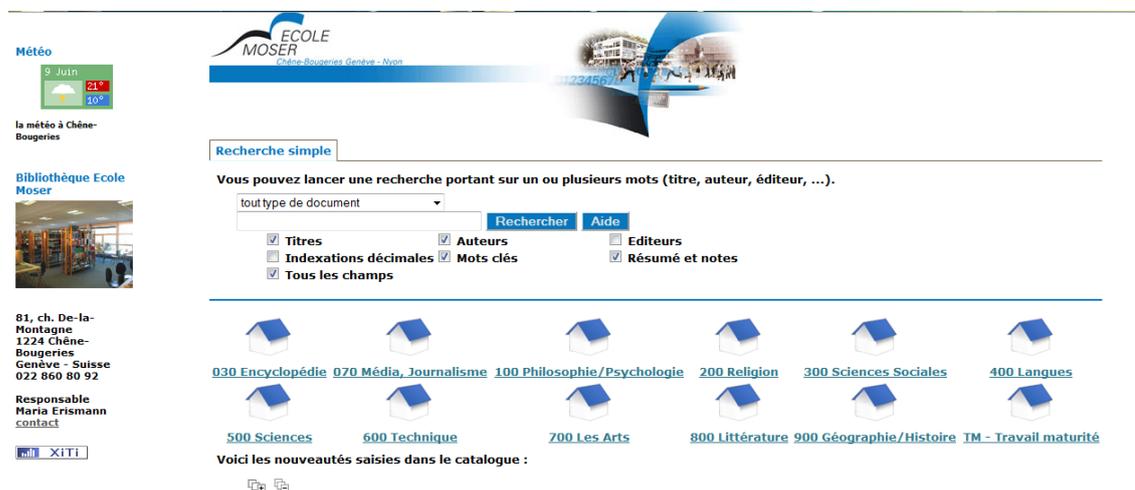
Figure 11: BCD de l'école de Mareil sur Loir, avec PMB

Preuve de la popularité de PMB en France, de nombreux sites d'enseignants en parlent. Par exemple, plusieurs articles sur le site de circonscription La Flèche, de l'académie de Nantes, expliquent comment installer, configurer et utiliser le logiciel PMB, copie d'écran en prime (Académie de Nantes, 2010) pour gérer aisément sa BCD. De plus, un forum permet aux enseignants de communiquer les problèmes rencontrés et de trouver une solution auprès du responsable de site. La dernière contribution datant de janvier 2011, on peut encore raisonnablement espérer que ledit responsable soit encore disponible. Mais même si ce n'était pas le cas, il reste toujours les forums d'utilisateurs de PMB.

En Belgique, PMB remporte un succès écrasant : il était utilisé dans 46 des 47 bibliothèques francophones de Belgique, selon une enquête de 2008 (Chalon, Melon, 2008 : 7). Mais celle-ci ne précise pas quelle est la proportion d'écoles primaires y ayant eu recours, et encore moins si l'autogestion du prêt était active.

En Suisse, PMB fait également des adeptes. Etant donné mon sujet, je me suis plutôt concentrée sur Genève. C'est ainsi que j'ai appris, via le sondage que j'ai diffusé, que deux écoles privées utilisaient ce SIGB, l'une d'entre elles étant l'école Moser.

Page d'accueil (du catalogue) de la bibliothèque de l'Ecole Moser



Source : http://biblio.ecolemoser.ch/catalogue_en_ligne/

Figure 12: Bibliothèque de l'Ecole Moser, avec PMB

Toutefois, l'une comme l'autre, ces écoles ne permettent pas aux élèves d'emprunter seuls des ouvrages en passant eux-mêmes par le logiciel. Dans les deux bibliothèques, un bibliothécaire professionnel est toujours là pour surveiller les élèves.

Quant au secteur public, il songe également à PMB. En effet, le SEM Documentation, dans le cadre du projet GeLibrEdu, envisage d'équiper les bibliothèques des écoles primaires publiques du canton avec ce logiciel⁸³. Le projet n'est pas encore abouti à l'heure où j'écris ces lignes, mais l'idée serait de fournir aux écoles primaires qui le souhaitent une interface simplifiée et prête à l'emploi de PMB, qui répond à leurs besoins spécifiques.

5.3 La construction d'une grille d'analyse

Pour faire un choix rationnel, quand il s'agit de se déterminer pour un logiciel, il convient d'établir des critères pondérés afin de pouvoir comparer objectivement les solutions retenues. Au préalable, il faut déterminer ses besoins. Une bonne technique,

83 Patrick Johner, entretien avec l'auteur, Genève, 1er juin 2011.

conseillée par Alexandre Boder, professeur HES à la HEG de Genève, consiste à faire une analyse des priorités, que l'on présentera sous forme de tableau (cf annexe 11).

5.3.1 Le choix des enseignants

Dans un premier temps, j'ai construit une grille très simple, essentiellement composée des critères importants aux yeux des enseignants, d'après ce que j'avais pu relever sur les sites des enseignants ressources TICE (Barrault, Le Moal, 2011. Frouin, 2009. Guzovitch, 2008) et de ce qui était ressorti de mes entretiens et visites dans la région, sans oublier les besoins de mon mandant. C'est ainsi que j'ai listé les critères suivants, sans souci d'ordre particulier : éditeur, prix, environnement technique, soutien (documentation, forum, etc.), accès (online/monoposte), existence d'une interface élève simplifiée, possibilité de faire le passage de classe en une seule manipulation, base de références / importation de notices, cotation Dewey incluse ou non, listes contrôlées (auteur, titre, éditeurs et descripteurs), édition d'étiquettes, illustrations de couverture, lecteur de code-barres, gestion de plusieurs types de documents, possibilité de créer facilement des listes d'inventaires, recommandations (écoles utilisatrices, institutions officielles, enseignants ressources TICE, etc.) Pour compléter cette grille, j'ai ajouté des commentaires selon les tests effectués ou les recherches menées, sans négliger les opinions d'utilisateurs recueillies ici et là.

Afin de remplir cette première grille, il m'a fallu rechercher des informations dans la documentation mise à disposition, sur les sites des auteurs et éditeurs. Quand cela ne suffisait pas, j'ai contacté directement ces derniers : ils m'ont ainsi soit fourni les réponses qui me manquaient, soit donné l'accès à une base de démonstration, pour que je puisse me faire une meilleure idée de leur produit. Tous ont été très serviables et ont répondu rapidement à mes demandes. La seule difficulté a été de contacter des utilisateurs, ces données étant logiquement protégées. Emmanuel Beaudou, développeur de Biblioboost, m'a cependant très gentiment et rapidement mise en contact avec quelques écoles de son réseau qui avaient acceptées d'être interrogées.

Cette première évaluation (cf annexe 12), présentée à mon mandant, a permis d'éliminer BCDI Ecole, jugé trop cher et plus complexe que nécessaire au vu des besoins restreints de l'EPFG. Biblio Puce, quoique moins cher, a aussi été éliminé à cause de son prix, ce critère étant important pour mon mandant. Biblioboost, a également été refusé, principalement à cause du fait qu'il était en ligne. Le même argument était valable pour PMB, bien que celui-ci soit tout à fait performant en matière de bibliothéconomie, allié à l'avantage d'être gratuit. Cependant, le logiciel La BCD a prouvé qu'il correspondait parfaitement aux besoins de l'EPFG, malgré le temps

perdu à l'occasion du passage de classe en début d'année. Décision a donc été prise de conserver le logiciel en place, moyennant une mise à jour afin de bénéficier de l'application MoCCAM pour la récupération des notices.

Pour confirmer ce choix de manière formelle, j'ai pondéré les critères selon les besoins et les choix de mon mandant (cf annexe 13). Le prix était l'un des critères principaux, il a donc bénéficié d'un poids plus important. A l'inverse, des critères essentiels pour d'autres écoles n'étaient pas pertinents pour l'EPFG, comme le fait de pouvoir gérer plusieurs documents (je rappelle que la bibliothèque de l'EPFG ne comporte que des livres).

Quand une hiérarchisation se présentait entre les cinq logiciels, la notation s'étendait de 1 à 3 ou 4, selon l'écart observé au niveau de l'offre. S'il suffisait de remarquer la présence du critère requis, dans ce cas, la notation restait binaire, c'est-à-dire soit 1, soit 0. Dans le cas de l'accès internet, l'hébergement en local (ordinateur monoposte) étant privilégié par M. Dupraz par rapport à la mise en ligne des données, cela explique que PMB et Biblioboost ont été notés avec 0 tandis que les trois autres ont obtenu la note 1.

Au final, une fois les points obtenus multipliés par la pondération définie pour chaque critère, j'ai additionné le tout et obtenu les scores suivants :

- BCDI Ecole 3 : 37 points
- Biblio Puce 3 : 44 points
- Biblioboost : 44 points
- La BCD : 47 points
- PMB : 47 points

La BCD et PMB étaient donc en tête, avec le même nombre de points. Le fait que LA BCD soit déjà en place et offre toute satisfaction pour l'instant fait donc pencher la balance en sa faveur.

Bien entendu, la pondération employée est propre à l'EPFG. Une autre bibliothèque donnera certainement plus d'importance à des critères différents.

5.3.2 Le choix des bibliothécaires

Dans un deuxième temps, j'ai cherché à établir des critères beaucoup plus précis concernant l'évaluation des logiciels. C'est ainsi que j'ai utilisé quatre moteurs de recherche (Google, Yahoo, Bing et Exalead) pour trouver des documents pertinents sur Internet. Mes mots clés ont été « criteres evaluation logiciel BCD », « criteres evaluation logiciel bibliothèque (primaire) », « criteres analyse logiciel BCD » et les

variantes qui en découlent. De ces recherches sont ressortis un mémoire de l'Enssib (Gapihan, 2005 : 32-35, 100-111) et un article dans Archimag (Remize, 2001 : 43-46).

Parallèlement, j'ai effectué une recherche dans les catalogues de bibliothèque, ce qui m'a indiqué l'ouvrage de référence de la CLP sur l'informatique dans les petites et moyennes bibliothèques (Voisard, Stalder, 2001 : 5, 13-22) : bien qu'il date un peu (2001), les critères proposés restent toujours valables. Enfin, j'ai pu m'inspirer des critères proposés par M. Johner lors de notre entretien du 1^{er} juin 2011 à propos de PMB.

En me basant sur ces différents documents, j'ai pu établir une liste très conséquente de critères pour évaluer un logiciel (cf annexe 14).

Si j'en avais eu le temps, il aurait été intéressant de comparer les cinq logiciels précédemment retenus à l'aune de ces critères et de récapituler le tout dans une base de données, comme l'ont fait les étudiantes dans l'article d'Archimag (Remize, 2001 : 42). On peut toutefois avancer sans risques que c'est PMB qui aurait certainement remporté tous les suffrages des bibliothécaires, et pas seulement au niveau du prix.

5.4 Conclusion

Il ressort de cette analyse que chaque bibliothèque d'école primaire fera l'acquisition d'un type de logiciel différent selon ses besoins. Cela dépendra en effet fortement de la personne en charge de la bibliothèque : si celle-ci possède un diplôme de spécialiste en information documentaire ou équivalent, elle souhaitera plutôt utiliser un logiciel « professionnel ». A l'inverse, un bénévole ou un enseignant préférera un outil peut-être moins complet mais plus simple à utiliser, même si les notices d'autorité font défaut. Le prix peut également avoir une forte influence sur le choix du logiciel.

Le marché des logiciels destinés spécifiquement aux écoles primaires ne semble pas être très diversifié en francophonie, surtout au niveau des logiciels libres dont la demande ne cesse de croître. Cela expliquerait la montée en puissance de PMB.

C'est pourquoi, bien que le logiciel La BCD ait finalement été retenu par l'EPFG, on pourrait considérer l'acquisition de PMB dans quelques années. Avant cela, il serait intéressant de voir la mise en œuvre de ce logiciel dans les écoles publiques de Genève, afin de tirer les leçons de leur expérience. Bien entendu, il ne faudra pas perdre de vue que leurs besoins ne correspondent pas tout à fait à ceux de l'EPFG – je pense notamment au prêt autogéré par les élèves de l'école privée. Cela demanderait un paramétrage de PMB qu'il faudrait faire réaliser par la société de services,

moyennant finances, ou par un bénévole enthousiaste, parent d'élève ou enseignant, ce qui semble difficile dans la situation actuelle.

Pourtant, si la prépondérance de PMB devait se confirmer de toute façon, il pourrait alors être intéressant d'harmoniser l'utilisation des logiciels, au moins au niveau du canton. Ainsi, cela favoriserait les échanges, sans pour autant que les bibliothèques perdent leur identité propre, étant donné que l'interface, pour ne citer qu'elle, reste personnalisable.

6. Classification et classement

Pour déterminer la classification la plus adéquate à utiliser à l'EPFG, j'ai considéré les habitudes genevoises, aussi bien dans les écoles primaires que secondaires, ainsi que dans les bibliothèques municipales, puisque ce sont d'autres bibliothèques que les élèves seront amenés à fréquenter; mais j'ai également pris en considération ce qui se faisait en France voisine, puisque l'EPFG est une école française.

6.1 Dewey VS CDU

Bien sûr, d'autres classifications existent. Certains en inventent même de nouvelles, spécialement adaptées aux enfants de l'école élémentaire, à l'instar de Cathy Magowan⁸⁴, « teacher-librarian » au Canada (Gibson, 2011 : 48-49). Cependant, sous nos latitudes francophones, ce sont la Dewey (ou CDD) et la CDU qui sont les plus répandues⁸⁵. Ce sont donc elles qui seront considérées ici.

6.1.1 En France

Chez nos voisins français, la CDU et la CDD⁸⁶ sont les deux principales classifications en vigueur : la CDU est utilisée de préférence dans les lycées, les universités et dans les CRDP, tandis que la Dewey a plus de succès dans les BM, les BCD et les CDI. (IEN Périgueux, 2007). Au CDI du collège Jacques Prévert à Gaillard⁸⁷, on utilise effectivement la Dewey, mais simplifiée à un chiffre après la virgule (par exemple, 580.2) et sans code couleur, en plus de quelques adaptations selon les sections. Par exemple, au lieu d'utiliser la classe 800 telle quelle, le classement est fait par abréviation du genre, comme cela est couramment pratiqué dans les BCD (cf ch. 6.1.1.2).

La Dewey est donc d'autant plus recommandée en France que c'est la classification que les élèves retrouveront au CDI de leur collège. (Barrault, 2010. Fondanèche,

⁸⁴ Elle a nommé sa classification « sur~F », pour « see, use, reshelve. Fast ! »

⁸⁵ Le classement par centres d'intérêt semble aussi être répandu : la CLP en donne plusieurs exemples en Suisse et en France (CLP, 2003 : 33).

⁸⁶ La CDU et la CDD (ou Dewey) sont des classifications très proches, basées sur le même système divisant les domaines de la connaissance en 10 classes, elles-mêmes divisées en sous-classes, ce qui occasionne un système décimal. Les variations interviennent dans la répartition des domaines (par exemple, la classe 4 est inoccupée dans la CDU), mais le système global reste le même.

⁸⁷ Françoise Ferrandez, entretien avec l'auteur, Gaillard, 19 avril 2011.

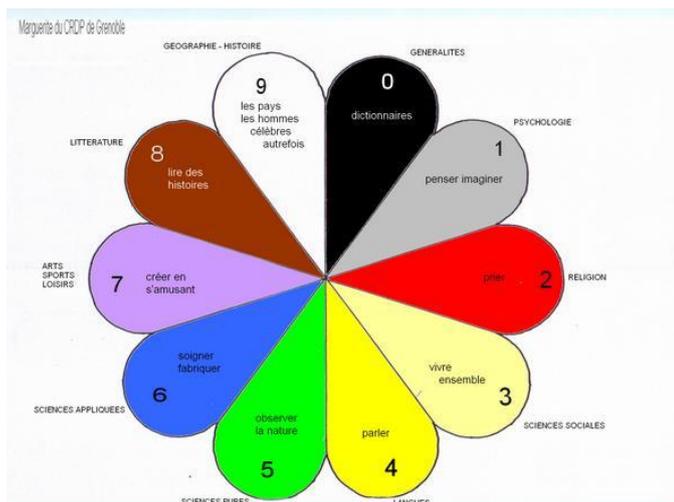
2002 : 33). D. Righi souligne par ailleurs qu'avoir la même classification dans les BM et à l'école aidera les enfants à s'y retrouver, même seuls (Righi, 1995 : 26).

6.1.1.1 La marguerite Dewey⁸⁸

A l'école primaire, c'est la classification de Dewey qui a le vent en poupe, fréquemment accompagnée de la fameuse marguerite, dont chaque pétale coloré correspond à l'une des 10 sections de la Dewey⁸⁹. Les couleurs aideront l'enfant à se repérer, c'est pourquoi M. Peltier énonce que « les couleurs de la marguerite devraient être présentes dans tous les lieux fréquentés par les enfants ». (Peltier, 2006 : 46).

A noter au passage que les couleurs ne sont pas figées : on rencontre des variantes dans les sections psychologie (classe 1), sciences sociales (classe 3) et surtout littérature (classe 8). La marguerite « originale » est celle créée par le CRDP de Grenoble :

Marguerite du CRDP de Grenoble



Source : Inspection de l'Education Nationale. Circonscription de Périgueux II (2007)

Figure 13: Marguerite Dewey du CRDP de Grenoble

On voit que la psychologie est en gris, les sciences sociales en beige (jaune pâle) et la littérature en marron.

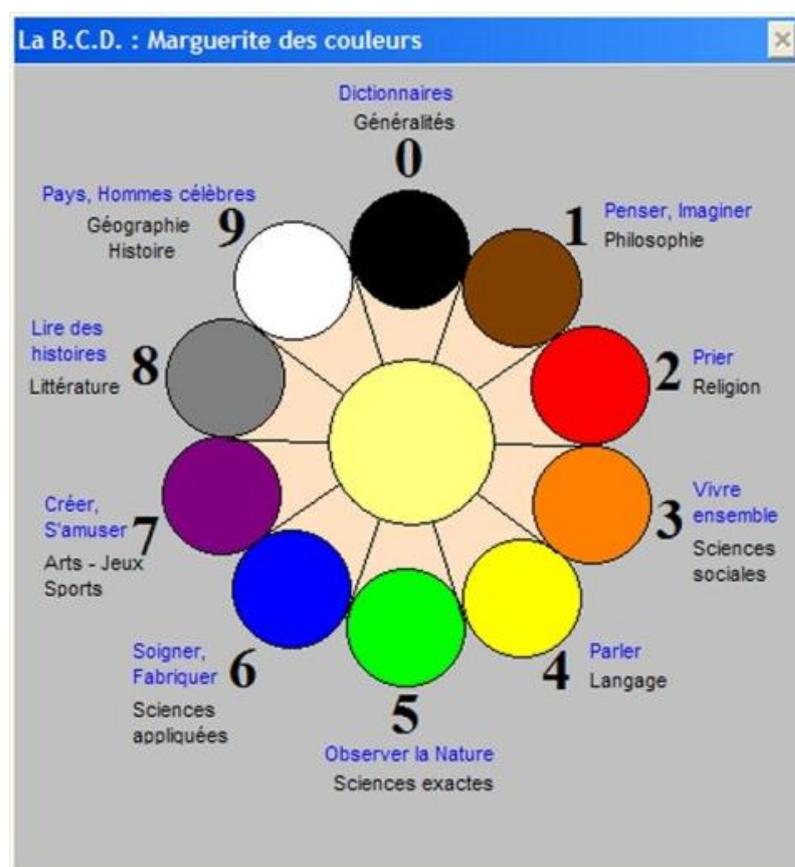
⁸⁸ La revue Inter-CDI propose une version « toucan » de la marguerite, mais ce poster est payant (<http://www.intercdi-cedis.org/spip/productions.php3>).

⁸⁹ La Dewey assortie de la marguerite est effectivement en usage dans deux écoles privées françaises : l'Ecole Saint-Vincent à Ferney-Voltaire et à l'Ecole Saint-François à Annemasse.

Une autre marguerite assez répandue est celle que l'on trouve par exemple sur le site de l'académie de Caen (mais cette image est en fait une copie d'écran du logiciel "La BCD"):

Variante de la Marguerite Dewey

(avec d'autres couleurs que celle du CRDP de Grenoble)



Source : <http://www.ac-caen.fr/ia61/circos/laigle/bcd/images/gdemarguerite.jpg>
(cette image est en fait tirée du logiciel « La BCD » de Jean-Marie Fontaine.)

Figure 14: Marguerite Dewey avec variation dans les couleurs

Dans cette représentation, la psychologie est en marron, les sciences sociales en orange et la littérature en gris.

Si on fait une rapide recherche par image sur Google, on s'aperçoit très vite qu'il s'agit du « modèle » prédominant. C'est d'ailleurs également celui qui est utilisé par le logiciel Biblio Puce. Le logiciel BCDI semble également l'utiliser, si l'on en croit l'article « Conseils de rangement des livres dans la BCD » trouvé à l'adresse du Club-BCDI (CRDP de Poitou-Charentes, Conseils, 2001), ainsi que cette image publiée sur le site *Savoirs CDI* :

Couleurs de la Marguerite dans le logiciel BCDI



Source : Scérén-CNDP, la cotation (2008)

Figure 15: La Marguerite dans BCDI

On remarquera que la classe 7 (Arts, jeux, loisirs) de couleur violette, tire parfois sur le rose. Ailleurs, quand la classe 7 est clairement assimilée au violet, la classe 8 de la littérature est souvent liée au rose, probablement pour éviter la tristesse de toute une section colorée en gris. Or, certains recommandent de ne pas assigner de couleur à la classe 8, comme le fait le *Club BCDI*, dans l'idée que les abréviations des différents genres⁹⁰ suffisent à identifier cette section (CRDP de Poitou-Charentes, Conseils , 2001).

Comme le précise Hélène Valotteau à propos de la marguerite Dewey :

« L'avantage de ce système est son utilisation assez répandue qui facilite la mémorisation du code, chaque couleur étant toujours associée à la même discipline. Cependant, il s'agit bien d'un code d'usage et pas d'une norme officiellement établie et reconnue. »
(Valotteau, 2011 : 44)

C'est pourquoi on note les quelques variantes de couleurs précédemment énoncées.

6.1.1.2 La section « Littérature »

La section de la littérature dans la classification Dewey (classe 800) est normalement divisée en sous sections comme pour les 9 autres. Cependant, pour l'utilisation en BCD, on recourt traditionnellement et de préférence à un système d'abréviations très simple qui caractérise chaque genre de littérature de manière beaucoup plus explicite que les chiffres (Barrault, 2010) :

- A Album
- BD Bande dessinée
- C Conte

⁹⁰ Cf. le chapitre suivant : 6.1.1.2

- P Poème, comptine
- R Roman, nouvelle⁹¹
- RP Roman policier
- SF Science fiction
- T Théâtre

Certaines BCD se contentent parfois des sous-sections ou genres A, BD, (C – parfois contenu dans A⁹²) et R (regroupant les genres restants).

Ces lettres seront suivies des trois premières lettres du nom de l'auteur, ce qui donnera une cote comme « R PEN » pour un roman de Daniel Pennac. La cote 800 peut ou non être incluse. Aline Coué, dans son ouvrage sur l'école maternelle, recommande de n'utiliser l'indice Dewey que pour les documentaires et de se contenter de la lettre abrégée pour chaque genre de la littérature – ouvrages de littérature et documentaires voyant leur cote bien entendu suivie des trois premières lettres du nom de l'auteur. (Coué, 1992 : 31)

6.1.2 A Genève

6.1.2.1 Dans les bibliothèques scolaires

La classification la plus répandue dans les écoles genevoises publiques du secondaire I (cycles d'orientation) est la CDU. L'habitude semble être d'en utiliser une version simplifiée, pour ne pas perdre les élèves. C'est du moins ce qui est pratiqué dans les bibliothèques les plus récentes, comme celles du CO Seymaz et CO Florence. Dans les écoles primaires publiques, en revanche, il n'y a pas de consensus, chaque enseignant pouvant organiser son fonds comme il le souhaite.

En revanche, les écoles primaires privées de Genève utilisent plutôt la classification Dewey (9 écoles), les autres employant une classification maison (8 écoles). Toutefois, cet emploi de la Dewey vient principalement de bibliothécaires professionnels, tandis

⁹¹ Certains distinguent encore « N » pour nouvelle (<http://www.cndp.fr/savoirscdi/index.php?id=1046>) ; mais cela me semble clairement superflu pour une BCD.

⁹² La CLP recommande plutôt d'intégrer les contes dans les rayons de romans, si on ne les range pas à part. (CLP, 2003 : 149).

que les classifications maison sont employées majoritairement par des non-professionnels⁹³.

6.1.2.2 Dans les BM

Aux bibliothèques municipales de Genève, on utilise également la CDU⁹⁴ et les abréviations par genre pour la littérature. Toutefois, de légères variations dans son adaptation et dans le classement peuvent survenir d'une bibliothèque à l'autre dans le réseau.

En ce qui concerne les romans, à la Cité comme aux Eaux-Vives, on précise dans la cote l'abréviation "Rj", suivi des quatre⁹⁵ premières lettres du nom de l'auteur. Le "j" minuscule vaut pour "jeunesse", afin de faire la distinction avec les romans de la section adulte, précision qui n'est pas nécessaire dans les bibliothèques scolaires. Aux Eaux-Vives, le même principe s'applique aux contes, qu'on distinguera par leur cote "Cj".

Pour ce qui est des albums à la Cité, ils sont différenciés avec la cote "Aj", sur le même modèle que les romans jeunesse, si ce n'est que la cote est cette fois suivie uniquement de la première lettre de l'auteur. De plus, pour différencier les thématiques, des gommettes ont été apposées sur les couvertures: on trouvera par exemple une gommette en forme de sorcière pour caractériser tout ce qui a trait aux contes de fées avec sorcières ou fantômes, tandis qu'une gommette ayant la forme de l'Afrique représentera « les contes d'ailleurs ». Aux Eaux-Vives, plusieurs types de classement se côtoient pour les albums. Comme à la Cité, on rencontre un classement thématique, avec des étiquettes de couleur sur la couverture, où sont inscrits des thèmes tels que "art", "étapes de la vie", etc. Par contre, si le classement est fait par auteur, dans ce cas le nom est inscrit dans son intégralité sur la couverture. On trouve également des classements par collections ou séries, et aussi par éditeur (La joie de lire, Thierry Magnier, etc.), les livres portant dans ce cas sur leur couverture une étiquette colorée avec le nom de la maison d'édition. Enfin, lorsqu'un album a été distingué, un autocollant mentionnant le nom du prix reçu orne la couverture.

93 Résultats obtenus via le sondage en ligne adressé aux écoles: cf annexe 2.

94 La CLP laisse le choix entre CDU, Dewey ou centre d'intérêt (CLP, 2003 : 35).

95 La CLP recommande l'usage de 4 lettres (CLP, 2003 : 30), contrairement à la France où l'usage le plus répandu semble être de se limiter à 3 lettres.

Les documentaires, enfin, sont cotés grâce à la CDU à la BM des Eaux-Vives, parfois en utilisant jusqu'à 6 positions, mais en évitant les précisions des double-points, guillemets ou autres barres obliques. Les premières lettres de l'auteur terminent la cote. Des couleurs sont également utilisées pour différencier plus facilement les diverses sections. Toutefois, il arrive que la même couleur soit utilisée pour deux différentes sections, quoiqu'elles ne soient pas voisines.

6.1.3 Le point de vue des enseignants

Les enseignants ne sont pas des bibliothécaires et ne connaissent par conséquent pas toujours les diverses classifications qui existent. En témoigne l'utilisation très fréquente d'une classification maison dans les bibliothèques gérées par des enseignants ou bénévoles, comme l'ont démontrés les résultats du sondage dans les écoles privées. De plus, ils n'ont pas forcément la même vision du classement, comme l'aurait un bibliothécaire. En effet, les enseignants valaisans⁹⁶, quand on leur demande quelle serait la meilleure manière d'organiser les livres, pensent plutôt à un classement par thème, mais évidemment pas à une classification en particulier. Ils ne suggèrent pas non plus un classement par genre de texte pour la littérature. (Schwenter, 2007 : 24) Les enseignants genevois mentionnent quant à eux le classement par genre textuel, mais ont également recours à un classement par collection (Ducimetière, Landerer, 2006 : 74). Néanmoins, à l'EPFG, trois professeurs sur quatre affirment connaître la Dewey !

6.2 D'autres modes de classement

D. Righi préconise de ne pas hiérarchiser la BCD selon l'âge scolaire, ce qui est souvent fait au nom du principe « d'adéquation niveau de lecture/niveau scolaire ». L'auteur trouve préférable, en effet, de mélanger les trois cycles pour ne pas catégoriser les élèves et les discriminer d'avance, l'idée étant que la BCD soit au moins un endroit neutre dans l'école. (Righi, 1995 : 17-18).

Si cela s'avère nécessaire, on peut cependant prévoir un classement par niveau de difficulté, en apposant une étiquette verte pour les lectures faciles et une rouge pour les plus difficiles, en insistant sur le fait que vert ne veut pas dire « pour bébé », mais

⁹⁶ L'enquête faite par Emilie Schwenter portait sur quelques quatre ou cinq enseignants : on ne saurait donc en tirer des conclusions générales sur l'ensemble du corps professoral valaisan dans ce cas, j'en suis consciente. Je ne recourrais ici qu'à un raccourci de langage.

juste pour ceux qui veulent se reposer. (Giasson, 2004 : 48). J'attirerai toutefois l'attention sur le fait que trop d'étiquettes de couleur risquent de porter préjudice à la clarté du classement. L'idée est bonne sur le principe, selon moi, mais il faut l'utiliser avec précaution.

6.3 La classification de la bibliothèque de l'EPFG

6.3.1 L'ancien classement

Jusqu'à présent, les livres de la bibliothèque manquaient d'unité au niveau du classement. En effet, les documentaires étaient classés par thèmes. Or, la logique était assez particulière : on voyait ainsi la section « oiseaux » côtoyer la section « corps humain » sur le même rayon, tandis que le reste des animaux se situait sur deux autres rayons, de l'autre côté de l'étagère.



Ceci est le verso de l'étagère n°1. On arrive à lire sur le bord du rayonnage du haut « animaux » à gauche et « nature » à droite. Le rayonnage d'en-dessous est également consacré aux animaux.

On voit au passage que le classement et le rangement sont loin d'être optimaux.

Ci-dessous, un plan rappelle la disposition des lieux dans la bibliothèque (cf. ch. 3.1.1, p.19) et un tableau tente de représenter les 5 doubles étagères de la bibliothèque (en bleu sur le plan) et la répartition des thèmes en fonction des étiquettes apposées sur les rayons.

Répartition des thématiques sur les petites étagères doubles

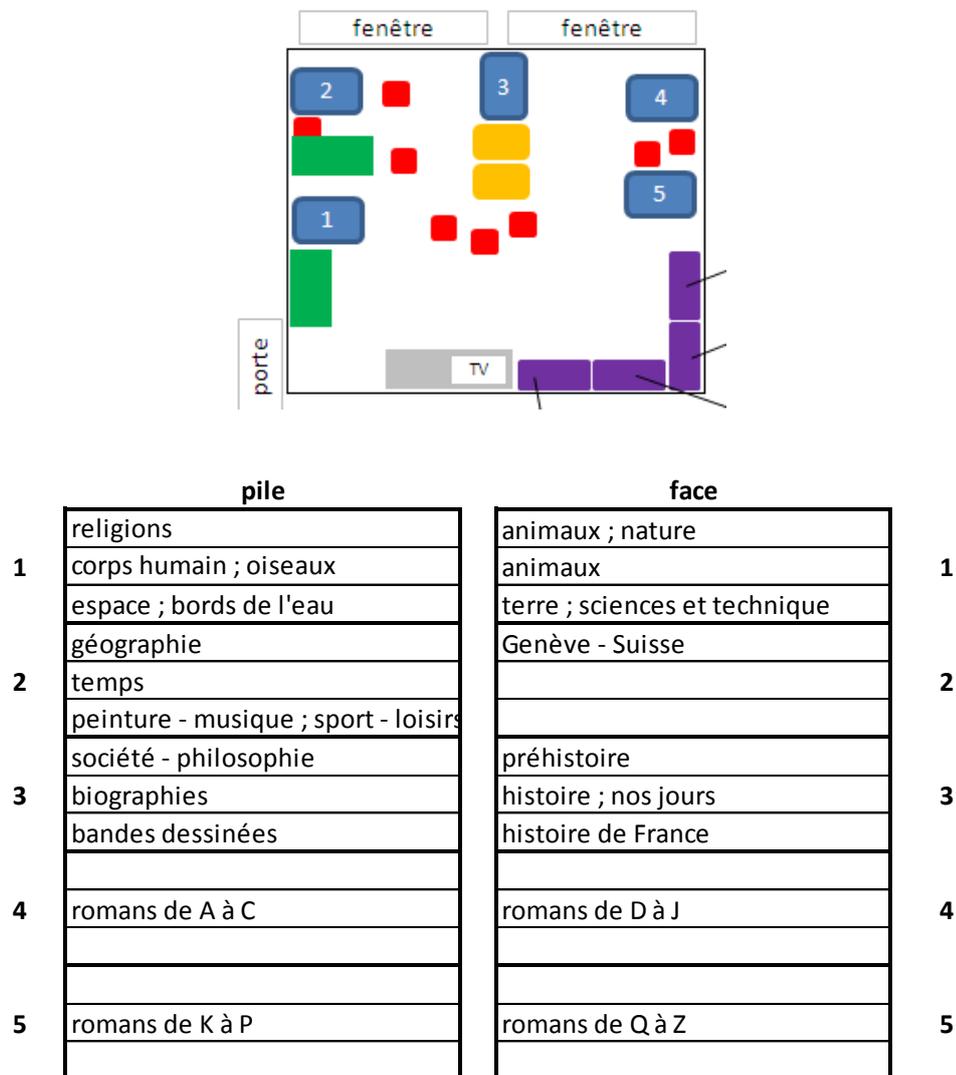


Figure 16: Répartition des thèmes sur les doubles étagères

Pourtant, dans le catalogue informatisé, c'est bel et bien la classification Dewey, sur trois positions, qui était utilisée.

En ce qui concerne les romans, ils étaient répartis entre les deux dernières étagères, classés par ordre alphabétique au nom de l'auteur. Cependant, sans étiquette sur laquelle s'appuyer, il était parfois difficile pour les élèves de repérer le nom de l'auteur et donc de classer le livre correctement.

Quant aux albums, ils étaient déposés sans ordre apparent dans les bacs prévus à cet effet (en vert sur le plan). Les revues et magazines, quant à eux, étaient disposés sur les chariots, à l'exception des *Géo* qui étaient stockés sur un rayon de l'une des grandes étagères (en violet sur le plan).

6.3.2 L'avis des élèves sur le classement actuel

L'écrasante majorité des élèves de l'EPFG a recours au butinage plutôt qu'au catalogue informatisé (cf. le questionnaire d'enquête administré aux élèves : annexe 3) Comme les cotes ne sont pas inscrites sur les livres, ce n'est pas toujours simple... Les élèves semblent pourtant nombreux à trouver de cette façon les livres qu'ils recherchent (quoique le désordre récurrent ne leur facilite certainement pas la tâche). Toutefois, ils ne sont pas pour autant satisfaits du classement actuel.

Le reproche principal que les élèves adressent à la bibliothèque, à ce sujet, est le manque d'ordre des livres. Plusieurs d'entre eux précisent même qu'ils souhaiteraient voir les livres « rangés dans l'ordre alphabétique ». Une autre forte tendance se dégage chez les élèves : celle de changer la place des livres et l'organisation sur les étagères. Beaucoup ne précisent pas ce qu'ils entendent exactement par là, mais on peut supposer que, comme au moins quatre d'entre eux, ils aspireraient à un rangement par collection, ce qui est un penchant aussi remarqué par le directeur. En effet, le rangement par collection est plus simple et plus naturel pour les élèves, ce qui est aussi facilité par la ligne éditoriale similaire des couvertures. Un élève semble plutôt favorable à des regroupements thématiques lorsqu'il écrit qu'il voudrait « que tous les livres qui parlent de la même chose soient sur la même étagère ». Ou bien ne fait-il allusion qu'au manque d'ordre ? Cet élève en tout cas devrait apprécier l'utilisation d'une classification avec ses sections clairement définies. Quelques autres élèves encore proposent plutôt de diviser la collection en disposant d'un secteur pour chaque degré ou classe. Cette division existe ailleurs, mais nous avons vu dans un précédent chapitre (ch. 6.2) que la hiérarchisation par âge scolaire n'était pas souhaitable si l'on voulait éviter les discriminations. J'ajouterai même que les enfants de la même classe ayant souvent un niveau de lecture disparate, cela stigmatiserait les lecteurs plus faibles, qui ne se sentiraient ainsi pas à la hauteur des livres qui leur sont proposés, tandis que les très bons lecteurs risqueraient de se sentir « infantilisés » - si j'ose le terme dans ce contexte. De plus, cela demanderait une organisation beaucoup plus compliquée pour les enseignants dans le traitement des livres (avec des interrogations du genre : « Est-ce qu'on devrait proposer ce livre plutôt aux CE2 ou plutôt aux CM1 ? »)

Enfin, certains élèves ont également souligné le manque de signalétique (bien qu'ils ne l'aient évidemment pas exprimé en ces termes). Au moins cinq d'entre eux relèvent qu'il serait bien pratique de mettre des étiquettes pour signaler l'emplacement de chaque section. Un autre élève précise qu'il faudrait mettre des « étiquettes avec des lettres alphabétiques ». Enfin, un autre suggère de mettre des étiquettes de couleur sur les livres et les étagères. Ce dernier élève doit très certainement fréquenter d'autres bibliothèques.

6.3.3 La nouvelle classification proposée

Puisque la classification Dewey est celle qui est utilisée dans les BCD françaises ; puisque c'est la plus répandue dans les écoles privées genevoises ; puisque trois enseignants sur quatre à l'EPFG la connaissent déjà ; et puisque c'est la classification déjà en usage dans le logiciel actuel, je ne vois aucune raison pour ne pas l'adopter officiellement. De plus, elle devrait combler bon nombre des souhaits de changement exprimés par les élèves de l'EPFG.

6.3.3.1 Les documentaires

Simplifiée à trois chiffres, la cotation Dewey sera donc utilisée pour les documentaires. Ceux-ci seront disposés sur les étagères en suivant l'ordre logique de la classification, c'est-à-dire en disposant la philosophie (1), la religion (2), les sciences sociales (3) et les langues (4) sur la première étagère ; les sciences exactes (5) et les sciences appliquées (6) sur la seconde ; les art-jeux-sports (7) et l'histoire-géo (9) sur la troisième. Le nombre de « classes Dewey » par étagère dépendra du nombre d'ouvrages dans chaque section : la répartition mentionnée ci-dessus est approximative, en tenant compte du fait que les documents sur la nature (classe 5) et sur l'histoire (classe 9) sont habituellement les plus abondants dans une BCD.

En outre, les sections seront mieux distinguées, non seulement par des pastilles de couleur placées juste au-dessus de la cote des livres, mais également par une signalétique (de grandes étiquettes apposées sur le bord du rayon) reprenant le nom de chaque section et sa couleur.

6.3.3.2 Les romans

On pourra ou non ajouter la cote 800 pour les romans. Par contre, il sera indispensable de noter l'abréviation « R » pour roman, suivie des trois premières lettres du nom de l'auteur. Il ne sera pas nécessaire de préciser « Rj » comme dans les BM, étant donné que le public est forcément jeune. Le classement sera donc fait, comme maintenant,

par ordre alphabétique au nom de l'auteur, mais sera rendu plus efficace avec ces étiquettes. Pour éviter un déménagement supplémentaire et ne pas perturber davantage les habitudes, les romans pourront continuer de coloniser les deux dernières étagères. Il est en effet assez usuel, dans les BCD, d'accorder une place à part aux romans, en dehors de l'ordre logique des classes Dewey.

6.3.3.3 Les albums

Les albums pourront aussi recevoir une étiquette avec la cote « A », toujours sans le « j », suivie soit de la première soit des trois premières lettres du nom de l'auteur. La démarche correspondante pourra être appliquée aux contes, avec la cote « C », ce qui comblerait au moins l'élève qui a fait part de son désir de voir « les contes séparés des histoires ». Par la suite, on pourra admettre que les albums ne soient pas systématiquement rangés par ordre alphabétique. Néanmoins, la présence d'au moins la première lettre du nom de l'auteur peut fournir un bon exercice occasionnel de rangement pour les plus petits.

Pour faciliter le traitement, il serait plus simple de conserver le format inséré automatiquement dans le logiciel suite à l'importation de notices. Mais on pourrait aussi considérer l'option de faire des étiquettes spéciales, à l'aide d'un traitement de texte standard, en imprimant des A beaucoup plus grands que l'on collerait dans le coin supérieur droit de la couverture, sur le modèle de la BM de la Cité.

De plus, on pourrait imaginer faire un classement par thème à l'intérieur des albums, comme dans les BM, avec des gommettes apposées sur la couverture. Par exemple, il y a beaucoup de livres sur le thème des loups. Cependant, il ne faut pas que cette démarche entre en conflit avec les visées pédagogiques – par exemple, un exercice comme demander aux enfants de ramener tous les livres qui parlent de loups.

Une autre option consiste à ne pas étiqueter du tout les albums, ceci afin de laisser intacte la couverture. Cette décision appartient avant tout à l'équipe pédagogique.

6.3.3.4 Les autres genres littéraires

La poésie et le théâtre sont rarement mis en avant. Si cela s'avérait pertinent pour la collection, on pourrait encore créer d'autres sous-sections de littérature avec les cotes « P » et « T », dans la même veine que les romans.

Certains ajoutent encore la subdivision « N » pour les nouvelles⁹⁷ ; mais cela me semble clairement superflu à l'école primaire, surtout si le fonds n'est pas très étendu.

Par contre, à l'EPFG, les quelques bandes dessinées pourraient être avantageusement cotées avec l'abréviation usuelle, suivie des 3 premières lettres de l'auteur. Cela pourrait d'ailleurs être propice à une discussion avec les élèves sur la prépondérance ou non de l'auteur sur l'illustrateur dans le cas des BD (et des albums), quand il ne s'agit pas d'une seule et même personne.

6.3.3.5 Les revues et magazines

Ceux-ci n'étant pas acquis régulièrement par l'EPFG mais issus de dons, et la collection n'étant de toute façon pas complète, il ne vaudra pas la peine de les cataloguer et encore moins de les dépouiller. On pourra se contenter de les classer pas numéro, si on le souhaite. En effet, étant donné le peu de temps qui peut être consacré à la bibliothèque, on donnera plutôt la priorité aux livres.

⁹⁷ Scérén-CNDP. La cotation. In : *Savoirs CDI* [en ligne] 2008. <http://www.cndp.fr/savoirscdi/index.php?id=1046> (consulté le 7.07.2011)

7. Traitement des livres

7.1 Sélection et acquisition :

Il est important d'avoir une collection fréquemment renouvelée pour rester à jour et maintenir l'intérêt des lecteurs. En cela, la sélection d'ouvrages est primordiale pour offrir un choix pertinent aux élèves (Tilke, 2002 : 172).

Les bibliothécaires connaissent bien les divers outils de sélection qui existent. Cependant, quand ce sont des enseignants ou des bénévoles qui sont en charge de la bibliothèque de l'école, ils n'ont pas forcément le temps d'aller les découvrir. Ce chapitre propose donc quelques pistes pour les aider dans leur tâche.

7.1.1 Les principes de sélection

Que la bibliothèque soit gérée par un professionnel ou non, les enseignants ont un rôle déterminant à jouer dans la sélection des livres. S'il existe dans l'école un comité de gestion ou comité de lecture, alors les parents participeront à la prise de décision. Il serait bon également de laisser aux enfants la possibilité de s'exprimer, puisque ce sont eux le principal public visé (Coué, 1992 : 17-18). On constate en tout cas un intérêt de la part des élèves de l'EPFG pour cette responsabilité.

Aline Coué a recensé quelques principes de choix, basés sur l'expérience des BCD, dont voici les grandes lignes :

- Rechercher la diversité : c'est-à-dire inclure des livres sur la mort, le divorce, la naissance, etc.
- Susciter les confrontations : même si le livre n'est pas apprécié de la critique, il peut éventuellement être intéressant de l'acquérir
- Favoriser l'activité autour du livre : voir non seulement l'intérêt pédagogique, mais aussi le côté « lecture-détente »
- Rétablir l'équilibre : c'est-à-dire ne pas rester complètement en marge de l'effet de mode, pour ne pas perdre l'intérêt des élèves, mais savoir le doser dans notre collection

A cette liste, on pourra rajouter celle des livres recommandée par le Ministère de l'Education nationale. Toutefois, il faudra l'utiliser avec prudence et discernement, en s'assurant que les titres conviennent bien à nos classes et qu'ils sont en adéquation avec la politique d'acquisition de l'établissement (Giasson, 2004 : 47).

Enfin, une bibliothécaire à qui j'ai rendu visite précise qu'il est toujours intéressant de suivre les prix décernés aux ouvrages de littérature jeunesse, bien que cela ne soit pas un critère forcément déterminant pour l'acquisition.

7.1.2 Les outils de sélection

Le premier outil à utiliser, c'est nous-mêmes ! En effet, il est important de lire les livres pour enfants soi-même, afin de connaître leur contenu et de voir si le livre sera adapté à notre fonds et à notre politique d'acquisition. On pourra également lire des revues professionnelles et pédagogiques, consulter les catalogues d'éditeurs, etc. Si les revues professionnelles se révèlent trop chères à acquérir, on pourra alors envisager la possibilité de travailler en réseau : une école achète la revue n°1, une autre la revue n°2, puis après consultation, on se les échange (Righi, 1995 : 19). A Genève, le réseau existe déjà plus ou moins sous la forme de l'association genevoise des écoles privées (AGEP). Pourquoi ne pas en profiter ? Un moyen plus économique encore est de se rendre au CRDP, à la rue des Gazomètres : on peut en effet y emprunter toute une série de revues gratuitement auprès d'un personnel aimable et compétent. En France, les CRDP sont bien connus. Quant aux catalogues d'éditeurs, on pourra les trouver à profusion et en libre service à l'occasion du Salon du Livre⁹⁸. Ces catalogues serviront non seulement aux enseignants pour faire leur choix⁹⁹, mais pourront également être mis à disposition des élèves pour qu'ils les feuilletent. Par la suite, ils pourront même servir de support de découpage (Righi, 1995 : 20), soit dans le cadre d'un travail sur un éditeur ou une collection, soit simplement pour un travail de collage artistique.

Les partenaires extérieurs peuvent aussi être sollicités : les spécialistes de la littérature jeunesse dans les BM et les librairies pourront donner de précieux conseils sur le choix des livres. (Righi, 1995 : 16) A Genève, la librairie « Le chien bleu » est spécialisée dans le domaine de la littérature jeunesse et reconnue comme une bonne adresse par les professionnels. D'autre part, on pourra profiter du Salon du Livre de Genève pour se tenir au courant des nouvelles parutions.

Enfin, on trouvera de nombreuses sélections réalisées par les professionnels, comme par exemple *La joie par les livres* sur le site de la Bibliothèque nationale de France

⁹⁸ Expérience faite, il vaut mieux prévoir plusieurs sacs - et même plusieurs mains - si on souhaite emporter la totalité des catalogues d'éditeurs jeunesse.

⁹⁹ Bien entendu, les sites web des éditeurs pourront être bien plus pratiques pour ce faire.

(Coué, 1992 : 18). Livres Hebdo est également une ressource importante pour la francophonie.

7.1.2.1 Sitographie sommaire pour la sélection de littérature jeunesse

Je présente en annexe (cf annexe 15) quelques liens vers des sites web, pour aider les enseignants à se faire une opinion sur les livres avant de les acquérir ou simplement pour leur donner des idées d'acquisition. Ces liens m'ont été fournis par mes lectures (par exemple : Giasson, 2004), par une collègue ayant suivi un cours spécialisé dans la littérature jeunesse et par mes propres connaissances, acquises au long de mes études. Cette sélection ne se veut donc pas exhaustive, mais plutôt indicative.

Certains sites ne sont plus mis à jour, mais j'ai jugé intéressant de les lister quand même parce que, soit les livres qui y sont présentés sont toujours disponibles dans le commerce, soit y sont proposés des critiques ou des pistes de travail qui pourraient se révéler utiles aux enseignants.

Enfin, mes descriptions de liens étant très sommaires, je vous engage à consulter la sélection de sites de littérature jeunesse, mise en ligne en complément d'un article paru dans le n°29 de la revue Argos, en mars 2002¹⁰⁰. On y retrouve en effet plus ou moins les mêmes liens que ceux que je présente ci-dessous, mais présentés de manière plus détaillée et classés par catégories. On restera néanmoins attentif au fait que mes données sont bien plus récentes que les leurs.

7.1.3 La sélection des livres à l'EPFG

Lors des réunions institutionnelles, une fois les sujets prioritaires traités, les enseignants de l'école en viennent à parler de la vie de l'école, dont la bibliothèque fait partie. C'est à ce moment-là qu'ils peuvent proposer des livres à acquérir, en fonction des thèmes développés dans leur classe ou de l'actualité des auteurs. Quant à la démarche de sélection proprement dite, elle n'est pas formalisée¹⁰¹. La liste de l'éducation nationale, les listes proposées par les inspecteurs régionaux (valises pédagogiques), les recommandations du CRDP, etc. sont autant d'outils connus dont

¹⁰⁰ PIERRAT, Brigitte. Les sites de littérature jeunesse. In : *Site web de l'académie de Créteil* [en ligne]. Maj: Samedi 16 Octobre 2004 <http://www.ac-creteil.fr/colleges/93/lwallonrosny/argos/djeunzs.htm> (consulté le 10.07.2011)

¹⁰¹ Ce n'est pas le cas non plus des autres bibliothèques visitées.

on se sert. Mais l'essentiel des propositions vient de coups de cœur des enseignants, lorsqu'ils visitent les bibliothèques ou les librairies.

Les parents ne sont pas associés à ce processus de sélection, pas plus que les enfants. Cependant, si un extrait de livre lu en classe dans les manuels de français suscite un fort intérêt de la part des élèves, alors un achat éventuel peut être considéré.

Ainsi, les enseignants de l'EPFG utilisent déjà plusieurs ressources professionnelles pour faire leur sélection. En fonction du temps qu'ils ont à disposition, il sera peut-être difficile pour eux d'en consulter davantage. Néanmoins, je pense qu'ils pourraient recourir plus souvent à l'expertise des professionnels du livre, libraires et bibliothécaires. D'autre part, j'approuve l'idée de ramener des catalogues d'éditeurs à l'école et d'en faire profiter les élèves, sinon pour la sélection, du moins pour leur donner des idées de lecture, qu'ils retrouveront très probablement dans leur BM.

Quant aux critères de sélection de l'équipe pédagogique, chapeauté par le directeur, ils ne sortent pas de l'ordinaire. On relèvera peut-être qu'il n'y a pas de tabou dans le choix des sujets. En effet, des livres portant sur la violence, le sexe, la mort ou le suicide, souvent polémiques ou critiqués dans les bibliothèques qui s'adressent aux enfants, ne seront pas automatiquement écartés de la sélection. Le directeur assume pleinement ce choix.

7.2 Equipement

Un récapitulatif expliquant les différentes étapes de l'équipement des livres pourra être consulté en annexe (cf annexe 16 : impression des étiquettes ; annexe 17 : mise en place des étiquettes sur les livres).

7.2.1 Couvrir les documents

Quand on reçoit des livres, il peut être utile (ou même nécessaire) de les couvrir, ceci afin de les protéger ou de les renforcer. Selon le type de livre, on ne les couvrira pas de la même façon. En effet, un livre de toile par exemple ne devrait en aucun cas être entièrement recouvert par un film adhésif, ce qui l'abîmerait inutilement. Un film transparent simple conviendra mieux dans ce cas. A contrario, un roman souple sera judicieusement renforcé par une couverture de film transparent adhésif.

En ce qui concerne la technique d'application, je vous renvoie aux explications en images de la Bibliothèque départementale de prêt de Savoie et Haute-Savoie¹⁰².

Bien entendu, une bibliothèque d'école primaire n'a pas de vocation patrimoniale. Selon les moyens à disposition, il conviendra de faire la part des choses : soit on protège pour que le livre dure plus longtemps, soit on prévoira d'en acheter un nouvel exemplaire le cas échéant.

7.2.1.1 Où se procurer du film transparent pour couvrir les livres ?

On trouvera, à la page 29 du catalogue du Service aux bibliothèques (= p.31 du pdf en ligne), plusieurs films de protection pour étiquettes de cote.

De même, on trouvera, à la page 120 du catalogue général de Borgeaud Bibliothèques (= p.122 du pdf en ligne), d'autres propositions de protège-étiquettes.

Enfin, le lien direct vers les films de protection de la marque « Filmolux » : <http://www.filmolux.com/fr/Nos-Produits/Categorie/33/Plastifier-un-livre/#main> ainsi que celui de la marque « Hawe » : <http://www.hawe-folien.ch/f/selbstklebefolien-f.html>. Mais d'autres fournisseurs encore existent, bien sûr.

7.2.2 Imprimer les étiquettes

Avec le logiciel « La BCD », nous avons trois options d'étiquettes à disposition :

- Cote et informations
- Numéro d'inventaire seul
- Cote et numéro d'inventaire

Si on choisit d'imprimer des étiquettes « complètes » avec toutes les informations, il est préférable de se limiter à deux colonnes dans la mise en page, pour éviter que les données ne se chevauchent malencontreusement.

¹⁰² BIBLIOTHÈQUE DÉPARTEMENTALE DE PRÊT DE SAVOIE ET HAUTE-SAVOIE. Equipement des documents. In : *Savoie-biblio* [en ligne]. Dernière mise à jour le : 16 juin, 2009 http://www.savoie-biblio.com/col_gauche/espace_pro/boite_a_outils/fiches_techniques/fiche1.htm#1 (consulté le 4.07. 2011)

Si on se contente d'étiquettes avec cote et numéro d'inventaire, on peut faire des colonnes plus nombreuses et imprimer plus d'étiquettes à la fois.

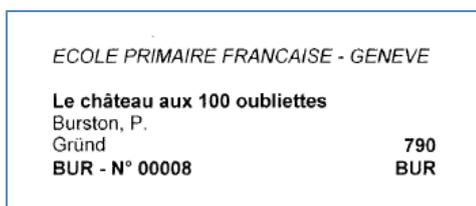


Figure 17: étiquette "complète"

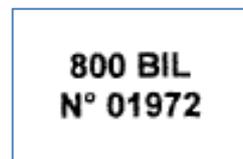


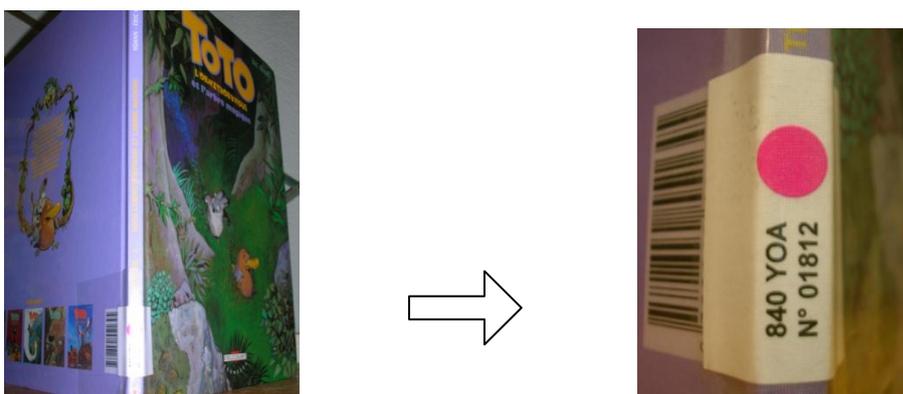
Figure 18: étiquette "cote + inventaire"

Cette deuxième solution, en plus d'être économique, est plus intéressante du point de vue pédagogique : si les élèves n'ont pas déjà toutes les données utiles sur l'étiquette, on pourra travailler plus efficacement avec eux, au niveau de la recherche d'information.

Une marche à suivre compacte avec copies d'écran est disponible dans les annexes (cf. annexe 16).

7.2.3 Mettre en place des étiquettes

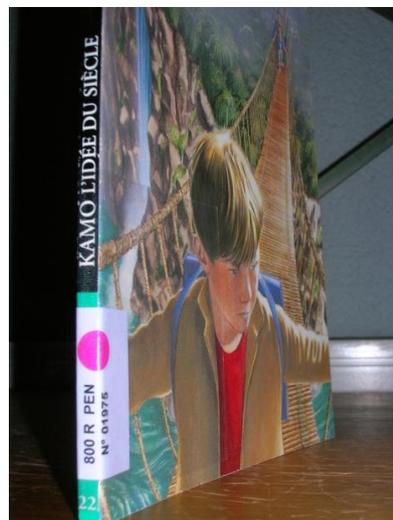
On placera l'étiquette sur le dos du livre, pas trop près du bord inférieur, car c'est une partie qui s'abîme très facilement au gré des manipulations. Une pastille de couleur accordée à la section Dewey correspondante facilitera le rangement et égayera avantageusement la bibliothèque. Pour maintenir et protéger l'étiquette en papier, on la recouvrira de film adhésif transparent, coupé assez large en prévision des frottements qui décolleront inévitablement les bords.



Bien sûr, les étiquettes pourront également être imprimées sur des planches d'étiquettes autocollantes. Dans ce cas, il faudra faire les réglages de mise en page appropriés. L'avantage réside dans le fait que toutes les étiquettes seront ainsi de la

même taille, ce qui donnera un aspect plus harmonieux à la collection. Des planches d'étiquettes de couleur existent, mais le résultat sera peut-être moins lisible que si l'on utilise des étiquettes blanches surmontées d'une pastille de couleur.

Si le livre est très fin, il sera préférable de présenter la cote sur le dos du livre (la partie du livre qui se voit quand on passe dans les rayons), et de replier le numéro d'inventaire sur la couverture, comme indiqué sur la photo ci-contre.

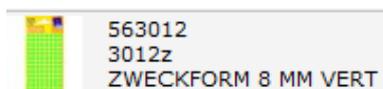


7.2.3.1 Où se procurer des pastilles de couleur ?

J'ai choisi des pastilles de couleur d'un diamètre de 8 mm, qui conviendront très bien étant donné la grande quantité de romans très minces qu'on peut rencontrer dans une bibliothèque d'école primaire. Mais d'autres tailles, plus grandes, existent (12 mm, 18 mm, etc.). Pour les budgets serrés, j'ai trouvé des sachets de pastilles colorées (jeu de 7 coloris : rouge, orange, jaune, vert, bleu, violet et rose) au supermarché Casino pour 1,09 € le paquet. Les pastilles blanches (pas forcément utiles si on se contente de laisser l'étiquette blanche) et même noires peuvent s'acheter par ailleurs, en sachets individuels. Quant aux pastilles de couleur marron, cela risque d'être moins évident d'en trouver ; mais au pire, une feuille colorée pourra être découpée. En effet, si on fait des trous dedans à l'aide d'une perforatrice, on obtiendra des pastilles d'un diamètre de 6 mm qu'il suffira de coller avec une colle standard. Cette opération, un peu plus laborieuse, concerne heureusement une section qui n'est généralement pas la plus développée dans les bibliothèques d'école primaire, c'est-à-dire la philosophie.

On trouve par ailleurs un grand choix de pastilles adhésives rondes dans les papeteries. A Genève, on peut citer par exemple la papeterie Wolf ou Brachard. Celles-ci proposent les étiquettes de la marque AVERY Zweckform ou HERMA, aussi bien en assortiment qu'en couleur unique.

Quelques exemples de sachets d'étiquettes



Source : papeterie Wolf (http://ias.peg.ch/pegshop/faces/jsp/katartikel.jsp?_afPfm=1)

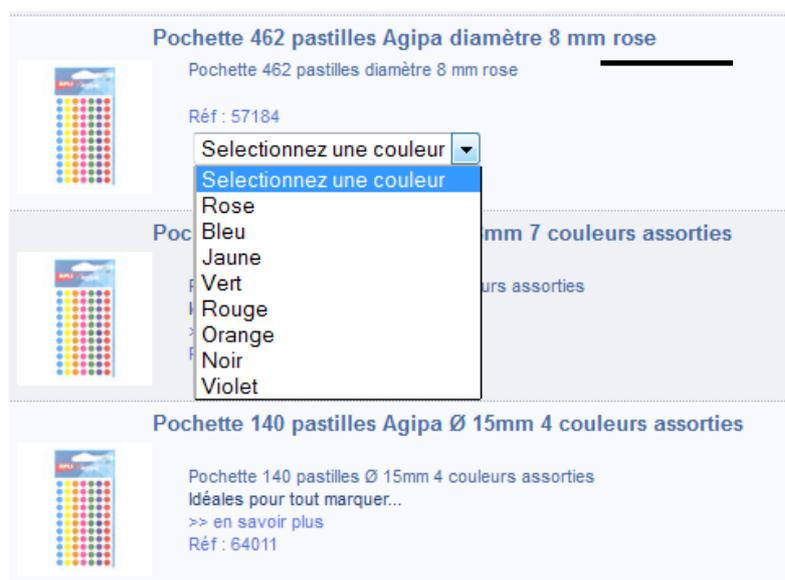


étiquettes autocollantes neutres, format de la feuille 120 x 84 mm.
couleurs séparées

Herma 8 mm pink
Ø 8 rose foncé 540
Emballé par: 10 SAC

Source : <http://www.officeprofi.ch/index.cfm?hid=BVADXR>

Sur internet, on trouve également la marque AGIPA, qui ressemble beaucoup aux étiquettes de la marque CASINO.



Pochette 462 pastilles Agipa diamètre 8 mm rose
Pochette 462 pastilles diamètre 8 mm rose
Réf : 57184
Selectionnez une couleur
Selectionnez une couleur
Rose
Bleu
Jaune
Vert
Rouge
Orange
Noir
Violet

Pochette 140 pastilles Agipa Ø 15mm 4 couleurs assorties
Pochette 140 pastilles Ø 15mm 4 couleurs assorties
Idéales pour tout marquer...
>> en savoir plus
Réf : 64011

Source : <http://www.otto-office.fr/> (avec un recherche sur « pastilles »)

Cette marque a l'avantage de proposer, en couleurs assorties ou individuelles, huit des dix couleurs de la marguerite Dewey, le problème restant toujours celui des étiquettes marron.

Les pastilles rondes ne sont néanmoins pas obligatoires. On peut aussi en utiliser des rectangulaires, se présentant soit sur des planches, soit en rouleaux. Ou encore, on peut utiliser des rubans de couleur, adhésifs ou non, que l'on coupera selon ses

besoins. Par exemple, les rubans adhésifs employés par les professionnels du bâtiment pourront être ainsi utilisés.



source: <http://www.s2p-pro.fr/boutique/cat-rubans-adhesifs--67.html>

Si on souhaite cependant investir dans des étiquettes destinées spécifiquement au traitement des livres, on peut s'adresser au Service des bibliothèques suisses. A la page 25 de leur catalogue¹⁰³ (= p.27 du pdf en ligne) et suivantes, on trouvera toute une série d'étiquettes de cote adhésives, disponibles sous forme de rouleaux ou de planches A4. Toutes les couleurs de la marguerite Dewey existent, mais pas toujours dans le même format.

Une autre référence dans le domaine des bibliothèques est Borgeaud Bibliothèques¹⁰⁴ : à la page 121 (= p.123 du pdf en ligne) de leur catalogue général, ils proposent des rubans aux couleurs de la marguerite pour l'identification des livres, tandis qu'à la page 122 (= p.124 du pdf en ligne), on trouve tout un assortiment de pastilles et étiquettes de couleur, dans différentes tailles.

Mais bien d'autres spécialistes du matériel de bibliothèque existent, où l'on pourra se procurer des produits analogues : www.demco.fr, www.interco.fr, etc.

7.2.4 Marquer la propriété et le numéro d'inventaire

A l'intérieur du livre, on prendra soin d'apposer un tampon au nom de l'école. Cela permettra aux élèves de différencier les livres appartenant à la bibliothèque de l'école de ceux qu'ils auront empruntés à la bibliothèque municipale ou qui leur seront propres.

La CLP recommande de mettre ce tampon de préférence au dos de la page de titre (CLP, 2003 : 22). Cependant, surtout dans le cas d'albums, il ne faudrait pas dénaturer les illustrations qui s'y trouvent fréquemment. Dans ce cas, il peut être préférable

¹⁰³ http://www.sbd.ch/downloads/f/Preisliste_und_Prospekte/2010_KatalogSBD_Bibliotheksmaterial_F.pdf (consulté le 4.07.2011)

¹⁰⁴ http://www.biblixnet.com/borbib/page.php?page=cata_general&langue=fr (consulté le 4.07.2011)

d'apposer le tampon plutôt sur la page de titre elle-même, en veillant bien sûr à ne pas masquer les informations.



Voici la page de titre.

Au même endroit, on inscrira le numéro d'inventaire du livre. C'est une mesure nécessaire, car avec le temps et les multiples manipulations, les étiquettes peuvent se décoller. Ainsi, le livre pourra toujours être facilement identifié et l'étiquette sera plus facile à refaire le cas échéant.

7.3 Rangement

*« Une bibliothèque où les livres sont en désordre n'est pas attirante pour les élèves. »
(Giasson, 2004 : 48)*

Actuellement à l'EPFG, les élèves sont censés aller ranger les livres qu'ils ont empruntés¹⁰⁵. Dans les faits, on retrouve souvent des piles de livres posés près de l'ordinateur, voire même sur n'importe quelle étagère ou à même le sol. Les CM2, en tout cas, viennent ensuite ranger la bibliothèque une fois par mois en compagnie de leur professeur. Cette initiative est également plébiscitée dans la littérature, comme le démontre cette affirmation énergique de M. Peltier : « Le rangement doit absolument faire partie de l'activité ! » (Peltier, 2006 : 46).

Je proposerais un système additionnel à ce dispositif, surtout pour contrer le « dépôt sauvage » de livres. Mon idée serait d'utiliser l'un des deux chariots à roulettes comme meuble où mettre les livres rendus en attente d'être rangés. Cela n'empêcherait pas les grands de ranger directement leurs livres en rayon, mais pour ceux qui ne savent (ou ne veulent) pas, ce serait une bonne solution. Les CM2 pourraient ensuite ranger les livres disposés sur le chariot ou bien tout élève bénévole qui se sentirait concerné par le rangement – et ces élèves existent ! si on en croit le questionnaire qui leur a été adressé.

¹⁰⁵ Cette pratique semble usuelle dans toutes les écoles, et notamment à Genève (Ducimetière, Landerer, 2006 : 74).

7.4 Une « Fête de la bibliothèque » pour recruter des bénévoles

La principale difficulté à l'EPFG, en ce moment du moins, est de trouver des bénévoles pour aider à équiper la bibliothèque¹⁰⁶. Il faut donc attirer les parents d'élèves, dont certains ne savent même pas à quoi ressemble la bibliothèque. Alors pourquoi ne pas organiser une fête ?

Réunis à plusieurs pour une occasion spéciale, dans un bon état d'esprit, il sera sûrement plus amusant de couvrir et d'équiper des livres. Le tout est de présenter la chose sous un aspect ludique, comme un atelier de bricolage, et de ne pas oublier de faire participer les enfants, qui seront certainement ravis d'aider.

D'un point de vue pratique, il faudrait prévoir des boissons et quelques décorations pour donner un air de fête au lieu, ce qui ne sera pas une grosse charge financière. Comme la bibliothèque est trop petite pour accueillir le nombreux public qu'on ne manquera pas d'avoir, il faudrait couvrir les livres dans une salle de classe, voire même dans le couloir, ou dans la cour s'il fait beau, en sortant des tables. Et surtout, il conviendra de préparer soigneusement la campagne de promotion, avec des affiches, des annonces faites à l'avance, aux élèves et aux parents, quitte à recourir à tous les stratagèmes marketing possibles, comme par exemple de ne dévoiler le but de la fête que petit à petit... (« Bientôt, une fête à l'EPFG... », puis « Prochainement : fête de la bibliothèque ! » et enfin on annonce quelque part que le but est de couvrir les livres, mais de manière attrayante, surtout.) Si l'idée ne paraît pas séduisante, il faudra alors la vendre en la couplant à un autre événement, toujours dans le même thème : par exemple, un atelier de conte où les grands liraient leur album préféré aux plus jeunes, ou la présentation par les élèves aux parents d'un ou plusieurs livres sous forme théâtralisée. On alternerait alors « atelier bricolage » et spectacle. Toutes les idées sont les bienvenues.

La contrainte serait qu'il faudrait organiser cette fête de préférence un samedi, ce qui contraindrait quelques enseignants à sacrifier une partie de leur week-end. Mais il ne faut surtout pas voir cela comme une corvée ! L'important est d'en faire un moment festif où toute la famille peut être conviée, grands-parents, oncles, tantes et cousins y compris. Les retombées ne peuvent être que positives :

¹⁰⁶ Seuls deux parents d'élèves ont répondu au sondage qu'ils seraient éventuellement d'accord d'aider.

- des livres plus rapidement équipés
- des enseignants qui n'auront pas à le faire tous seuls
- des élèves fiers de participer¹⁰⁷ activement à la vie de leur école
- des parents d'élèves qui ont une occasion de se rencontrer et de parler
- une sortie pour le moins originale pour toute la famille
- une école qui montre son dynamisme et qui resserre les liens entre ses acteurs
- une activité utile et gratifiante pour tous

On pourra prendre des photos pendant la journée et en faire une exposition dans l'école et sur le site internet, comme pour n'importe quelle autre fête (en espérant que tout le monde sourira sur la photo, pour que les autres parents soient incités à y participer la fois suivante). Et peut-être qu'à l'issue de la fête, certains parents auront trouvé une nouvelle motivation (et de nouveaux amis) pour venir équiper les livres à un autre moment...

¹⁰⁷ L'analyse des questionnaires administrés aux élèves de l'EPFG a montré que ceux-ci sont nombreux à vouloir participer à l'organisation de la bibliothèque.

8. Désherbage

Le désherbage a souvent une connotation négative. C'est pourquoi certains proposent de renommer cette action en des termes plus proactifs et positifs, comme par exemple « collection renewal (renouvellement des collections) » ou « collection reevaluation (réévaluation des collections) » (Doll, Barron, 2002 : 60). En effet, le but recherché n'est pas de détruire des livres, mais de mettre en valeur la collection et de la rendre plus pertinente et attractive. Mais pour simplifier la compréhension de mon chapitre, je continuerai néanmoins à utiliser le mot canonique de notre profession.

8.1 Pourquoi et comment désherber ?

Il existe de multiples raisons pour lesquelles désherber un fonds. Evidemment, il n'y a pas de règle absolue pour ce faire, seulement des lignes directrices¹⁰⁸. Une ressource précieuse dans ce domaine était *Sunlink: Weed of the Month Club*, développé par the Florida Department of Education School Library Media Services Office. (Doll, Barron, 2002 : 69). Malheureusement, ce site ne semble plus en service depuis décembre 2005 et aucun autre ne prétend le remplacer aujourd'hui. Je conseillerais donc plutôt la lecture de l'ouvrage de Donna J. Baumbach and Linda L. Miller: [Less Is More: A Practical Guide to Weeding School Library Collections](#), (Baumbach, Miller, 2006) qui a été une source d'inspiration inestimable pour l'élaboration de cette partie de mon mémoire. Et en français, bien sûr, on pourra recourir au chapitre sur le désherbage de *J'organise ma bibliothèque* (CLP, 2003 : 26-29).

Pour obtenir une collection de top qualité, en effectuant un bon désherbage, certains moyens mnémotechniques existent, afin de ne rien négliger. En anglais, on peut citer la méthode CREW (Continuous Review, Evaluation and Weeding) ou le standard MUSTY (**M**isleading information, **U**gly, **S**uperseded by better works, **T**rivial – may have been more valuable to the collection years ago, **Y**our collection has no use – irrelevant to curriculum, student or teacher use)¹⁰⁹. En français, on connaît plutôt la méthode

¹⁰⁸ D'une manière générale, la CLP recommande dans ses normes de renouveler annuellement 10% de son fonds, ce qui signifie autant de désherbage. (CLP, 2000 : 35)

¹⁰⁹ DICKINSON, Gail. Crying Over Spilled Milk. *Library Media Connection*, Apr/May 2005, 23(7), p. 24-26. <http://wilsontxt.hwwilson.com/pdf/08137/lrzla/6s8.pdf> [en ligne] p. 24

IOUPI (Incorrect, fausse information ; Ordinaire, superficiel, médiocre ; Usé, détérioré, laid ; Périmé ; Inadéquat, inadapté au fonds ou au public)¹¹⁰.

Et comme le dit Sénèque, il faut garder à l'esprit que ce n'est pas la quantité de livres qui compte, dans une collection, mais sa qualité :

« *librorum istic inopiam esse quereris. Non refert, quam multos, sed quam bonos habeas* »
(Sen.ep.45 [1])

8.1.1 Critères physiques

8.1.1.1 détérioration physique des supports

Parfois, un livre est si sale et endommagé qu'il ne vaut pas la peine de prendre du temps pour le réparer (Doll, Barron, 2002 : 67). De plus, s'il se voit attaqué par exemple par des champignons, il pourrait contaminer les livres sains qui l'avoisinent. Dans ce cas, il est préférable de jeter le livre incriminé directement au papier à recycler.

8.1.1.2 obsolescence des supports

L'obsolescence des supports ne concernera pas l'EPFG, dotée exclusivement de livres. Cependant, les bibliothèques qui possèdent un fonds de cassettes audio, par exemple, devraient activement songer au désherbage ; car si leur lecteur cassette tombe en panne, il sera difficile de le réparer ou d'en acheter un neuf.

8.1.1.3 manque d'espace

Au cas où les étagères seraient déjà remplies de livres, comment y ajouter les dernières acquisitions ? Il est par conséquent nécessaire d'enlever les vieux livres pour faire de la place aux neufs.

En outre, l'utilisateur, souvent impatient, retrouvera plus rapidement ce qu'il cherche dans une collection aérée et agréable à consulter : l'accès à l'information s'en trouvera ainsi facilité. (Doll, Barron, 2002 : 63. Baumbach, Miller, 2006 : 4).

¹¹⁰ MUSTER, Joëlle. *Gestion stratégique des collections*. Cours donné à la HEG de Genève, filière information documentaire, option lecture publique, module 746-22. 2011.

8.1.2 Critères intellectuels

8.1.2.1 décalage avec les buts de la bibliothèque, le public et le programme d'enseignement

Il ne sert à rien de conserver par exemple des livres de chimie destinés à un public universitaire dans une bibliothèque d'école primaire. Même si lesdits livres sont un cadeau d'un parent d'élève persuadé que cela pourrait ouvrir des vocations parmi les élèves...

En pratique, il est préférable d'associer tous les enseignants au processus de désherbage, car ce sont eux qui connaissent le mieux le programme d'étude et qui pourront dire quels livres sont les plus pertinents. (Baumbach, Miller, 2006: 6, 21)

8.1.2.2 pertinence et actualité de l'information

Si une information n'est pas récente, au mieux elle n'est pas utile, au pire elle est dangereusement fautive. Il en va de notre responsabilité professionnelle ! (Doll, Barron, 2002 : 63-64). Par exemple, il convient de retirer les ouvrages mentionnant qu'un jour, peut-être, un homme marchera sur la lune... De même, un livre tel que *Les prodiges d'aujourd'hui*, datant de 1972, n'a plus sa place en rayon.

Parfois, l'information globale est pertinente et seules certaines parties de l'ouvrage sont obsolètes. Ce sera le cas d'un documentaire sur l'astronomie qui présente sur l'une de ces pages la planète Pluton (qui a été rétrogradée au rang de simple étoile le 24 août 2006¹¹¹). Dans un tel cas de figure - comme pour l'exemplaire intitulé *Etoiles et planètes* édité chez Gallimard Jeunesse et datant de 2003 - les enseignants pourront conserver le livre dans son intégralité, mais en distinguant d'une manière ou d'une autre les parties obsolètes, comme celles mentionnant la "planète" Pluton. Le même traitement pourra être réservé au documentaire *Livres et journaux* de 1985, donnant un bon aperçu historique dans sa première partie, mais dans lequel on peut lire à la fin: "*Le vidéotex est en train de bouleverser l'organisation et la vie interne des entreprises d'édition de journaux et de livres. Cette technique d'avenir (...)*"¹¹² Cela aura au moins le mérite de peut-être faire rire les élèves d'aujourd'hui qui sont nés avec Internet – pour autant qu'ils sachent ce qu'est le vidéotex !

¹¹¹ AUGEREAU, Jean-François. Les planétologues rétrogradent Pluton... *Le Monde*. 26 août 2006.

¹¹² PETITJEAN, Bernard. *Livres et journaux*. Paris: R. Laffont, 1985. (Les dossiers spéciaux du Grand Quid illustré)

8.1.2.3 date d'édition

D'une manière générale, on aura tendance à retirer tous les livres édités il y a plusieurs décennies. Selon le sujet, les documents seront idéalement conservés entre 5 et 20 ans¹¹³. En effet, les bibliothèques ne sont pas des centres d'archives¹¹⁴. Cependant, ce critère doit être pris avec souplesse. Si un titre est effectivement très utilisé mais épuisé, il faut le garder, même s'il est vieux. Pour connaître le degré d'utilisation d'un document, le SIGB et les options de statistiques qui y sont incluses pourront se révéler d'une grande aide (Baumbach, Miller, 2006 : 16 ; 169). Il ne faut pas non plus retirer toutes les vieilles éditions d'un domaine s'il n'y a pas d'éditions récentes qui sont sorties, pour ne pas préteriter ledit domaine (Doll, Barron, 2002 : 68).

Dans le même ordre d'idées, les classiques pour enfants auront généralement leur place dans les collections (Doll, Barron, 2002 : 68). Toutefois, si on peut acquérir la dernière édition en date, cela attirera davantage les jeunes lecteurs, plus sensibles à l'apparence que les adultes. Je mentionnerai par exemple le cas de la "Bibliothèque rose", rééditée dans les années 2000, avec un design et des illustrations plus modernes. Un élève de CE2 de l'EPFG a d'ailleurs proposé de lui-même « d'enlever les très vieux livres » et d'en mettre de nouveaux à la place¹¹⁵.

8.1.2.4 stéréotypes

Certains ouvrages véhiculent des stéréotypes sur les minorités (racisme), les femmes (sexisme), les personnes âgées ou d'autres groupes de manière clairement inappropriée (Doll, Barron, 2002 : 63-64).

8.1.2.5 redondance dans la collection

Si un livre n'a jamais été emprunté, à quoi sert-il d'en conserver plusieurs exemplaires dans la collection ? Peut-être ces livres intéresseront-ils quelqu'un d'autre. Sans compter qu'en retirant les doublons, on gagnera une place précieuse sur les rayons.

¹¹³ Les pages 26 à 167 de *Less is more...* décrivent les critères à utiliser pour chaque section Dewey, dont le nombre d'années moyen de conservation (Baumbach, Miller, 2006 : 26-167)

¹¹⁴ « Library media centers are not archives. » (Baumbach, Miller, 2006 : 3)

¹¹⁵ Cf questionnaire administré aux élèves de l'EPFG : annexe 3.

8.1.3 Bilan : faire des économies et améliorer son image

Certes, si on vide les rayons, c'est surtout pour renouveler la collection, ce qui signifie faire de nouvelles acquisitions et donc dépenser des francs/euros¹¹⁶. Toutefois, conserver des livres inutiles engendre également des coûts : manutention, rangement, nettoyage, réparation, stockage (problème d'espace), ajout de nouvelles étagères (Doll, Barron, 2002 : 63), et tout cela pour rien si ces livres ne seront plus jamais utilisés. Sans mentionner le temps perdu lorsqu'on fera les inventaires de ces livres ou le bruit occasionné par leurs notices lors des recherches dans le catalogue. Donc tant qu'à dépenser de l'argent et de l'énergie, autant que cela serve nos utilisateurs et fasse de notre bibliothèque un lieu agréable et accueillant (Baumbach, Miller, 2006 : 4), au lieu de ressembler au cliché des bibliothèques pleines de vieux livres poussiéreux – surtout quand on s'adresse à des enfants à qui on veut transmettre le goût de la lecture !

8.1.4 Documents particuliers à conserver

8.1.4.1 intérêt local ou historique de la région

Dans notre cas, les livres sur l'Escalade, fête typiquement genevoise, feraient partie de cette catégorie. J'y ajouterais aussi les productions des élèves de l'école.

8.1.4.2 intérêt historique général

Par exemple, les classiques de la littérature enfantine et les documents primés.

8.1.4.3 documents chers à l'achat

Par exemple, les livres comportant des planches illustrées et en couleur.

8.1.4.4 liste de référence

Si les documents appartiennent à une liste de référence, mais qu'ils sont déjà vieux, il faut tout de même les garder s'il n'existe pas de nouvelle édition. (Baumbach, Miller, 2006 :14-15).

En France, si les documents font partie de la liste de référence recommandée par le Ministère de l'éducation nationale (MENJVA, 2011), il peut être judicieux de les

¹¹⁶ ... choisir la monnaie en usage dans votre pays.

conserver jusqu'à la publication de la prochaine liste (même si personnellement nous ne les aurions pas tous préservés).

8.2 A quoi faut-il en outre faire attention ?

8.2.1 Désherbage à petite dose

Il est préférable de faire du désherbage graduellement et continuellement. Cela évite une mauvaise publicité à l'extérieur, comme cela s'est passé pour la bibliothèque publique de San Francisco, qui a jeté d'un coup 100'000 livres à la poubelle (Doll, Barron, 2002 : 71). Par ailleurs, il est plus avantageux pour celui qui s'en charge de procéder à un désherbage à dose homéopathique, non seulement pour son moral, car cela fait toujours de la peine aux amoureux des livres de devoir s'en séparer, même si ce sont pour de bonnes raisons, mais aussi d'un point de vue rationnel et organisationnel : on prendra de meilleures décisions si on procède section par section (Baumbach, Miller, 2006 : 7).

8.2.2 Le moment adéquat

Avant d'entamer un désherbage efficace, il faut connaître son fonds, ses usagers et leurs besoins. Il sera donc plus judicieux de ne pas se jeter sur cette activité dès notre entrée en fonction à la tête de la bibliothèque. Par la suite, on peut établir un calendrier déterminant les sections à désherber tout au long de l'année, en évitant bien sûr les périodes chargées ou les sujets les plus exploités du moment (par exemple, il serait malvenu de désherber les contes de Noël... juste avant Noël !). Bien entendu, s'il est plus simple pour la personne responsable de condenser le désherbage sur une semaine, avant le début ou à la fin de l'année scolaire par exemple, cela peut aussi se faire. Mais si on rencontre un livre inadéquat, cela n'empêche pas de le retirer immédiatement (Baumbach, Miller, 2006 : 19).

8.2.3 Lieu et modalités de stockage

Il est aussi important de définir à l'avance le lieu où l'on entreposera les livres désherbés (Doll, Barron, 2002 : 61). En effet, si on en fait des piles dans un coin de la bibliothèque tandis que celle-ci reste ouverte aux enfants, il faudra alors clairement expliquer aux élèves pourquoi il vaudrait mieux ne pas y toucher, sous peine de voir votre travail rendu complètement inutile. Néanmoins, si des élèves s'intéressent aux livres désherbés, cela peut aussi être le signe qu'il faudrait peut-être les conserver...

8.2.4 Politique documentaire et communication

Pour éviter tout litige quant aux livres désherbés (typiquement le parent d'élève ou le collègue enseignant outré qu'on ait osé enlever le livre dont il avait fait généreusement don il y a 3 ans), il est préférable d'établir une politique documentaire, qui sera à disposition de tous, où l'on expliquera pourquoi et comment on désherbe les livres, exemples édifiants à l'appui. Dans ce même document, on expliquera ce qu'il adviendra des livres.

Par ailleurs, il sera utile de consigner ce qui aura été désherbé (par exemple en tirant un listing à partir du logiciel), non seulement pour le responsable (directeur de l'école par exemple) ou les parents curieux en mal d'explications, mais aussi pour nous-mêmes, dans une optique de gestion des collections, de satisfaction du devoir accompli ou simplement pour partager des « perles de désherbage » avec des collègues et en rire plus tard ! (Baumbach, Miller, 2006 : 20)

Dans tous les cas, il est important de toujours communiquer sur le travail accompli, en l'occurrence sur le désherbage des collections, sans oublier personne : les enseignants, les parents, les élèves, les éventuels bénévoles extérieurs, le directeur, bref, toutes les personnes qui ont un lien avec la bibliothèque (Baumbach, Miller, 2006 : 21).

8.3 Que faire des livres désherbés ?

Quand un livre a été désherbé, il nous reste deux options : le garder ou s'en débarrasser (Doll, Barron, 2002 : 172-173).

8.3.1 Garder les livres désherbés

Peut-être suffira-t-il de les mettre en valeur : les déplacer, en parler ou faire faire aux élèves une couverture plus sympa dans le cadre d'un cours de travaux manuels.

S'il s'agit d'un livre dont seule une petite section est dépassée, on pourra le garder, mais en y ajoutant une note pour attirer l'attention des élèves sur les informations périmées. Cela sera le cas l'ouvrage de 2003 en parfait état, précédemment mentionné, dont une seule page traite de la « planète » Pluton. Il serait dommage de s'en séparer juste parce qu'une planète est dernièrement repassée au statut de simple étoile, n'est-ce pas ? (cf ch. 8.1.2.2 : *pertinence et actualité de l'information*)

Enfin, le livre incriminé pourra juste être quelque peu usé : dans ce cas, on pourrait envisager une simple réparation. Si le livre n'en vaut pas la peine, alors il sera peut-être plus avantageux d'en acquérir un nouvel exemplaire.

Certains livres mériteraient vraiment d'être désherbés, mais il semble impensable de s'en séparer ? Par exemple, si des parents en ont fait don ou si des enseignants y restent très attachés ? Dans ce cas, voici ce que propose Claire Barrault :

« Une solution, si les enseignants ne veulent absolument pas se séparer de ces ouvrages, est de les rassembler sur un rayonnage constituant en quelque sorte un "musée du livre", et de ne pas les coter et les inventorier comme les autres. »

(Barrault, 2010)

8.3.2 Se débarrasser des livres désherbés

Si on souhaite se séparer de certains livres, il sera préférable de respecter la politique de désherbage mise en place, afin d'éviter tout litige ultérieur.

Il y a plusieurs moyens de se débarrasser d'un livre : le don, la vente et le recyclage.

8.3.2.1 Don de livres

Cette pratique est courante dans les écoles privées, semble-t-il. Toutefois, il faut veiller à ne donner que des livres en bon état, avec des informations justes et pertinentes. A noter qu'il vaut mieux ne pas s'approprier un livre désherbé : s'il est assez bon pour nous, il l'est aussi pour le don ou la vente (Doll, Barron, 2002 : 174).

8.3.2.2 Vente de livres

De même que pour le don, il faut proposer des livres corrects et avec une information actualisée. En outre, il faut vérifier que la vente est autorisée par les instances supérieures de l'établissement dans lequel on travaille et par la loi en général (Doll, Barron, 2002 : 60).

8.3.2.3 Recyclage de livres

Si les livres sont bons à jeter, alors on les inhumera dans la benne à papier, de préférence en plusieurs convois pour les raisons déjà invoquées. Mais peut-être que les enseignants pourront récupérer à titre pédagogique certaines planches en bon état d'un documentaire, quitte à jeter le reste du document. Les ouvrages pourraient aussi connaître une seconde vie en servant de matériel de base pour une œuvre d'art plastique réalisée par les élèves ! Et pourquoi pas en utilisant les restes de vieux livres

pour faire de nouvelles couvertures « design » à ceux qui ont déjà ~~un pied dans la~~
~~tombe~~ une page dans la benne ?

8.3.3 Les aspects « techniques » du bannissement des livres désherbés

Il est important de signifier que le livre est effectivement retiré de notre collection.

Pour ce faire, certaines bibliothèques tracent un trait en travers du code-barres pour le rendre inutilisable. D'une manière générale, il est préférable de rayer également toutes les marques de propriété (les tampons, par exemple) et si possible d'enlever l'étiquette de la cote. Pour être plus explicite, il est conseillé de mettre en toutes lettres « désherbé » sur la page de titre (ou « supprimé », si cela est plus compréhensible), avec un tampon ou à la main. Cela évitera que le livre ne revienne à la bibliothèque par d'autres biais.

D'autre part, il est indispensable de supprimer les documents désherbés du système informatisé. Comme pour l'exemplaire physique, on écrira alors « désherbé » sur la notice ; ou bien on supprimera directement la notice correspondante. Pourtant, il peut être profitable de faire des catégories de livres supprimés (par exemple « usés », « obsolètes », « donnés », etc.) afin de réaliser plus facilement un rapport sur le désherbage effectué. Dans tous les cas, il est essentiel que le catalogue reflète l'état réel des collections (Doll, Barron, 2002 : 175).

8.4 Conclusion

Une bonne définition pour commencer: « Weeding is selection in reverse. It is deselection. » (Baumbach, Miller, 2006 : 3)

En effet, tous les livres ne doivent pas être systématiquement remplacés. Cela doit être fait uniquement s'il existe de nouvelles éditions augmentées, si le livre est en trop mauvais état ou si le domaine manque de livres et qu'il faudrait le compléter.

Si vous n'êtes toujours pas convaincu par les bienfaits du désherbage et la pertinence des "règles" énoncées, voyez donc la comparaison avec le lait dans le frigo présentée par Mme Dickinson¹¹⁷ :

¹¹⁷ Comparaison adaptée de l'article de DICKINSON, Gail. Crying Over Spilled Milk. *Library Media Connection*, Apr/May 2005, 23(7), p. 24-26. <http://wilsontxt.hwwilson.com/pdf/08137/lrzla/6s8.pdf> [en ligne] p. 26

Le lait est périmé, caillé et grumeleux. Est-ce que vous allez...	Le livre est périmé et contient de fausses informations. Est-ce que vous allez...
Le garder parce que vous ne savez pas quand vous aurez le temps d'aller au magasin en racheter ?	Le garder parce que vous ne savez pas quand vous aurez le temps de le remplacer ?
Le donner à votre voisin pour qu'il le garde dans son frigo ?	Le donner à un enseignant pour qu'il le garde dans sa classe ?
Le garder parce qu'autrement le frigo semblerait vide ?	Le garder parce qu'autrement l'étagère semblerait vide ?
Le donner à une organisation qui envoie de la nourriture aux enfants du Tiers-Monde ?	Le donner à une organisation qui envoie des livres aux enfants du Tiers-Monde ?

En conclusion, il existe de nombreuses raisons pour effectuer un désherbage régulier de nos collections. Cette opération nécessite de prendre son temps et de respecter certains critères, tout en gardant à l'esprit que chaque collection est unique et qu'il faut toujours penser avant tout aux besoins spécifiques de son propre public.

Un conseil avisé pour finir: « If it was a gift from the principal, keep it. » (Doll, Barron, 2002 : 175).

8.5 Retour d'expérience : le désherbage de la bibliothèque de l'EPFG

J'ai passé plus de 30 heures à examiner un par un les livres de la bibliothèque, section après section. La bibliothèque n'était pas rangée à la base, ce qui m'a fait perdre un peu de temps. Par contre, vu la situation, je n'ai pas eu beaucoup de remords à faire des piles selon mes critères, pour avoir une meilleure vue d'ensemble de la collection. J'ai ainsi pu classer les livres par décennies, pour pouvoir mieux me rendre compte de l'âge de la collection.

La principale difficulté rencontrée, néanmoins, a été de procéder au désherbage alors que la BCD était toujours en service. En effet, les élèves prenaient des livres ou les déplaçaient pendant la période où j'y travaillais; puis certains ouvrages ont été ramenés alors que je pensais avoir tout fini. Dans ces conditions, je ne peux pas garantir que le désherbage ait été complet ni parfait.

8.5.1 Etat général de la collection

La collection de l'EPFG n'est pas très jeune. Les plus vieux livres datent de 1954, vraisemblablement des dons. On rencontre ensuite plusieurs romans et documentaires datant des années 60 et 70, dont certains sont bons pour le papier. Une grande proportion de livres a été éditée dans les années 80, surtout les documentaires. On trouve aussi beaucoup de livres des années 90, surtout dans les romans, mais très peu de livres des années 2000 d'une manière générale. Il est malheureusement impossible de donner des statistiques précises quant à l'âge de la collection. C'est ici qu'on regrette fortement l'absence du champ « date d'édition » dans le logiciel "La BCD". Et évidemment, aucune statistique manuelle n'a jamais pu être relevée.

8.5.1.1 Atlas et encyclopédies

La grande majorité des atlas a dû être désherbée, car ils faisaient encore état de l'URSS et de la Yougoslavie. Les atlas de la France dataient des années 90 : géographiquement parlant, cela ne pose pas de problèmes, mais les chiffres mentionnés ne sont plus d'actualité (par exemple, les chiffres du chômage en France en 1994 ne sont plus représentatifs en 2011.) Les encyclopédies n'étaient également plus à jour dans l'ensemble.

8.5.1.2 Les revues

Les revues peuvent être conservées, même si certaines datent un peu. Beaucoup d'entre elles, comme *Je bouquine*, *J'aime lire*, etc. comportent des histoires très brèves qui peuvent toujours intéresser les élèves. De même, la collection de *Géo* s'étend approximativement des années 80 jusqu'aux années 2000 : on peut donc encore la conserver. A noter que les revues ne font pas l'objet d'un catalogage et encore moins d'un dépouillement.

8.5.1.3 Les romans

Le critère de date est moins radical que pour les documentaires, car l'information se périmé moins facilement. Par ailleurs, il est souvent difficile de déterminer si le texte

contient des stéréotypes préjudiciables sans connaître le livre. Pour cela, il est préférable de s'en remettre au jugement des enseignants qui utilisent la collection. De même, ils seront les personnes les plus à même de déterminer la pertinence du roman dans la collection, selon les buts et programmes d'étude de l'école.

J'ai cependant jugé préférable d'écarter les romans antérieurs aux années 80, pour des raisons de qualité médiocre du papier ainsi que de graphisme ou illustrations de couverture dépassés (rappelons-nous par exemple comment étaient habillés les protagonistes du *Club des Cinq* à l'origine...) Parfois, il serait bénéfique de racheter une édition plus récente. Les grands classiques des bibliothèques roses et vertes ont notamment été réédités dans les années 2000.

Toutefois, si le livre était en excellent état et présentait bien, il n'y avait aucune raison de ne pas le garder, peu importe sa date. De même, certains romans peut-être un peu usés, mais qui présentaient une certaine originalité, par le choix du sujet ou les illustrations, ont été conservés.

Parallèlement, quelques livres des années 90 déjà usés et vieillis ont été mis de côté, leur date d'édition ne les protégeant pas du désherbage dans ce cas. Par contre, si des romans des années 90 ou 2000 n'étaient tachés que sur la tranche ou sur quelques pages intérieures, mais sans gêner la lecture, ils ont été laissés en rayon. Le but n'était pas non plus de convertir la bibliothèque en stand de librairie flambant neuf. L'action du soleil et le goûter des élèves sont autant de facteurs nocifs pour les livres qu'il est difficile de contrôler dans une école primaire.

Dans l'ensemble, il y avait beaucoup de romans abîmés. Ceci est très probablement dû à l'engouement plus marqué qu'ils suscitent parmi les élèves.

8.5.1.4 Les albums et les contes

D'une manière générale, tous les livres antérieurs aux années 1980 ont fait l'objet d'un examen plus précis. Dans le cas des albums et des contes, le critère de date n'est pas aussi déterminant que pour les documentaires, car l'information a moins de risques d'être obsolète, même si les images peuvent être vieilles et moins attrayantes pour les enfants. Cependant, il peut être intéressant de conserver plusieurs versions d'un même conte, par exemple, pour comparer l'évolution de sa représentation dans le temps et les différentes éditions ; mais il faut tout de même que le livre soit en bon état. C'est particulièrement important pour les jeunes enfants, qui sont très sensibles à l'apparence.

8.5.1.5 Les documentaires

Les documentaires antérieurs à 1980 ont été écartés, car leur contenu était généralement obsolète et les images vraiment trop démodées, quand les ouvrages n'étaient pas définitivement hors d'usage.

Ceux des années 80 ont été mis à part. En effet, certains livres encore en bon état et dont le contenu est correct (documentaires sur les animaux, par exemple) peuvent toujours intéresser les enfants, malgré des photos aux couleurs un peu fanées.

Les documentaires des années 90 ont finalement été conservés, pour ne pas totalement vider les rayons – pour autant qu'ils fussent en bon état, pour des livres datant d'il y a presque 20 ans.

Les livres d'art, pour la plupart, ont été conservés : par exemple, un livre datant de 1987 sur Magritte et contenant de belles reproductions de ses tableaux, en plus grand nombre que dans l'ouvrage beaucoup plus récent des éditions Palette ; de même, pour un livre sur Dali datant pourtant de 1975. Le titre *C'est arrivé au Louvres!*, de 1989, a aussi été conservé, parce qu'il était rédigé comme une histoire, qu'il était encore en relativement bon état et, fait particulier, qu'il avait été coécrit par des enfants de CE1.

De même, les livres sur Genève, a priori plutôt rares, ont été gardés: par exemple, "L'homme de Genève", une BD de 1986 sur Calvin ; de même, pour un ouvrage sur Guillaume Tell datant de 1985. Ils font partie des livres revêtant un intérêt historique local. Mais d'autres titres, plus récents, peuvent tout de même être acquis¹¹⁸.

8.5.1.6 Les doublons

Ils ont été mis à part. L'exemplaire qui était en meilleur état a été conservé en rayon. Les doublons serviront à remplacer l'exemplaire perdu ou trop abîmé. Si un livre a beaucoup de succès, alors son doublon pourra être remis en rayon.

8.5.2 Mise en cartons

Le désherbage une fois terminé, les livres écartés ont été mis en carton ou caisses, pour faire de la place dans la bibliothèque et faciliter leur examen par les enseignants.

¹¹⁸ Cf par exemple une bibliographie réalisée en 2009 pour le compte de Jeunesse et Médias.Arole, dont certains titres sont encore disponibles: http://www.jm-arole.ch/Journees/2009/Bibliographie_3_.pdf

Dans les cartons ou caisses ont ainsi été rassemblés :

- les documentaires des années 80
- les documentaires des années 80 avec Pluton
- un documentaire de 1996 parlant de la mode des jeunes « actuelle » (photos à l'appui) et des autoroutes de l'information avec Bill Gates à 20 ans.
- les atlas et encyclopédies des années 80 et avant (URSS)
- les atlas des années 90, périmés (Yougoslavie), mais utilisables par ailleurs
- les romans des années 80
- les romans et albums édités avant 1980
- les doublons
- une pile de documentaires des années 90 et 2000 sur Pluton
- les livres abîmés, avec des pages déchirées ou manquantes, tachées, etc.



8.5.3 Nettoyage du catalogue et remplacement de l'essentiel

Une fois les livres acceptés ou rejetés par le corps professoral, il ne restera qu'à procéder à l'élimination des notices correspondant aux livres désherbés dans le catalogue informatisé, pour que ce dernier soit ainsi à jour.

On veillera également à remplacer les ouvrages qui devraient l'être. Dans le cas de l'EPFG, j'ai désherbé toute une collection de documentaires dans la section « histoire » qui datait des années 80. Or, de nouvelles collections, sur les mêmes thèmes et sujets, sont disponibles en librairie. On veillera donc à ce que l'équivalent « moderne » des livres désherbés soit remis en rayon, pour éviter des lacunes.

9. Politique documentaire

Une politique documentaire est un « ensemble d'outils et de méthodes¹¹⁹ » qui permet de mieux gérer et guider la bibliothèque dans sa mission et son projet. Elle comprend :

- une politique de développement des collections
- des protocoles de sélection
- une charte des collections
- un programme budgétaire
- une politique de conservation
- une politique d'accessibilité

La politique documentaire de l'école devrait avant tout refléter les besoins de l'école et sa réalité ainsi que sa vision et ses objectifs. Pour cela, il est très important qu'elle soit élaborée en commun avec l'ensemble de l'équipe pédagogique, pour que chacun y souscrive. Si possible, même, tous les partenaires devraient être consultés à ce propos, afin que chaque personne ayant un lien avec la bibliothèque soit impliquée dans le processus¹²⁰. Ainsi, elle reflètera vraiment les besoins et les aspirations de chacun. (Normes IFLA/UNESCO, 2004 : 4). C'est ce que j'ai tenté de faire en demandant aux enseignants et aux parents quelle était selon eux la mission principale de la bibliothèque, pour aller à l'essentiel.

9.1 Mission de la bibliothèque

Ces propositions sont reprises telles quelles des questionnaires qui ont été adressés aux deux publics adultes. Les enfants n'ont pas été consultés sur ce point.

9.1.1 Selon les enseignants de l'EPFG :

- offrir un lieu de richesses adaptées à tous
- offrir aux enfants le maximum de documents d'horizons divers
- recherche documentaire
- recherche de documents pour les exposés, plaisir de lire: romans, BD

¹¹⁹ MUSTER, Joëlle. *Gestion stratégique des collections*. Cours donné à la HEG de Genève, filière information documentaire, option lecture publique, module 746-22. 2011. Ce chapitre a été nettement plus simple à rédiger suite au cours de Mme Muster.

¹²⁰ En un mot ou presque : communication à l'interne et à l'externe quant à nos buts. (Doll, Barron, 2002 : 7)

9.1.2 Selon les parents d'élèves :

- offrir un grand choix de livres aux enfants
- faire lire les enfants et développer l'intérêt des enfants en proposant une grande variété de livres
- proposer aux enfants des livres de qualité: beau texte, belles images, auteurs classiques de livres pour enfants
- offrir la possibilité d'un moment calme, moins formel ou scolaire et ainsi donner l'opportunité aux enfants de découvrir de nouveaux livres, de nouveaux centres d'intérêt, d'échanger leurs goûts, leurs découvertes avec les camarades... pour, *in fine*, donner le goût de LIRE...
- proposer un choix varié et original d'ouvrages aux élèves
- donner le goût de lire et des livres tout doucement, en respectant les capacités et l'âge de chacun
- orienter les enfants et leur proposer des ouvrages qui leur plairont

9.1.3 Selon les auteurs, dans la littérature professionnelle :

- ouverture sur la culture
- développement de l'imaginaire des élèves
- liens fonctionnels entre apprentissage et pratiques de lecture
- lecture articulée sur les textes, les écrits et sur la construction du sens (Jordi, 2001 : 5)
- « savoir perdre du temps pour en gagner ensuite » (Righi, 1995 : 12)
- initier les élèves aux métiers du livre, de la presse¹²¹, de l'audiovisuel ou du théâtre (Righi, 1995 : 14)
- utiliser un catalogue (Peltier, 2006 : 46)
- amener à la lecture sélective (Peltier, 2006 : 46)
- point de rencontre entre apprentissages culturels et pédagogiques (Butlen, 2004 : 9)
- ...

9.1.4 Selon les normes de l'IFLA/UNESCO :

« La bibliothèque scolaire fournit l'information et les idées indispensables à quiconque veut réussir sa vie dans la société d'aujourd'hui qui repose sur l'information et le savoir.

En procurant aux élèves les outils qui leur permettront d'apprendre tout au long de leur vie et en développant leur imagination, la bibliothèque scolaire leur offre les moyens de devenir des citoyens responsables. »

(Normes IFLA/UNESCO, 2004 : 4)

¹²¹ La bibliothécaire de l'école La Découverte réalise justement une activité sur la presse avec les élèves.

Avec ces données, nous serions en mesure d'établir une ébauche de mission pour la bibliothèque de l'EPFG. Toutefois, il aurait été préférable que davantage de parents donnent leur opinion et que l'ensemble des professeurs de l'EPFG y contribuent. En effet, pour qu'une mission soit efficace et pertinente, elle devrait refléter le sentiment de tous les partenaires et leur engagement dans un projet commun. Sans cela, elle risquerait de se réduire à une simple déclaration de bonnes intentions.

9.2 La réalisation d'une politique documentaire

On peut s'inspirer de la politique documentaire de son voisin, mais il ne faut pas pour autant la reprendre telle quelle. En effet, comme elle doit refléter NOTRE bibliothèque, il est important qu'elle soit le fruit d'une réflexion interne. On commencera donc par identifier ses missions, puis on analysera son environnement extérieur (par exemple, les relations de l'EPFG avec les BM) et interne (analyse de la collection, besoins de ses utilisateurs, etc.) Une fois achevée l'analyse de l'existant, on rédigera une première ébauche que l'on soumettra aux partenaires pour approbation avant de formaliser la politique documentaire (Tilke, 2002 : 91-92, 100, 143-144. Muster, 2011).

Il s'agit d'un processus itératif : la politique devra être régulièrement révisée si on souhaite qu'elle reste pertinente (Normes IFLA/UNESCO, 2004 : 4. Tilke, 2002 : 94).

9.2.1 Politique de développement des collections

La politique de développement de la collection devra notamment être réalisée d'entente avec les enseignants, car elle devra se fonder en grande partie sur les programmes scolaires. Elle devra en outre faire allusion à la mission du manifeste des bibliothèques scolaires de l'IFLA/UNESCO et aux déclarations sur la liberté intellectuelle et le droit à l'information¹²². Par ailleurs, elle comportera des objectifs à long et court terme (Normes IFLA/UNESCO, 2004 : 8). Les objectifs, comme dans tout document de gestion, devront être SMART : spécifiques, mesurables, adéquats, réalistes et déterminés dans le temps.

9.2.2 Protocoles de sélection

On y indiquera notamment nos sources. C'est ici aussi qu'on pourra exposer les critères de sélection employés pour acquérir des documents.

¹²² Aline Coué propose une bonne devise : « libre accès, libre choix, libre usage » (Coué, 1992 : 22).

9.2.3 Charte des collections

Il s'agit d'un document à usage externe, si possible clair et concis, pour communiquer au public externe la manière générale employée pour constituer notre collection. En fait, c'est un résumé de la politique documentaire.

9.2.4 Programme budgétaire

Ce document montrera la répartition par type de support et de contenu. L'EPFG n'ayant pas de budget programmé pour la bibliothèque, je ne me suis pas vraiment penchée sur la question.

9.2.5 Politique de conservation

On entend par là comment on gère sa collection existante. Cela se traduit essentiellement par les mesures de désherbage.

9.2.6 Politique d'accessibilité

On y explique comment les documents sont mis à disposition. Cela concernera notamment le prêt, les horaires, etc.

9.3 Ressources

Deux ouvrages de référence à consulter sur le sujet :

- Conduire une politique documentaire / par Bertrand Calenge. - Paris : Ed. du Cercle de la librairie, 1999. (Bibliothèques). - 386 p. : ill. ; 24 cm. - ISBN 2765407177
- Les politiques d'acquisition : constituer une collection dans une bibliothèque / par Bertrand Calenge. - Paris : Ed. du Cercle de la Librairie, 1994. - (Bibliothèques). - 408 p. : ill. ; 24 cm. - ISBN 2765405549

Quelques liens et ressources sur les politiques documentaires d'établissements scolaires en France, à cette adresse :

- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE. DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE. Politique documentaire des établissements scolaires. In : *Eduscol* [en ligne] Date de publication : 19.06.2007 http://www.educnet.education.fr/cdi/la-documentation-aujourd'hui/politique_documentai2805 (consulté le 11.07.2011)

9.4 Quid de l'EPFG ?

On peut s'interroger sur la pertinence de développer un tel arsenal de documents pour une petite bibliothèque comme celle de l'EPFG. La littérature professionnelle nous serine pourtant que la taille ne compte pas : ces documents sont toujours utiles. Cependant, il faut que la bibliothèque soit soutenue par un véritable projet pour que cela ait un vraiment du sens. C'est la voie qu'a prise l'EPFG cette année, mais je pense qu'il faudrait attendre encore un peu que les différents projets de la bibliothèque soient un peu plus aboutis avant de s'atteler à cette tâche.

10. Conclusion

10.1 Réaménager les lieux

10.1.1 Gagner de l'espace

La bibliothèque de l'EPFG, victime de son succès, manque malheureusement cruellement d'espace. Comme on ne peut pas repousser les murs, il faut trouver des moyens de gagner de la place autrement.

Pour ce faire, je préconiserais tout d'abord d'entreposer le lit pliant dans un autre lieu de l'école, quitte à ce que ce soit dans un coin de couloir. On pourrait par exemple le recouvrir d'une housse amusante, en forme de bonhomme ou autre chose, pour en faire une « œuvre d'art » aussi longtemps qu'on en n'a pas l'utilité directe. Toutes les idées sont bonnes à prendre tant qu'il n'accapare plus l'espace trop rare de la bibliothèque.

Une autre suggestion serait de supprimer l'une des grandes étagères, de préférence celle qui abrite l'ordinateur, ce qui dégagerait la vue et agrandirait un petit peu la pièce. Pour le poste informatique, on l'installerait sur une petite table, qui n'aura pas besoin d'être large, puisqu'on dispose d'un écran plat, et qui serait ainsi bien moins encombrante. (Un espace suffisant pour traiter et équiper les livres pendant le catalogage serait tout de même souhaitable.) Des rayonnages pourraient ensuite être fixés au mur en hauteur, pour y déposer les livres en traitement (donc peu importe s'ils ne sont pas à la portée des enfants). La grande étagère restante pourrait ainsi abriter uniquement des documents consultables de la collection, principalement les atlas et autres ouvrages de référence comme c'est le cas actuellement.

Avec un budget plus important, on gagnerait bien de l'espace en remplaçant la télévision géante par un écran plasma, si possible qui puisse s'accrocher au mur comme un tableau. En attendant, on pourrait jouer sur la mobilité. Il n'est pas question de déplacer les étagères actuelles, trop lourdes. Mais un panneau mobile (display) pourrait avantageusement jouer plusieurs rôles : panneau d'exposition pour les livres ; panneau de séparation selon les activités ; panneau de « camouflage » devant la télévision quand elle n'est pas de service.

10.1.2 Restaurer l'ordre

Etiqueter les livres a plusieurs avantages : non seulement cela permet de s'y retrouver plus facilement quand le classement est clair, mais cela apporte également beaucoup à l'esthétique de la pièce, surtout si on y ajoute des couleurs. De la même manière que le désordre appelle le chaos, si une bibliothèque est bien rangée initialement, les enfants (et les adultes) se sentiront plus motivés à la conserver en ordre.

Outre le fait d'équiper les livres, il convient de s'assurer de leur tenue en utilisant les serre-livres adéquats, également sur les côtés des étagères pour combler les trous où les livres vont se cacher.

L'un des deux chariots pourra aussi retrouver sa fonction d'origine : on l'utilisera avantageusement pour y déposer les livres à ranger. Si un élève ne sait (ou ne veut) pas ranger un livre, il le laissera là plutôt que de le déposer n'importe où. Des livres entreposés sur un chariot, même sans être classés, sont une vision nettement moins décourageante que les « dépôts sauvages » de documents, partout dans la bibliothèque. Ensuite, il semble qu'il y ait suffisamment d'élèves motivés à l'EPFG pour ranger les livres volontairement sur leur temps libre, alors autant en profiter. Ce sera également une bonne occasion pour les plus grands d'aider les petits. Un autre avantage du chariot de retour (quand il n'est pas systématiquement vidé) est qu'il présente les livres que les autres élèves ont lus. Cela donne une certaine indication de popularité des titres et peut être un point de départ pour lancer une discussion sur un livre.

10.1.3 Décorer et amener de la couleur

Une bibliothèque fréquentée par des enfants devrait être gaie et colorée. On peut y arriver à peu de frais : il suffit de disposer des posters de couleurs sur les murs, comme cela se fait en classe. Des affiches pourraient être réalisées dans le cadre d'un cours d'histoire, par exemple, puis les œuvres des élèves exposées sur les murs de la bibliothèque. Cela a en plus une vocation pédagogique qui s'accordera parfaitement à la mission de l'école. Et bien sûr, on n'oubliera pas de renouveler périodiquement cette décoration maison (pour le plaisir des yeux et le contentement de la matière grise).

10.2 Valoriser la collection

10.2.1 Développer la collection

La collection de la bibliothèque est déjà bien variée et très abondante. Il faut continuer dans cette voie. Les enseignants de l'EPFG ont déjà de bons réflexes au niveau de la sélection, mais ils peuvent encore aller plus loin : dialoguer davantage avec les partenaires, notamment avec les bibliothécaires jeunesse. Les échanges ne peuvent être que profitables pour tous, enseignants, bibliothécaires, mais aussi et surtout, les élèves. Ceux-ci peuvent aussi participer à la sélection, de diverses manières comme nous l'avons vu : club de lecture, boîte à suggestion/livre d'or, blog, catalogues d'éditeurs ; ou bien juste en parlant du livre qu'ils ont vu à la librairie ou à la BM. A mon sens, il faudrait davantage les écouter, car ce sont eux les principaux utilisateurs.

Acheter des livres en anglais, des albums plutôt, serait aussi une bonne initiative : pour montrer aux élèves qu'il n'y a pas de frontière entre la lecture « travail » et la lecture plaisir.

10.2.2 Redécouvrir la collection

Enfin, il me semble important de cataloguer et d'équiper les livres déposés dans les bibliothèques de classe, bien entendu en les rendant aux enseignants tout de suite après. Cela permet d'avoir une meilleure vue de l'ensemble des ressources documentaires de l'école. En effet, le catalogue a un double emploi : il sert d'outil de recherche et d'outil de gestion.

Utiliser la bibliothèque, c'est aussi savoir utiliser un catalogue. Ce sont des compétences qu'il est très utile pour ne pas dire essentiel d'acquérir : *information literacy* ou comment apprendre à rechercher l'information. Malheureusement, le catalogue informatisé actuel n'est pas vraiment exploitable en l'état. Mais une fois « nettoyé », il me semblera important d'en faire la promotion auprès des élèves et de leurs professeurs, en commençant déjà par leur montrer ses avantages : recherche facilitée et gestion du fonds simplifiée, pour une meilleure exploitation de la collection.

10.3 Promouvoir la bibliothèque

10.3.1 Élargir l'accès à la bibliothèque

A cause de l'exiguïté des lieux, les élèves ne peuvent pas se rendre à la bibliothèque comme ils le souhaiteraient pendant les pauses. Cette situation, quoique compréhensible, est vraiment regrettable. On pourrait donc imaginer faire un tournus pour que chaque classe ait l'occasion d'y passer du temps libre en dehors des cours. De plus, on pourrait coupler cela avec une responsabilisation des élèves. En effet, lorsque ce serait aux petits d'avoir libre accès à la bibliothèque, quelques « grands » pourraient être désignés pour les encadrer : ils en profiteraient pour leur montrer comment ranger ou leur conseiller des lectures, selon ce que les élèves de l'EPFG ont eux-mêmes suggéré.

10.3.2 Recruter des bénévoles

La principale difficulté de l'EPFG réside dans le recrutement des bénévoles. Comment et où trouver de l'aide quand on ne peut pas engager un bibliothécaire à plein temps ?

La solution la plus simple, pour commencer, est de recourir à la bonne volonté des élèves. Ils le disent eux-mêmes : ils seraient ravis d'aider et de prendre des responsabilités. On peut donc leur confier des tâches, sans que cela ne tourne à l'exploitation : ranger les livres, égayer les lieux par leurs productions, sélectionner les livres, etc.

Le plus sage est tout de même de se tourner vers leurs parents. Mais pour les inciter à participer, il faut faire du marketing, en mettant en avant la bibliothèque, par exemple sur le site internet. Il faut montrer à tous qu'elle est bien entretenue, il faut qu'elle attire le public. Il faut la valoriser comme l'ancre du savoir ou le temple de la littérature jeunesse. Il faut faire tout ce qui est nécessaire pour attirer les gens. Bref, il faut la mettre en valeur pour que les parents se sentent eux-mêmes investis d'une mission en acceptant le poste de bénévole et non pas qu'ils ressentent leur participation comme une obligation et un fardeau.

10.3.3 Créer un réseau

Parfois, on risque de se sentir un peu dépourvu face à tout ce qu'il faut entreprendre. Dans ce cas, pourquoi ne pas faire appel à un professionnel ? Un spécialiste en information documentaire itinérant pourrait se rendre d'une bibliothèque scolaire à l'autre, pour dispenser ses conseils et son expertise, son aide et son soutien. Il devra juste veiller à ne pas froisser les susceptibilités : son rôle n'est pas celui d'un chef, mais celui d'un conseiller avisé.

Un réseau pourrait ainsi être formé, élargi aux professionnels déjà en poste dans une bibliothèque d'école primaire. Ce réseau aurait de multiples avantages : être ciblé sur un public peu représenté par rapport à d'autres (il y a beaucoup de bibliothèques dans les écoles secondaires, mais ce n'est pas systématique dans le primaire) ; sortir les bibliothécaires de leur isolement professionnel ; partager des pratiques ou des idées d'animations ; s'entraider et obtenir des conseils ; réaliser des achats coûteux en commun, puis faire circuler les documents dans le réseau ; se cotiser pour employer un professionnel ID itinérant ; etc. Il est également important de ne pas stigmatiser les non-professionnels dans ce contexte : tout le monde devrait être entendu, quelque que soit sa formation, puisque tous tendent vers le même but. Il y aurait même beaucoup à apprendre les uns des autres.

10.4 Conclusion personnelle

Le sujet est vaste et il y aurait encore tant à dire et à faire ! Le lecteur l'aura constaté en voyant l'épaisseur de mon travail.

Au chapitre des regrets, je déplore mon manque d'audace : j'aurais dû essayer de démarcher personnellement les parents d'élèves, pour tenter de recruter des bénévoles. J'aurais aussi aimé avoir un contact plus direct avec les différents publics, comme par exemple présenter mon objectif directement dans les classes avant de faire passer moi-même les questionnaires ou bien entendre le point de vue des enseignants lors d'un entretien individuel. Cela aurait été la situation idéale pour mieux cerner les besoins des utilisateurs de la bibliothèque. Mais je suis consciente que les conditions ne se prêtaient pas forcément à cela.

D'autre part, et malgré l'ampleur de mes écrits, je regrette de ne pas avoir pu approfondir certains aspects de mon sujet. Je garderai comme une impression d'inachevé...

Liste des acronymes

AGEP	Association Genevoise des Ecoles Privées
BBF	Bulletin des Bibliothèques de France
BCD	Bibliothèque Centre Documentaire (<i>niveau primaire</i>)
BISCO	Bibliothèque Scolaire (<i>équivalent genevois de Bibliomedia</i>)
BM	Bibliothèque Municipale
CDD	Classification Décimale Dewey
CDDP	Centre Départemental de Documentation Pédagogique
CDI	Centre de Documentation et d'Information (<i>niveau secondaire I</i>)
CDU	Classification Décimale Universelle
CE1	Cours Elémentaire 1
CE2	Cours Elémentaire 2
CLP	Communauté de travail des bibliothèques suisses de Lecture Publique (<i>englobe les BM et les bibliothèques scolaires</i>)
CM1	Cours Moyen 1
CM2	Cours Moyen 2
CNDP	Centre National de Documentation Pédagogique
CP	Conseiller Pédagogique
CP	Cours Préparatoire
CRDP	Centre de Ressources et de Documentation Pédagogiques (à Genève) (<i>équivalent des CRDP français</i>)
CRDP	Centre Régional de Documentation Pédagogique (en France)

DEP	Direction de l'Enseignement Primaire (à Genève)
ENSSIB	Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques
GS	Grande Section maternelle
IA	Inspecteur d'Académie ; Inspection Académique
IEN	Inspecteur / Inspection de l'Education Nationale
IFLA	International Federation of Library Associations and institutions
IGAEN	Inspection Générale de l'Administration de l'Éducation Nationale
IGEN	Inspecteur Général de l'Éducation Nationale
OPAC	Online Public Access Catalogue (<i>catalogue en ligne informatisé</i>)
PER	Plan d'Etudes Romand
SCÉRÉN	Service Culture Éditions Ressources pour l'Éducation Nationale
SEM	Service Ecoles-Médias (<i>le CRDP et la BISCO font partie du SEM-Documentation</i>)
SIGB	Système Intégré de Gestion de Bibliothèque
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
TICE	Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement

Bibliographie

Bibliographie générale

ACADÉMIE DE NANTES. Gérer une BCD avec PMB (2). In: *Site de circonscription La Flèche* [en ligne]. Mis à jour le mercredi 24 février 2010 à 18h24. <http://cic-la-fleche.ia72.ac-nantes.fr/Gener-une-BCD-avec-PMB-2.html#forum157> (consulté le 06.06.2011)

ACADEMIE DE NANTES. Gérer votre BCD avec le logiciel gratuit Bibliothèque. In: *Circonscription Le Mans 3* [en ligne]. Publié le lundi 22 janvier 2007. <http://cic-lemans-3.ia72.ac-nantes.fr/spip.php?article74> (consulté le 4.05.2011)

AGENZIA NAZIONALE PER LO SVILUPPO DELL'AUTONOMIA SCOLASTICA. *Winiride* [en ligne]. 2005. <http://www.winiride.it/> (consulté le 13.06.2011)

AGEP. Les écoles. In: *Site web de l'AGEP* [en ligne]. 2011. http://www.agep.ch/agep_ecoles.php (consulté le 13.06.2011)

ARNOU, Béatrice, GOICHON, Patrick et ROUVIER, Jean-Jack. Logiciels: Pour l'école: Gestion de BCD. In: *Cartables.net* [en ligne]. Mis à jour le 18.01.2011. <http://cartables.net/leslogs/370/372/index.html> (consulté le 4.05.2011)

BARRAULT, Claire, LE MOAL, Marc. Comparatif de logiciels BCD. In: *Portail TICE de l'Inspection académique de l'Orne* [en ligne]. Publié le mardi 4 janvier 2011 <http://www.ac-caen.fr/ia61//ress/tice/spip.php?article176> (consulté le 10.05.2011)

BARRAULT, Claire. Mettre en place une BCD dans l'école. In: *Portail TICE de l'Inspection académique de l'Orne* [en ligne]. Publié le lundi 4 janvier 2010. <http://www.ac-caen.fr/ia61//ress/tice/spip.php?article175> (consulté le 10.05.2011)

BAUMBACH, Donna J., MILLER, Linda L. *Less is more : a practical guide to weeding school library collections*. Chicago: American Library Association, 2006. 194 p.

BCDI Ecole en Gironde. In: *Site web du CRDP Aquitaine* [en ligne]. http://crdp.ac-bordeaux.fr/cddp33/BCDI_ecole/bcdiold.asp (consulté le 7.06.2011)

BIBLIOTHÈQUE DÉPARTEMENTALE DE PRÊT DE SAVOIE ET HAUTE-SAVOIE. Equipement des documents. In: *Savoie-biblio* [en ligne]. Dernière mise à jour le : 16 juin, 2009 http://www.savoie-biblio.com/col_gauche/espace_pro/boite_a_ouils/fiches_techniques/fiche1.htm#1 (consulté le 4.07. 2011)

BOND GmbH & Co. KG. Bibliotheca2000 school. In: *Site web de Bibliotheca de OCLC* [en ligne]. 15.04.2011. <http://www.bond-online.de/BIBLIOTHECA2000/BIB2000school.htm> (consulté le 06.06 2011)

BONIFACE, Claire... [et al.]. *Guide de la coopération bibliothèque-Ecole*. [Le Perreux]: CRDP de l'académie de Créteil [etc.], 1996. 110 p. (Argos. Démarches).

BORGEAUD BIBLIOTHEQUES. *Site web de Borgeaud Bibliothèques* [en ligne]. <http://www.biblixnet.com/borbib/> (consulté le 14.07.2011)

BRITAN, Odile. La BCD, une nécessité. *BBF*, 1991, t.36, no 2, p. 120-123. <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1991-02-0120-005> (consulté le 11.07.2011)

BRUNEL-BACOT, Simone. *Un passeport documentaire de l'école à l'université : de la BCD au CDI et à la BU*. Montpellier : Centre régional de documentation pédagogique, 1997. 129 p. (Accompagner)

- BUTLEN, Max. Lire en bibliothèque, lire à l'école : oppositions et interactions. *BBF*, 2004, t.49, no 1, p. 5-10 <http://bbf.enssib.fr/consulter/01-butlen.pdf> (consulté le 11.07.2011)
- CHALON, Patrice, MELON, Pascale. Les SIGB libres en Belgique : État des lieux et analyse. In: *Cahiers de la documentation* [en ligne]. 2008/2. http://eprints.rclis.org/bitstream/10760/12157/1/chalon-melon_2008.pdf (consulté le 13.06.2011).
- CIIP. *Plateforme du plan d'études romand* [en ligne]. 2010-2011. <http://www.plandetudes.ch/web/guest/presentation-generale> (consulté le 12.07. 2011)
- CLP : COMMUNAUTÉ DE TRAVAIL DES BIBLIOTHÈQUES SUISSES DE LECTURE PUBLIQUE. *Normes pour bibliothèques scolaires*. 2^e éd. rev. et augm. Solothurn : CLP, 2000. 80 p.
- CLP : COMMUNAUTÉ DE TRAVAIL DES BIBLIOTHÈQUES SUISSES DE LECTURE PUBLIQUE. *J'organise ma bibliothèque : règles pratiques pour les bibliothèques scolaires et publiques*. 4e éd. [S.l.] : CLP, 2003. 153 p.
- COUÉ, Aline [et al.]. *Lecture et bibliothèque à l'école maternelle*. Paris : A. Colin, 1992. 151 p. (Collection Pratique pédagogique)
- COUET-BUTLEN, Madeleine, BOUGUENNEC, Chantal. Rôle de la BCD dans la mise en place des programmes de 2002. In: *Télémaque* [en ligne]. 03.03.2003. <http://www.crdp.ac-creteil.fr/telemaque/document/BCD-programmes.htm> (consulté le 12.07.2011)
- COURTEAUX, Annie, RICHARD, Geneviève, PARADE, Gérard. BCD - CLASSIFICATION DEWEY: cotation et gestion des BCD aujourd'hui. In: *Site web de l'Inspection de l'Education Nationale, Circonscription de Périgueux II* [en ligne]. MAJ:29/06/2007. http://webetab.ac-bordeaux.fr/Primaire/24/IENPerigueux2/pedago/dewey/dewey_log.htm (consulté le 10.05.2011)
- CRDP DE POITOU-CHARENTES. Conseils de rangement des livres dans la BCD. In : *Club BCDI* [en ligne]. 1.01.2001 <http://club-bcdi.crdp-poitiers.cndp.fr/liaison/html/AA2305-2.htm> (consulté le 7.07.2011)
- CRDP POITOU-CHARENTES. *Club BCDI, le site des utilisateurs de BCDI* [en ligne]. 11 mars 2011. <http://club-bcdi.crdp-poitiers.cndp.fr/> (consulté le 13.06.2011)
- CRDP POITOU-CHARENTES. BCDI Ecole. In: *Solutions documentaires* [en ligne]. [s.d.] <http://soldoc.crdp2-poitiers.org/bcdi/index.php?actif=bcdi&dom=1&PHPSESSID=36459f70bdbba2d7e6720381ad74c797> (consulté le 7.06.2011)
- CRDP POITOU-CHARENTES. Nos références. In: *Solutions documentaires* [en ligne]. [s.d.] <http://soldoc.crdp2-poitiers.org/accueil/index.php?domaine=primaire> (consulté le 7.06.2011)
- D., Claude. Logiciels de gestion de BCD. In: *TICE89: écoles et nouvelles technologies dans l'Yonne* [en ligne]. Publié le 2 juin 2010. <http://ia89.ac-dijon.fr/tice89/index.php?post/2006/10/02/91-logiciels-de-gestion-de-bcd> (consulté le 6.05.2011)
- DEMCO. *Site internet de DEMCO* [en ligne] 2010. <http://www.demco.fr/> (consulté le 14.07.2011)
- DESCAMPS, Frederic. *Open biblio* [en ligne].2005. <http://openbiblio.sourceforge.net/> (consulté le 13.06.2011)

DÉTENTE, Caroline. *Grille d'analyse des logiciels gratuits de gestion de bibliothèque*. Dernière mise à jour: 26 juillet 2007. <http://logiciels.bib.free.fr/presentation.php> (consulté le 2.05.2011)

DICKINSON, Gail. Crying Over Spilled Milk. *Library Media Connection*, Apr/May 2005, 23(7), p. 24-26. <http://wilsonxt.hwwilson.com/pdf/full/08137/lrzla/6s8.pdf> [en ligne] p. 24

DIP. ENSEIGNEMENT PRIMAIRE. L'enseignement public à Genève. 4-12 ans. In : *GE.CH* [en ligne]. [2011] http://www.geneve.ch/enseignement_public/4_12ans.asp (consulté le 14.07.2011)

DOLL, Carol A., BARRON, Pamela Petrick. *Managing and analyzing your collection: a practical guide for small libraries and school media centers*. Chicago: American Library Association, 2002. 93 p.

DUCIMETIERE, Christel, LANDERER, Tannya. « *Lorsque l'enseignant sème la lecture plaisir, les élèves récoltent un bel avenir* », ou, *Comment développer chez les élèves la lecture plaisir au sein du coin bibliothèque*. Mémoire de licence, Université de Genève, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education, Licence Mention Enseignement. Juin 2006, 133 p.

EDK CDIP CDEP CDPE. Système éducatif du canton de Genève. Degré préscolaire – degré secondaire II. In : *Site web de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP)* [en ligne]. août 2010. <http://www.edudoc.ch/static/web/bildungssystem/GE.pdf> (consulté le 30.03.2011)

ENSSIB : LE SERVICE QUESTIONS? RÉPONSES! Les fournisseurs de mobilier. In : *Site web de l'Enssib* [en ligne] Réponse du 08/09/2010. <http://www.enssib.fr/questions-reponses/une-question-11444> (consulté le 6.07.2011)

[EPFG] ECOLE PRIMAIRE FRANÇAISE DE GENÈVE. Fonctionnement pédagogique. In : *Site web de l'Ecole Primaire Française de Genève* [en ligne]. <http://www.ecole-francaise-geneve.ch/pedagogie.html> (consulté le 30.03.2011)

FONDANÈCHE, Daniel. Renforcer le lien entre bibliothèques et secteur scolaire: quel lien et pour quoi faire ? In: *Cahier spécial BCD/BM: Au... tour du livre*. Etampes: CEDIS, 2002. p.32-33. (Les cahiers du CEDIS)

FONDATION BIBLIOMEDIA SUISSE. *Bibliomedia* [en ligne]. <http://www.buchstart.ch/fr/> (consulté le 10.07.2011)

FONTAINE, Jean-Marie. *jmfSOFT: logiciels Jean-Marie FONTAINE* [en ligne]. Dernière mise à jour du site : 07/01/2010. <http://www.jmfsoft.net/index.php?lng=fr> (consulté le 13.05.2011)

FOURNIER, Odile. La BCD, un moyen de lutter contre l'échec scolaire. In : *Collège disciplinaire de la documentation, IUFM Créteil* [en ligne]. Juin 1999. <http://cdcrd.creteil.iufm.fr/article37.html> (consulté le 12.07.2011)

FROUIN, Arnaud. Ecole: Quel logiciel de BCD ? In: *Théosept* [en ligne]. Vendredi 6 mars 2009. <http://theosept.free.fr/spip.php?article25> (consulté le 4.05.2011)

GAPIHAN, Boris et al. *Les bibliothèques universitaires du Sud et les logiciels libres de gestion intégrée des bibliothèques : Proposition d'un SIGB libre aux bibliothèques partenaires de la Commission Universitaire pour le Développement (Belgique)*. 2005. 169 p. Travail de diplôme réalisé en vue de l'obtention du diplôme de conservateur de bibliothèque, Enssib, 2005. <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-636> (consulté le 3.06.2011)

GERVAIS, Flore. La place du livre à l'école primaire. 1, La bibliothèque. *Vie pédagogique*, juin 1989, no 61, p. 6-10

- GIASSON, Jocelyne. *La Lecture : De la théorie à la pratique*. 2^e éd. Bruxelles : De Boeck, 2004. 402 p. (Outils pour enseigner)
- GIBSON, Marjorie. Innovative 21st Century Classification Schemes for Elementary School Libraries. *Canadian Library Association*, 2011, vol. 57, issue #2.
- GILGER, Christophe. Informatiser une BCD. In : *Site web de l'Inspection de l'Éducation Nationale de St Gervais / Pays du Mont-Blanc* [en ligne]. Publié le 25 février 2011. <http://ienpassy.edres74.ac-grenoble.fr/spip.php?article388> (consulté le 6.05.2011)
- GIOVANINNI, Andrea. *Conservation des documents papier*. Cours donné à la HEG de Genève, filière information documentaire, module 756-2. 2011.
- GRAÑA, José A. *BIBLIO 7.26* [en ligne]. <http://biblio.comxa.com/indexSP.html> (consulté le 13.06.2011)
- GRBV : GROUPE RÉGIONAL DES BIBLIOTHÉCAIRES VAUDOIS. *La bibliothèque scolaire : quelle mission ?* [en ligne]. 2003. http://www.grbv.ch/Biblio_scolaires.pdf (consulté le 12.07.2011)
- GUZOVITCH, Serge. Logiciels de gestion de BCD. In: *PRATIC34: Pour Réussir Avec les TIC* [en ligne]. 13 janvier 2008 http://pratic34.ac-montpellier.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=59:logiciels-de-gestion-de-bcd&catid=27:logiciels&Itemid=67 (consulté le 2.05.2011)
- HARTMANN, Françoise, SCHWARZ-JUFFA, Eliane. *Un lieu de lecture pour les enfants de 4 à 8 ans à Genève : une bibliothèque dans l'école*. 1985. 79 p. Mémoire de licence ès Sciences de l'éducation, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, Université de Genève, 1985.
- HOLLEBECQ, Céline. Le catalogage à l'école: une expérience de catalogage en BCD avec un logiciel libre. In: *e-profsdocs, site du CRDP de l'académie d'Aix-Marseille* [en ligne]. 28.09.2006 <http://eprofsdocs.crdp-aix-marseille.fr/Le-catalogage-a-l-ecole.html?artsuite=1> (consulté le 13.06.2011)
- IALACQUA, Carmelo. Due software per piccole biblioteche scolastiche. In : *Site web de Educazione & Scuola* [en ligne]. Modifié le 4 juin 2009. http://www.edscuola.it/archivio/biblioteche/due_software.html (consulté le 13.06.2011)
- INSPECTION ACADEMIQUE DES PYRENEES ATLANTIQUES. Constitution type d'un fonds d'après le CD-ROM "pédagogie de la lecture". Fonds d'une BCD École élémentaire. In : *Maitrise du langage et de la langue française. BCD 64* [en ligne]. <http://webetab.ac-bordeaux.fr/Primaire/64/BCD64/BCD/creer/fonds.htm> (consulté le 14.07.2011)
- INSPECTION DE L'EDUCATION NATIONALE. CIRCONSCRIPTION DE PÉRIGUEUX II. Classifications BCD. In : *Site web de l'académie de Bordeaux* [en ligne]. Mis à jour le 29.06.2007. http://webetab.ac-bordeaux.fr/Primaire/24/IENPerigueux2/pedago/dewey/dewey_clas_marg.htm (consulté le 7.07.2011)
- INSTITUT FLORIMONT. Coursus, de la petite enfance aux portes de l'Université. In : *Site web de l'Institut Florimont* [en ligne] http://www.florimont.ch/index.php?option=com_content&task=view&id=99&Itemid=129 (consulté le 14.07.2011)
- INSTITUTO DE TECNOLOGÍAS EDUCATIVAS. *ABIES: Aplicación para la gestión de bibliotecas escolares* [en ligne]. <http://abies.pntic.mec.es/web/> (consulté le 13.06.2011)

- INTERCDI-CEDIS. Numéro spécial : Le Monde des bibliothèques scolaires. *Inter CDI*, juillet-août 2000, no 166. In : *Site web de Inter CDI* [en ligne]. http://www.intercdi-cedis.org/spip/intercdinumero.php?id_rubrique=76 (consulté le 11.07.2011)
- INTERCO.FR. *Fournitures pour bibliothèques, médiathèques et centre de documentations*. [en ligne] <http://www.interco.fr/> (consulté le 14.07.2011)
- ISMFC : INSTITUT SUISSE DES MÉDIAS POUR LA FORMATION ET LA CULTURE. Scolarité obligatoire et école enfantine. In : *educa.ch* [en ligne]. 2010-2011. <http://sceneeducative.educa.ch/fr/scolarit%C3%A9-obligatoire-%C3%A9cole-enfantine> (consulté le 30.03.2011)
- IVANKOVIC, Zdravko [et al.] Realization of school library software application. *IEEE*, 2009, p. 187-191.
- JORDI, Catherine. *Apprendre à lire avec la BCD*. CRDP de l'académie de Nice, 2001. 221p.
- JORDI, Catherine. Que sont les BCD devenues ? *Argos : la revue des BCD et CDI ; lire, écrire, se documenter*, septembre 2003, no 32. SCÉRÉN - CRDP Académie de Créteil (Champigny-sur-Marne). pp.46-47
- JUMELET, Anne. Compte-rendu de la Journée d'étude Médiadix : Documentation en milieu scolaire et bibliothèques publiques, quelles coopérations ? In : *Documentation : le site des professeurs-documentalistes* [en ligne]. 13 novembre 2007. <http://www.documentation.ac-versailles.fr/IMG/pdf/compterendu-journeemediadix-13-11-07.pdf> (consulté le 5.07.2011)
- LAGARDE, Françoise. La bibliothèque d'école : de l'armoire bibliothèque à la BCD. *BBF*, 2004, t.49, no 1, p. 22-25 <http://bbf.enssib.fr/consulter/05-lagarde.pdf> (consulté le 11.07.2011)
- LOGISCOL. Biblio Puce, la gestion de B.C.D. In : *Logiciels de gestion pour les écoles élémentaires et maternelles* [en ligne]. http://www.logiscol.fr/LogiScol/PAGE_Page1/PB4AAJa7DUxmdnBQZWVYeHFMIAA?A5L1 (consulté le 09.06.2011)
- MAISONNEUVE, Marc. Bibliothèques : bientôt une nouvelle offre. *Livres Hebdo* [en ligne]. 2011, no 859, p.22-27 <http://www.toscaconsultants.fr/articles/enquetetoscaconsultantslivreshebdo2011.pdf> (consulté le 4.05.2011)
- MAISONNEUVE, Marc. Logiciels pour bibliothèques : apparente stabilité du marché 2010. *Archimag* [en ligne]. 2011, no 243, p.23-25 <http://www.toscaconsultants.fr/articles/enquetetoscaconsultantsarchimag2011.pdf> (consulté le 4.05.2011)
- MAJID, Shaeen, KANAGASABAI, Danamalar. Information source preference for project work by primary school students. *Library Review*, 2007, vol. 56, no 1, p.24-33
- MANDARIN LIBRARY AUTOMATION. *Mandarin Library Automation Solutions* [en ligne]. 2010. <http://www.ml solutions.com/index.php> (consulté le 05.06.2011)
- MARMOUX, Olivier. Quelques logiciels de gestion informatisée de livres. In : *Tice 74* [en ligne] Publié : 15 novembre 2010. <http://tice.edres74.ac-grenoble.fr/spip.php?article504> (consulté le 2 juin 2011)

[MENJVA] MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE. DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE. Politique documentaire des établissements scolaires. In : *Eduscol* [en ligne] Date de publication : 19.06.2007 http://www.educnet.education.fr/cdi/la-documentation-aujourd'hui/politique_documentai2805 (consulté le 11.07.2011)

[MENJVAa] MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE ; MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE. Le B2i, une attestation de compétences "informatique et internet" pour les élèves. In : *Educnet* [en ligne]. 06/04/2011 <http://www.educnet.education.fr/formation/certifications/b2i> (consulté le 15.06.2011)

[MENJVAb] MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE. DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE. Maîtrise de la langue à l'école : littérature. In : *éduscol* [en ligne]. Mise à jour : 17 juin 2011. <http://eduscol.education.fr/cid50485/litterature.html> (consulté le 12.07.2011)

[MENJVAc] MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE). L'école élémentaire. In : *education.gouv.fr* [en ligne]. 2011. <http://www.education.gouv.fr/cid213/l-ecole-elementaire.html> (consulté le 30.03.2011)

MICRO LIBRARIAN SYSTEMS. Junior Librarian. In : *Site web de MLS* [en ligne]. 2011. <http://www.microlib.co.uk/products/JuniorLibrarian.aspx> (consulté le 05.06. 2011)

MICROCRAFT. *Socrate pour Windows : logiciel de gestion de bibliothèques (sigb)* [en ligne]. <http://www.socrate.be/mainfr.htm> (consulté le 13.06.2011)

MOCCAM. *Moccam-en-ligne* [en ligne]. 24.04.2007 <http://www.moccam-en-ligne.fr/>

MORIS, Joël. Bibliothèque, école. *BBF*, 2003, no 2, p.125-126. <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2003-02-0125-011> (consulté le 11.07.2011)

MUSTER, Joëlle. *Gestion stratégique des collections*. Cours donné à la HEG de Genève, filière information documentaire, option lecture publique, module 746-22. 2011.

Normes IFLA/UNESCO pour les bibliothèques scolaires. 2002. Traduction française de 2004. 19 p. [en ligne] <http://archive.ifla.org/VII/s11/pubs/sguide02-f.pdf> (consulté le 12.07.2011)

PELTIER, Michel. *Collectionner et se documenter : la lecture documentaire*. CRDP de l'académie d'Amiens. 2006. 151 p. (Repères pour agir, premier degré)

PIERRAT, Brigitte. Les sites de littérature jeunesse. In : *Site web de l'académie de Créteil* [en ligne]. Maj: Samedi 16 Octobre 2004 <http://www.ac-creteil.fr/colleges/93/lwallonrosny/argos/djeunzs.htm> (consulté le 10.07.2011)

PMB SERVICES. *PMB: Le Logiciel*. http://www.pmbservices.fr/nouveau_site/pmblelogiciel.html (consulté le 2.05.2011)

PMB SERVICES. Un portail SPIP pour PMB. In : *Site web de PMB* [en ligne]. 19 janvier 2010. http://www.pmbservices.fr/nouveau_site/portail_spip.html (consulté le 5 juillet 2011)

PRESTATIONS DU SECTEUR DOCUMENTATION. Prêt de livres pour une bibliothèque de classe. In : *Prestations DSI-SEM* [en ligne]. 24 mai 2011. <http://icp.ge.ch/sem/prestations/spip.php?article62> (consulté le 11.07.2011)

PRIVAT, Jean-Marie. *Bibliothèque, école : quelles coopérations ?* Actes de l'Université d'été de la Grande-Motte « Les relations entre les bibliothèques publiques et le monde scolaire : complémentarité et coopération » 26-29 octobre 1993. CRDP d'Île-de-France, Académie de Créteil ; Fédération française de coopération entre bibliothèques, 1995. 270 p. (Argos)

QUAY, Frédéric. Un logiciel documentaire en ligne au service de la BCD. In: *L'Agence nationale des Usages des TICE* [en ligne]. 02.01.2007. <http://www.cndp.fr/agence-usages-tice/temoignages/un-logiciel-documentaire-en-ligne-au-service-de-la-bcd-1058.htm> (consulté le 14.05.2011)

Rapport du Groupe de travail sur les bibliothèques scolaires et mixtes du canton de Fribourg [en ligne]. 24 juin 2008 http://www.fr.ch/cha/files/pdf1/dics_rapport_final_fr.pdf (consulté le 12.07.2011)

REMIZE, Michel. Evaluation de logiciels : les étudiantes mènent l'enquête. *Archimag*, septembre 2001, no 147, p. 42-46

RÉSEAU DÉPARTEMENTAL DE RESSOURCES INFORMATIQUES DU RHÔNE. Informatiser une BCD. In: *Site web du Réseau départemental de ressources informatiques du Rhône* [en ligne]. Modifié le Jeudi, 14 Avril 2011. <http://www2.ac-lyon.fr/services/rdri/index.php/equipement/informatiser-la-bcd.html> (consulté le 6.05.2011)

Réseau social. Bibliothekssoftware. In: *das Schulbibliotheks-Wiki* [en ligne]. Dernière modification de cette page le 21 avril 2011 à 14:30. <http://schulbibliothek.wikispaces.com/Bibliothekssoftware> (consulté le 06.06 2011)

RIGHI, Dominique. *Une BCD pour lire et écrire*. Paris : Hachette, 1995. 255 p. (Pédagogie pratique à l'école)

SALQUÈBRE, P[ierre]. *Pourquoi informatiser la BCD ?* [en ligne]. Mars 2001 <http://www.ac-nancy-metz.fr/ia88/ienremiremont/bcd/informatiser.htm> (consulté le 15.06.2011)

SBB. *Matériel de bibliothèque* [catalogue PDF en ligne]. 2010-2011. http://www.sbd.ch/downloads/f/Preisliste_und_Prospekte/2010_KatalogSBD_Bibliothek_smaterial_F.pdf (consulté le 14.07.2011)

SCÉRÉN-CNDP. Fournisseurs spécialisés. In: *Savoirs CDI*. [en ligne] 2008. <http://www.cndp.fr/savoircdi/chercher/fournisseurs-specialises.html> (consulté le 7.07.2011)

SCÉRÉN-CNDP. La cotation. In: *Savoirs CDI* [en ligne] 2008. <http://www.cndp.fr/savoircdi/index.php?id=1046> (consulté le 7.07.2011)

SCHWENTER, Emilie. *Les conceptions des enseignants enfantines et primaires relatives à la bibliothèque de classe et à sa fonction*. Mémoire de fin d'études à la HEP-VS. 6 juillet 2007. 41 p.

STETSON, Micah. *OpenBiblio* [en ligne]. Dernière modification le 1^{er} juin 2011 à 16:38. <http://obiblio.sourceforge.net/> (consulté le 13.06.2011)

TILKE, Anthony. *Managing your school library and information service: a practical handbook*. London: Facet Publ., 2002. 293 p.

VOISARD, Laurent, STALDER, Christian. *L'informatique pour les petites et moyennes bibliothèques*. Lausanne : CLP, 2001. 54 p.

Bibliographie commentée pour la sélection des logiciels

ACADEMIE DE NANTES. Gérer votre BCD avec le logiciel gratuit Bibliothèque. In: *Circonscription Le Mans 3* [en ligne]. Publié le lundi 22 janvier 2007. <http://cic-lemans-3.ia72.ac-nantes.fr/spip.php?article74> (consulté le 4.05.2011)

→ *Présentation du logiciel "Bibliothèque"*

AFT (réseau national): Association des Formateurs TICE. Outils pour l'école: Logiciels de gestion de bibliothèque. In: ? [2005] <http://aft-rn.net/dvdafrn/CDecole/ecolebcd.htm> (consulté le 2.05.2011)

→ *Site visiblement pas neuf... Le nouveau site est celui-ci: <http://aft-rn.net/spip2/> et ils ne semblent pas avoir remis cet article dessus... Donc ce n'est pas une source de première qualité, mais quand même utile pour cerner l'évolution des logiciels de BCD.*

ARNOU, Béatrice, GOICHON, Patrick et ROUVIER, Jean-Jack. Logiciels: Pour l'école: Gestion de BCD. In: *Cartables.net* [en ligne]. Mis à jour le 18.01.2011. <http://cartables.net/leslogs/370/372/index.html> (consulté le 4.05.2011)

→ *Liste de logiciels pour la gestion d'une BCD.*

"Après plus de 10 ans de travail intensif sur le net pédagogique, dont presque 9 années consacrées à Cartables.net, nous ressentons le besoin de lever le pied... C'est pourquoi cette rubrique restera en l'état jusqu'à ce qu'elle soit définitivement fermée dans un futur proche."

Pas de date précise quant à cette déclaration, cependant.

BARRAULT, Claire. Mettre en place une BCD dans l'école. In: *Portail TICE de l'Inspection académique de l'Orne* [en ligne]. Publié le lundi 4 janvier 2010. <http://www.ac-caen.fr/ia61//ress/tice/spip.php?article175> (consulté le 10.05.2011)

→ *dossier très complet sur les BCD, réalisé par Claire BARRAULT (CP TICE IA 61) et Evelyne BOISSEAU (CPAIEN). La page du dossier a été actualisée le 16 décembre 2007.*

BARRAULT, Claire, LE MOAL, Marc. Comparatif de logiciels BCD. In : *Portail TICE de l'Inspection académique de l'Orne* [en ligne]. Publié le mardi 4 janvier 2011 <http://www.ac-caen.fr/ia61//ress/tice/spip.php?article176> (consulté le 10 .05.2011)

→ *Tableau comparatif de 3 logiciels: Biblioboost, La BCD et Biblio Puce.*

BGP. *Présentation du logiciel Bibliothèque* [en ligne]. MàJ du 7/08/2009. <http://softsbgp.free.fr/bibliotheque/presentation.shtml> (consulté le 6 .05.2011)

→ *Site du logiciel « Bibliothèque ».*

COURTEAUX, Annie, RICHARD, Geneviève, PARADE, Gérard. BCD - CLASSIFICATION DEWEY: cotation et gestion des BCD aujourd'hui. In: *Site web de l'Inspection de l'Education Nationale, Circonscription de Périgueux II* [en ligne]. MAJ:29/06/2007. http://webetab.ac-bordeaux.fr/Primaire/24/IENPerigueux2/pedago/dewey/dewey_log.htm (consulté le 10.05.2011)

→ Annie COURTEAUX – IEN Périgueux II; Geneviève RICHARD – FF CPC EPS Périgueux II; Gérard PARADE - Animateur Tice Périgueux II. A partir de cette page, accès à plusieurs documents vers des thématiques en lien avec la BCD, dont une page sur les logiciels.

D., Claude. Logiciels de gestion de BCD. In: *TICE89: écoles et nouvelles technologies dans l'Yonne* [en ligne]. Publié le 2 juin 2010. <http://ia89.ac-dijon.fr/tice89/index.php?post/2006/10/02/91-logiciels-de-gestion-de-bcd> (consulté le 6.05.2011)

→ "Le site des personnes ressources en TICE de l'Yonne - 2010-2011". Propose plusieurs liens vers des logiciels pour gérer sa BCD.

DÉTENTE, Caroline. *Grille d'analyse des logiciels gratuits de gestion de bibliothèque*. Dernière mise à jour: 26 juillet 2007. <http://logiciels.bib.free.fr/presentation.php> (consulté le 2.05.2011)

→ Ancienne élève en IUT Métiers du Livre à Grenoble (2004-2005), qui avait réalisé cette grille avec des camarades, lors de leur dernière année d'étude; puis elle l'a développée seule.

FROUIN, Arnaud. Ecole: Quel logiciel de BCD ? In: *Théosept* [en ligne]. Vendredi 6 mars 2009. <http://theosept.free.fr/spip.php?article25> (consulté le 4.05.2011)

→ "Théosept propose des documents, des tutoriels, des informations concernant les aspects pédagogiques, législatifs, matériels des TICE à l'école primaire afin de faciliter leurs usages dans vos classes."

GILGER, Christophe. Informatiser une BCD. In : *Site web de l'Inspection de l'Education Nationale de St Gervais / Pays du Mont-Blanc* [en ligne]. Publié le 25 février 2011. <http://ienpassy.edres74.ac-grenoble.fr/spip.php?article388> (consulté le 6.05.2011)

→ Site ressource passant en revue un grand nombre de logiciels pour informatiser une BCD. Cependant, malgré la date récente de publication de son article, certaines des informations données par l'auteur sont erronées ou peu à jour.

GUZOVITCH, Serge. Logiciels de gestion de BCD. In: *PRATIC34: Pour Réussir Avec les TIC*. 13 janvier 2008. http://pratic34.ac-montpellier.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=59:logiciels-de-gestion-de-bcd&catid=27:logiciels&Itemid=67 (consulté le 2.05.2011)

→ Pas de présentation du site sur le site... Mais l'auteur est mentionné comme appartenant à CTICE Béziers. Dans l'annuaire de l'Inspection Académique de l'Herault (<http://www.ac-montpellier.fr/ia34/>), on le dit « Cons. Tice de circ. »

MARMOUX, Olivier. Quelques logiciels de gestion informatisée de livres. In : *Tice 74* [en ligne] Publié : 15 novembre 2010. <http://tice.edres74.ac-grenoble.fr/spip.php?article504> (consulté le 2.06.2011)

→ *L'auteur, contributeur sur le site de ressources pédagogiques du département de Haute-Savoie, a sélectionné 3 logiciels : Bibliopuce, La BCD et BCDI Ecole.*

PMB SERVICES. *PMB: Le Logiciel.* [s.d.] http://www.pmbservices.fr/nouveau_site/pmblelogiciel.html (consulté le 2.05.2011)

→ *Site du logiciel PMB.*

RÉSEAU DÉPARTEMENTAL DE RESSOURCES INFORMATIQUES DU RHÔNE. Informatiser une BCD. In: *Site web du Réseau départemental de ressources informatiques du Rhône* [en ligne]. Modifié le Jeudi, 14 Avril 2011. <http://www2.ac-lyon.fr/services/rdri/index.php/equipement/informatiser-la-bcd.html> (consulté le 6.05.2011)

→ *Donne quelques conseils très généraux sur l'informatisation d'une BCD, puis répertorie quelques logiciels. (On remarquera cependant qu'ils font état de la version 2 de Bibliopuce, mais pas de la version 3).*

Annexe 1 : Guide d'entretien pour les visites aux bibliothécaires d'écoles primaires privées

SOUS-CIRCUIT "IN"¹²³

1. TYPOLOGIE DES DOCUMENTS

- Quels types de documents achetez-vous ? (documentaires, romans, albums; DVD, CD; autres)
- Dans quelle proportion ?
- Avez-vous des documents en langues étrangères ?
- Si oui, dans quelle(s) langue(s) ? Quel genre de documents ? Et dans quelle proportion ?

2. SELECTION / ACQUISITION

- Qui ?
- Quand ? Avant la rentrée scolaire ? Ou aussi pendant l'année ?
- Quels outils (liste de l'éducation nationale, recommandations du CRDP attaché, propositions des professeurs, des enfants, suggestions des parents.) ?
- Avez-vous une politique d'acquisition (orale/écrite) ou une charte documentaire ?
- Quel est votre budget documentaire ?
- Quel taux d'accroissement documentaire annuel ou quel taux de renouvellement ?
- Acceptez-vous les dons de parents ou autres ?

3. COMMANDE

- Qui ?
- Quand ? Avant la rentrée scolaire ? Ou aussi pendant l'année ?
- Quels outils ?
- Quels sont vos fournisseurs ?

¹²³ Questionnaire adapté de l'interview suivante:

MOLL, J., DEVAUD, P. Chemin du livre dans les bibliothèques de l'EPFL. In: *Site de la Bibliothèque de l'EPFL* [en ligne]. Daté du 20 mai 2009. http://wiki.epfl.ch/cdl/documents/3.%20Circuit%20documents/T%C3%A2ches/cdl_interview_physique_unil.pdf (consulté le 21.03.2011)

4. RECEPTION

- Qui ?
- Avez-vous un endroit servant de dépôt pour les ouvrages réceptionnés ou sont-ils catalogués directement ?
- Comment sont traitées les factures ?
- Comment sont gérés le suivi des commandes et les rappels ?

5. CATALOGAGE

- Qui ?
- Tous les documents acquis sont-ils catalogués ?
- Utilisez-vous un logiciel bibliothéconomique pour cataloguer les documents ? Si oui, lequel ?

6. COTATION

- Qui ?
- Quel système de classification utilisez-vous ?
- Activité indépendante ou effectuée en même temps que l'indexation ?

7. INDEXATION

- Qui ?
- Tous les livres sont-ils indexés ?
- Sur quel système d'indexation vous basez-vous ? (Existence d'un thésaurus?)

8. EQUIPEMENT (dont ÉTIQUETAGE)

- Qui ?
- Quels outils (imprimantes, tampons, etc.) ?
- A quel rythme ?
- Quelles informations sur les documents ?

9. MISE AU RAYON, MISE EN CIRCULATION

- Qui ?
- Avez-vous organisé un contrôle régulier du rangement des livres au rayon ? Si oui, selon quelle modalité ?

10. COMMENTAIRES

SOUS-CIRCUIT "PRÊTS"¹²⁴

SORTIE

- Avez-vous de la documentation pour informer les enfants et/ou les parents sur l'utilisation de la bibliothèque ?
- Qui emprunte les documents ? Les enfants uniquement ? Les enseignants aussi ?
- Tous les documents sont-ils empruntables ?
- Quelles sont les durées de prêt ?
- Donnez-vous un signet avec la date du retour ? Ou y a-t-il une fiche à tamponner dans le document ?

RETOUR

- Où sont rendus les documents ? A qui ?
- Des amendes sont-elles perçues en cas de retard ? Si oui, selon quelles modalités ?
- Tenez-vous des statistiques de prêt ?

CLASSEMENT

- Qui va ranger les documents en rayon ? L'enfant lui-même ? Un adulte responsable ?

RÉVISION (repérage des documents à réparer/ recoter/ rééquiper, puis traitement)

- Qui ? Quand ? A quelle fréquence ?

REPLACEMENT (repérage et acquisition)

- Les documents abîmés ou perdus sont-ils remplacés ? Si oui, selon quels critères ?

INVENTAIRE

- Un inventaire est-il réalisé ? Si oui, à quelle fréquence ?
- Par qui ?
- Sur la base de quels outils ?

¹²⁴

ECOLE POLYTECHNIQUE FÉDÉRALE DE LAUSANNE. BIBLIOTHÈQUE. Circuit documentaire général. Définition des tâches. In: *Site de la Bibliothèque de l'EPFL* [en ligne]. Mise à jour le 26 juillet 2010.
http://wiki.epfl.ch/cdl/documents/3.%20Circuit%20documents/T%C3%A2ches/taches_circuit-general.pdf (consulté le 21.03.2011)

SOUS-CIRCUIT "OUT" ¹²⁵

DÉSHERBAGE

- Qui ?
- Quels outils ?
- Quand ? A quel rythme ?
- Que deviennent les documents désherbés ?

SOUS-CIRCUIT "UTILISATION"

MODALITÉS DE CONSULTATION

- Quelles sont les heures d'ouvertures de la bibliothèque ?
- Est-elle en libre accès ou en accès surveillé ? Si elle est surveillée, par qui ?
- Y a-t-il un OPAC pour la consultation du catalogue ?

UTILISATION

- Quelle est l'utilisation faite de l'espace bibliothèque ?

Autres questions :

- livres d'école dans salle des profs: comment sont-ils traités ?

¹²⁵ *ibid.*

Annexe 2 : Sondage en ligne à destination des écoles privées de Genève (niveau primaire / élémentaire)

1. Disposez-vous d'une salle réservée pour la bibliothèque dans votre école ? O/N

Si oui -> question 2.

Si non, merci pour votre participation !

2. Qui s'occupe de la bibliothèque ?

- bibliothécaire professionnel
- directeur
- enseignant
- parent bénévole
- autre bénévole
- autre: ...

3. S'il y a un responsable de la bibliothèque, à quel pourcentage y travaille-t-il ?

4. Quelle classification utilisez-vous ?

- Dewey
- Dewey simplifiée
- CDU
- CDU simplifiée
- classification maison
- aucune
- autre : ...

5. Utilisez-vous un logiciel ? O/N

Si oui, lequel ? ...

6. Vos élèves peuvent-ils emprunter les livres eux-mêmes ? (prêt auto-géré) O/N

7. Avez-vous des commentaires ? (facultatif)

8. Voulez-vous me laisser vos coordonnées ? (facultatif)

Résultats du sondage aux écoles privées genevoises

Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6
salle réservée pour la bibli	qui s'en occupe	pourcentage du responsable	classification	logiciel	prêt auto-géré par élèves
oui	bibliothécaire professionnel + enseignant	50 + 1 jour par semaine	classif maison	oui. Bibliomaker	non
oui	bibliothécaire professionnel	50	Dewey simplifiée	oui. Bibliomaker	non
non					
oui	enseignant et auxiliaire		classif maison	non	non
oui	bibliothécaire professionnel	100	Dewey	oui. Mandarin	non
oui	bibliothécaire professionnel	100 + 1 assistant pour 14h par semaine	Dewey	oui. Mandarin	non
oui	parent bénévole		classif maison	non	non
oui	bibliothécaire professionnel	100	Dewey simplifiée	oui. PMB	non
oui	bibliothécaire professionnel	100	Dewey simplifiée	oui. PMB	non
oui	enseignant + parent bénévole			oui. ?	non
oui	bibliothécaire professionnel	40	classif maison	non	oui
oui	enseignant	3h/semaine	classif maison	non	non
oui	bibliothécaire professionnel	100	Dewey simplifiée	oui. Mandarin	non
oui	parent bénévole (avec diplôme bibliothécaire)		classif maison	oui. Microlib	non
non					
non					
oui	enseignant		classif maison	non	non
oui	bibliothécaire professionnel	100	Dewey	oui. Bibliomaker	non
oui	bibliothécaire professionnel	50	Dewey simplifiée	oui. Junior Librarian	non

Annexe 3 : Questionnaire adressé aux élèves de l'EPFG

1. Est-ce que tu vas à la bibliothèque pendant les récréations ?

- souvent
- parfois
- jamais



2. Quel genre de livres préfères-tu ?

- album/BD
- documentaire
- roman
- autre:

.....

3. Comment recherches-tu les livres dans la bibliothèque ?

- en utilisant l'ordinateur (le catalogue informatisé)
- en regardant directement sur les étagères

4. Est-ce que tu trouves facilement les livres dont tu as besoin ?

- Oui
- Non

5. Est-ce que le logiciel de la bibliothèque te plaît ?

- Oui
- Non



Pourquoi ?

.....

.....

6. Est-ce que tu aimerais avoir des responsabilités dans la bibliothèque ? Si oui, lesquelles ?

- ranger les livres
- écrire un résumé pour un livre
- donner des mots-clés pour décrire un livre
- aider les enseignants à choisir des livres
- autre:

.....

7. Qu'est-ce que tu changerais dans la bibliothèque ?

.....

.....

.....

.....

Réponses des élèves de CM2, CM1 et CE2 au questionnaire

Questionnaire élève		CM2	CM1	CE2	
1	Est-ce que tu vas à la bibliothèque pendant les récréations ?	souvent	0	1	0
		parfois	7	11	12
		jamais	11	10	12
2	Quel genre de livres préfères-tu ?	album/BD	11	11	20
		documentaire	3	7	7
		roman	13	15	14
		autres	action	livres sur le sport, coll. "cabane magique", livres courts, romans policiers, biographies	livres sur l'espace, magazines (x2), livres rigolos, conte, romans policiers
3	Comment recherches-tu les livres dans la bibliothèque ?	ordinateur	1	1	0
		butinage	17	18	24
		les deux	0	3	0
4	Est-ce que tu trouves facilement les livres dont tu as besoin ?	oui	16	11	14
		non	0	11	8
		oui et non	2	0	2
5	Est-ce que le logiciel de la bibliothèque te plaît ?	oui	18	22	19
		non	0	0	4 (+ 1 sans avis)
6	Est-ce que tu aimerais avoir des responsabilités dans la bibliothèque ? Si oui, lesquelles ?	ranger	4	10	15
		résumé	5	10	7
		mots-clés	1	2	4
		choisir	5	9	11
		autre	2x rien; 3x aider les élèves à choisir, surtout les petits; 1x inscrire les noms, etc. (aime écrire sur l'ordi); 1x commenter et dire quel livre on trouve bien; 1x surveiller les petits dans la bibli	2x aider et conseiller les autres sur choix des livres; 1x aider à la recherche des livres	1x rien; 1x conseiller les élèves
		18 élèves	22 élèves	24 élèves	

Annexe 4 : Questionnaire adressé aux enseignants de l'EPFG

Mission

1. Quelle est la mission prioritaire de la bibliothèque de l'école, selon vous ?

Collections

2. Connaissez-vous la classification Dewey ? O/N
3. Des statistiques concernant la bibliothèque (prêts, etc.) vous seraient-elles utiles ? (par exemple pour connaître les thèmes qui ont le plus de succès chez vos élèves) O/N
4. Avez-vous dans votre classe des livres destinés aux élèves, autres que les manuels scolaires ? O/N.
 - Si oui, à quoi servent-ils ?

Recherche des livres

5. Comment recherchez-vous les livres dont vous avez besoin, dans la bibliothèque de l'école ?
 - directement en rayon
 - via le catalogue informatisé
6. Comment vos élèves recherchent-ils les livres, dans la bibliothèque de l'école ?
 - directement en rayon
 - via le catalogue informatisé
7. Que pensez-vous du logiciel actuellement en usage à la bibliothèque de l'école ?

Aménagement du local et utilisation des ressources

8. Que pensez-vous de l'aménagement du local (disposition, décoration, ameublement) ?
9. Pensez-vous que les élèves utilisent suffisamment les ressources de la bibliothèque ? O/N
 - Si non, comment les y inciter, à votre avis ?

Responsabilisation des élèves

10. Que pensez-vous d'une responsabilisation des élèves par rapport à la bibliothèque ?
Par exemple :
 - participation à la sélection des livres
 - rédaction de résumés pour les livres
 - participation à l'indexation
 - rangement des livres

Visites à la bibliothèque municipale

11. Si vous organisez des visites d'autres bibliothèques avec votre classe (bibliothèque des Eaux-Vives), à quelle fréquence vous y rendez-vous avec vos élèves ?
12. Souhaiteriez-vous avoir plus d'interactions avec les bibliothèques municipales ? O/N
 - Si oui, que proposeriez-vous ?

Réponses des enseignants de l'EPFG au questionnaire

Quatre enseignants de l'EPFG ont répondu au questionnaire. Les réponses ont parfois été synthétisées, parfois transcrites telles quelles.

Mission

1. Voici les missions prioritaires de la bibliothèque selon nos quatre enseignants:
 - offrir un lieu de richesses adaptées à tous
 - offrir aux enfants le maximum de documents d'horizons divers
 - recherche documentaire
 - recherche de documents pour les exposés, plaisir de lire: romans, BD

Collections

2. Trois des quatre enseignants disent connaître la classification Dewey.
3. Trois enseignants pensent que des statistiques sur la bibliothèque leur seraient utiles; l'un d'entre eux précise qu'elles le seraient pour l'achat de nouveaux livres.
4. Tous les enseignants ont dans leur classe des livres destinés aux élèves, autres que les manuels. Deux d'entre eux précisent qu'il s'agit des 30 livres de la Bataille des livres. D'une manière générale, les livres entreposés en classe sont destinés à:
 - effectuer un travail sur la littérature
 - lire plusieurs romans longs dans une année
 - être lus par les élèves lorsqu'ils ont fini leur travail
 - trouver des renseignements sur les thèmes traités en histoire, géographie, sciences, poésie, etc.

Recherche des livres

5. Aucun des enseignants n'utilise le logiciel pour rechercher des livres: ils préfèrent aller voir directement en rayon.
6. Leurs élèves agissent de même selon eux (sauf pour un enseignant qui ne saurait le dire).
7. Malgré cela, un enseignant estime que le logiciel est bien adapté aux élèves. Deux ne l'utilisent pas ou presque pas; le dernier estime que les élèves l'utilisent bien, mais qu'il est incomplet.

Aménagement du local et utilisation des ressources

8. Les dimensions de la pièce où est située la bibliothèque sont considérées comme trop modestes par trois enseignants (le dernier dit qu'on peut toujours améliorer, sans autre précision). Avec plus d'espace, ils auraient souhaité aménager des rangements plus accessibles, ou rajouter des tables pour transformer la bibliothèque en véritable lieu de travail, ou encore aménager des assises confortables pour les élèves, comme de petits divans. Un enseignant relève par ailleurs que la pièce est triste.
9. Questionnés sur l'utilisation des ressources de la bibliothèque par les élèves, les avis des enseignants sont partagés. Ceux qui pensent que ce n'est pas le cas proposent d'offrir un choix de ressources plus étoffé ou de présenter un nouveau classement des livres et de donner aux élèves l'habitude systématique d'aller chercher en bibliothèque ce dont ils ont besoin, pendant les périodes en demi-classe.

Responsabilisation des élèves

10. A la question de savoir ce qu'ils pensent d'une responsabilisation des élèves par rapport à la bibliothèque, un des enseignants juge que sélectionner des livres et rédiger des résumés est une activité possible, mais à proposer plutôt aux plus grands. Ce même enseignant n'adhère pas à l'idée de les faire participer à l'indexation et précise que l'apprentissage du rangement commence déjà avec les petites classes. Un autre enseignant propose de les faire participer à l'étiquetage. De plus, il ajoute que le rangement est possible, en suggérant que les élèves le vérifient régulièrement, afin d'aider les petites classes à mieux utiliser la bibliothèque. Les élèves plus âgés pourraient même aider les petits à ranger. Enfin, le troisième et dernier enseignant à s'être exprimé sur la question a simplement mis des "notes" aux diverses propositions qui avaient été faites: 3 à la sélection de livres, 2 au rangement, 1 à l'indexation et à la rédaction de résumés.

Visites à la bibliothèque municipale

11. Sur les quatre enseignants, un seul se rend à la bibliothèque municipale. Il y va même très régulièrement (une fois par mois). Il ne souhaite donc logiquement pas plus d'interactions avec les BM.
12. Deux autres enseignants ne souhaitent pas davantage d'interactions avec les BM, sauf dans le cadre d'un projet particulier, précise l'un d'eux. Quant au quatrième enseignant, il serait intéressé à ce qu'on organise des rencontres avec les auteurs ou les illustrateurs; ou encore à assister à des lectures en bibliothèque.

Annexe 5 : Questionnaire adressé aux parents d'élèves de l'EPFG

Le questionnaire a finalement été diffusé sous forme de sondage en ligne, mais au mois de juin seulement. Seuls six parents d'élèves ont pris la peine d'y répondre.

1. Quelle est la mission prioritaire de la bibliothèque de l'école, selon vous ?
2. Etes-vous déjà allé dans le local de la bibliothèque de l'école? O/N
3. Si oui, qu'en pensez-vous ?
4. Quel est le genre de livres que vos enfants préfèrent ?
 - albums/BD
 - documentaires
 - romans
 - autre:
.....
5. Est-ce que vos enfants apprécient les visites faites avec leur classe à la BM ?
O/N
6. Que pensez-vous de ces visites ?
7. Souhaiteriez-vous vous impliquer davantage dans la bibliothèque de l'école ?
O/N
8. Si oui, que souhaiteriez-vous faire ? Et quelles seraient vos disponibilités ?

Réponses des parents d'élèves au questionnaire

Questions		1	2	3	4	5	6	
1	mission		Offrir un grand choix de livres aux enfants	Faire lire les enfants et développer l'intérêt des enfants en proposant une grande variété de livres	Proposer aux enfants des livres de qualité: beau texte, belles images, auteurs classiques de livres pour enfants	Offrir la possibilité d'un moment calme, moins formel ou scolaire et ainsi donner l'opportunité aux enfants de découvrir de nouveaux livres, de nouveaux centres d'intérêt, échanger leurs goûts, leurs découvertes avec les camarades...pour, in fine, donner le goût de LIRE...	Proposer un choix varié et original d'ouvrages aux élèves	Donner le goût de lire et des livres tout doucement, en respectant les capacités et l'âge de chacun Orienter les enfants et leur proposer des ouvrages qui leur plairont
2	visite bibli	oui	x			x		
		non		x	x		x	
3	avis sur bibli		en désordre			riche mais petite		
4	livres préférés de vos enfants	album/BD		x	x	x		x
		documentaire	x		x	x		x
		roman	x	x			x	
							série d'aventures	romans d'aventure
5	enfants aiment visites BM ?	oui	x	x	x	enfant n'y va pas	x	x
		non						
6	avis visites		bénéfiques	connaît pas	excellent			SUPER
7	implication dans la bibli	oui				x		x
		non	x	x	x		x	

Annexe 6 : Liste non exhaustive de fournisseurs de mobilier

ABCDoc :

<http://www.abcdoc.fr/>

Asler diffusion :

<http://www.asler.com/>

BC Interieur SARL :

<http://www.bci.dk/Default.aspx?AreaID=9>

Borgeaud Bibliothèques :

<http://www.biblixnet.com/borbib/>

BRM mobilier :

http://www.brm-bibliotheques.com/detail_prod.html?catalogue=112

Daillot :

<http://www.daillot.com/servlet/ShowInfo?M=S81SFR-1RF>

Delagrave :

<http://www.delagrave.fr/>

Demco :

<http://www.demco.fr/>

DPC (Denis Papin Collectivités) :

<http://www.d-p-c.fr/mobilier-de-mediatheques-et-de-bibliotheques/>

Dubich mobilier :

<http://www.dubich.fr/mobilier-bibliotheques.htm>

Edimeta :

<http://www.edimeta.fr/>

EKZ France :

<http://www.ekz.fr/>

Filmolux :

<http://www.filmolux.com.fr/> (pas d'étagères, mais du matériel et du petit mobilier)

Haba :

http://www.haba.de/haba/reiterkategorie.htm?rk=Nursery_Furniture

Hannecke display systems :

<http://www.hannecke.de/page-daccueil/>

LPM Promodern :

<http://www.promodern.com/pages/accueil.htm>

Matéric équipement :

<http://www.materic.fr/produits-categories.php?page=espaces-partages>

Mobilwood :

<http://www.mobilwood.com/28-les-bibliotheques>

Nelco :

<http://www.bati-pass.com/resultat-action-detail-fab-2975322540-OBJ-5280.html> (Nelco ne semble pas avoir de site web propre...)

OMCS :

<http://www.omcs.fr/>

Point eight :

<http://www.point8.co.uk/>

Provost :

<http://www.provost.fr/>

Rol Mobex France :

<http://www.rolmobex.fr/>

Schlapp Möbel France :

<http://www.schlapp.fr/>

Tixit :

<http://www.tixit.com/>

USM :

<http://www.usm.com/>

Wesco :

<http://www.wesco.fr>

Annexe 7 : Quelques comparaisons de prix pour les serre-livres

fournisseur	taille	matière	colori(s)	détail	prix vente	prix unité	commentaire
ABCdoc	H120xL100xP120 mm H180xL150xP180 mm H220xL180xP220 mm	acier	gris-ivoire	en équerre, semelle antidérapante; par colis de 5	35,30 € 43,80 € 51,25 €	7.06 € 8.76 € 10.25 €	Le site ne fait pas très professionnel...
Borgeaud Bibliothèques	H137xL120xP150 mm H227xL152xP200 mm	tôle laquée	noir grainé, crème, gris, bordeaux, rouge, bleu	patin antidérapant	5.75€ 9.05€	5.75 € 9.05 €	prix donnés par Mme Ferrandez du CDI du collège de Gaillard
Camif Collectivités	H180xL120xP120 mm	tôle époxy	ivoire	le lot de 10	37.99€ HT 45,44€ TTC	3.80 € 4.54 €	
Edimeta	H120xL130xP130 mm	métal	noir	prix (HT) dégressif avec les quantités: 1-5 items= 7.35€, 6-12 items = 6.97€	7.35 €	7.35 €	
Eurobib	H170xL???xP135 mm	tôle d'acier peinte	blanc, bleu, brun, gris, rouge	le lot de 10	27 €	2.70 €	Ils ne donnent pas la longueur...
SSB (service suisse aux bibliothèques)	H140xL120xP120 mm H180xL150xP150 mm	métal	gris aluminium, gris clair, blanc perle, rouge, ardoise, noir, bleu pigeon, blanc, blanc aluminium	en équerre	CHF 5.10 CHF 6.20	CHF 5.10 CHF 6.20	prix 2010-2011; avec taux de change arrondi à 1.3: 3.92€ 4.77€

NB : Les prix sont ceux trouvés sur les sites internet des fournisseurs en juin 2011, sauf mention contraire.

Annexe 8 : Conseils pour cataloguer dans le logiciel La BCD

En général

- utiliser les listes à disposition (cliquer sur le bouton),

mais avec discernement.

- attention aux accents : ils sont significatifs.

Exemple : « Haiti » ≠ « Haïti »

- attention à l'enregistrement automatique des modifications !

Pour les auteurs

- suivre le format : **Nom, Prénom**

- toujours mettre le prénom complet (si on l'a), éviter les abréviations

- pas d'« anonyme » dans le champ auteur : on le laisse vide.

- pas d'espace avant d'entrer le nom

- rejeter la particule

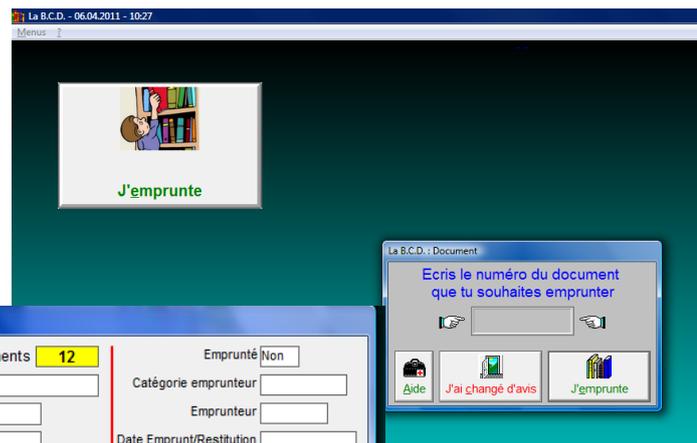
Exemple : La Fontaine, Jean de

Annexe 9 : Quelques copies d'écran du logiciel La BCD

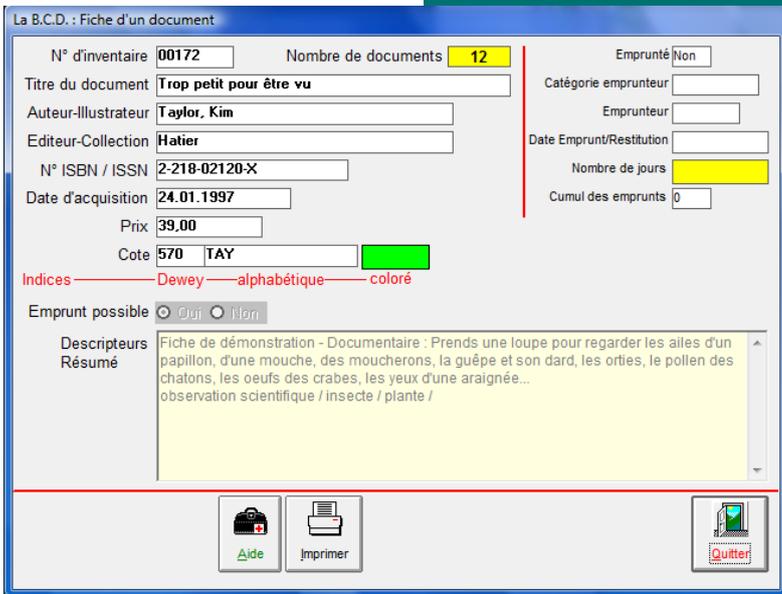
Page d'accueil avec ses quatre gros boutons imagés



Recherche documentaire avec ses diverses options.



Procédure d'emprunt



Fiche d'un document

Annexe 10 : Analyse SWOT du logiciel “La BCD” de Jean-Marie Fontaine

<p>Strenghts – Forces</p> <p>Prix dérisoire</p> <p>Créé par un professeur des écoles et maître-formateur, donc au fait des besoins des enseignants</p> <p>Simplicité et pédagogie: interface et utilisation simple, explications très didactiques pour des non-initiés, marches à suivre très détaillées, FAQ sur le site</p> <p>Soutien: possibilité d'assistance en ligne (avec Teamviewer), délai de réponse imbattable</p> <p>Fonctionnalités de recherche: 3 modes de recherche : simple, approfondie avec booléen, expert; troncatures avec * et ? ; tri par entrées, sélectif ou non; gestion des descripteurs; liste contrôlée pour les titres, les auteurs-illustrateurs et les éditeurs</p> <p>Utilisation de la classification Dewey, avec aide à la cotation</p> <p>Simplification et rapidité: Import de documents ou d'adhérents d'autres logiciels; Export des fichiers sur disque dur, disque externe ou dans un autre logiciel de BCD; Récupération des notices de la BNF grâce au site MoCCAM en ligne; Gestion de codes-barres possible avec l'ajout d'un module</p> <p>Gestion du fonds: statistiques globales et par grandes classes Dewey; procédure d'inventaire</p> <p>Impression d'étiquettes</p> <p>Gestion des prêts: mouvements de documents enregistrés au jour le jour et historique des emprunts; possibilité d'adjoindre un adhérent extérieur, hors élèves; lettres de relance; possibilité de restitutions et d'emprunts en série</p>	<p>Weaknesses – Faiblesses</p> <p>Développé sous MS VISUAL BASIC → logiciel propriétaire</p> <p>Monoposte (accès et consultation); pas consultable en ligne</p> <p>Gestion des passages de classe pas simplifié, si on n'utilise pas le logiciel complémentaire « Le Directeur » ou « Base-élèves »</p> <p>Utilisation des guillemets proscrite dans la saisie des renseignements</p> <p>Troncature en mode plein texte, donc erreurs : par ex. recherche sur « loup* » retournera aussi « loupe »</p> <p>Absence de véritable thésaurus ; pas de fichier d'autorité</p> <p>Un seul champ « auteur », et en plus pas distingué de l'illustrateur ; pas de distinction éditeur / collection ; pas de champ « date d'édition ».</p> <p>Pas de formatage automatique des données (pour éviter doublons en majuscules et minuscules, par exemple)</p> <p>Le nom du dernier emprunteur reste en mémoire ! Même si on ne sait pas ce qu'il a emprunté, cela révèle qui était le dernier avoir utilisé le logiciel. Donc manque de confidentialité (sur le principe).</p> <p>Aspect pas forcément très moderne</p> <p>(vocabulaire non professionnel (« brouillard de recherche » au lieu de « bruit ») → mais ne s'adresse pas à des professionnels ID, seulement à des enseignants)</p>
<p>Opportunities- Opportunités</p> <p>Ajout de modules pour compatibilité : MoCCAM, Base-Élèves → donc appui de la communauté des enseignants ; et nombreuses bonnes critiques parmi les enseignants ressources TICE</p> <p>Répond à la demande des utilisateurs, fait des corrections et ajouts en fonction des besoins ; très réactif</p> <p>Prévoit encore au moins 10 ans de services; puis mettra le code source à disposition</p>	<p>Threats- Menaces</p> <p>Développeur : Jean-Marie Fontaine et lui tout seul.</p> <p>Importance grandissante des logiciels libres en France et en Suisse, et surtout à Genève.</p> <p>Montée en puissance de PMB, notamment.</p> <p>BCDI Ecole est un logiciel reconnu d'intérêt pédagogique (RIP) par le Ministère de l'Éducation Nationale, donc très répandu (mais cher).</p>

Annexe 11 : Analyse des fonctionnalités prioritaires pour le choix du logiciel

<p>interface enseignant accessibilité internet édition d'étiquettes</p> <p>importation ou récupération de notices aide en ligne statistiques thésaurus</p> <p>gestion par des codes-barres illustration des couvertures utilisation en réseau contenus pédagogiques gestion des documents multimédias</p> <p>pas vraiment nécessaire</p>	<p>réalisable</p> <p>utilisation en complète autonomie par les élèves</p> <p>interface élève simplifiée interface administrateur cotation Dewey actualité du produit facilité d'utilisation, intuitif OPAC</p> <p>prix abordable</p> <p>listes contrôlées, aide à la saisie</p> <p>liste d'inventaire</p> <p>convivialité</p> <p>absolument nécessaire</p>
<p>interface totalement personnalisable</p>	<p>irréalisable</p> <p>passage de classe simplifié (sans passer par un logiciel de gestion des élèves)</p>

Annexe 12 : Grille d'analyse des cinq logiciels retenus

<i>nom</i>	<i>éditeur</i>	<i>prix</i>	<i>environnement technique</i>	<i>soutien</i>	<i>accès</i>
BCDI Ecole 3	CRDP de Poitou-Charentes	299€ + 60€ d'abonnement annuel pour l'accès online	Client: Windows XP ou supérieur Serveur: Windows Server ou Serveur Linux	Club BCDI pour les utilisateurs du logiciel (http://club-bcdi.crdp-poitiers.cndp.fr/) et documentation complète (en ligne et livrée avec le logiciel) + formations	monoposte (client) OU serveur
Biblio Puce 3	Logiscol	88 €	Windows XP ou supérieur	documentation pdf à ouvrir séparément Pas d'aide contextuelle en ligne	monoposte
Biblioboost	Emmanuel Beaudou, enseignant dans une petite école française en Finlande	gratuit	Windows, Mac, Linux, ...	questions/réponse, explications en ligne, contact; premiers pas guidés, aide, forum d'utilisateurs Délai de réponse correct	online
La BCD (de Jean-Marie Fontaine)	JMFsoft (Jean-Marie Fontaine) et lui seul; mais dit qu'il assurera pendant 10 ans	15€ (+ éventuellement encore 15€ pour le logiciel CodBar)	Windows (et code source pas mis à disposition) Fonctionne aussi sous Linux avec WINE (pour les avertis)	FAQ, documentation en ligne, assistance à distance (Teamviewer) Délai de réponse à une question correct Aide contextuelle en ligne	monoposte
PMB	PMB Services	gratuit (sauf support éventuel de la société pour le paramétrage)	logiciel libre	grande communauté, très active, forum documentation détaillée en ligne	online

<i>nom</i>	<i>interface élèves simplifiée</i>	<i>passage de classe simplifié</i>	<i>Importation de notices</i>	<i>Dewey</i>	<i>listes contrôlées</i>	<i>édition d'étiquettes</i>	<i>illustrations de couverture</i>
BCDI Ecole 3	oui	pas testé	importation des notices de la BNF via Moccam	oui	oui	oui	oui
Biblio Puce 3	oui	oui	base de références de plus de 48'000 fiches, les autres fiches pouvant être recherchées sur internet.	oui	oui	oui	oui
Biblioboost	oui (2 versions élèves)	non	récupération de notices d'après l'ISBN dans la base alimentée par les écoles utilisatrices (plus de 100'000 fiches, mais risques de doublons)	non (cote à rentrer manuellement)	oui (aide à la saisie)	non	non
La BCD (de Jean-Marie Fontaine)	oui	non	importation des notices de la BNF et d'une librairie partenaire via Moccam	oui	oui ATC + descripteurs (aide à la saisie)	oui	pas dans le module de base
PMB	Possible : à paramétrer	pas testé	importation des notices (Z3950)	oui	oui	oui	oui

<i>nom</i>	<i>lecteur code-barres</i>	<i>plusieurs types de documents</i>	<i>inventaire</i>	<i>recommandations</i>	<i>commentaires</i>
BCDI Ecole 3	oui	oui	oui	Reconnu d'intérêt pédagogique (RIP) par le Ministère de l'Éducation Nationale 6 600 écoles l'utilisent	Assez lourd; très complet Activités pédagogiques Echange des données au format XML
Biblio Puce 3	en option	oui. Gère et indexe plusieurs types de documents.	oui	utilisé aux écoles maternelle et élémentaire Jean Macé à Hennebont	Conçu pour être utilisé par les enseignants et les élèves; thésaurus adapté aux enfants Très simple et agréable d'utilisation
Biblioboost	oui	oui, mais avec la même interface	oui tri par titre, cote ou n° d'inventaire	pas trouvées sur le site, mais on rencontre souvent de bonnes critiques d'enseignants de ressources TICE Contact avec des écoles utilisatrices: très bons retours d'expérience !	Données stockées en ligne Très intuitif et convivial Saisie de l'ISBN, manuelle ou scannée par douchette Création de QCM de lecture Possibilité de donner un mot de passe pour chaque compte élève Fonctionne sur le principe du web 2.0 (collaboratif), donc risques d'erreurs malgré consignes très claires.
La BCD (de Jean-Marie Fontaine)	en option	non, n'est a priori prévu que pour des livres	oui alphanum par titre, auteur ou éditeur; sur tous les docs, sur les docs sortis ou sur les docs disponibles	pas de recommandations sur le site, mais souvent mentionné par les enseignants TICE; JMF dit que plusieurs milliers d'écoles l'utilisent (de manière déclarée)	Simple d'utilisation, performant, complet N'utilise pas un langage bibliothéconomique professionnel; plutôt axé pédagogie (à destination d'enseignants) Pas de séparation entre auteur-illustrateur, édition-collection, et pas de date d'édition
PMB	oui	oui	oui	plusieurs recommandations à voir sur le site. Cas avérés de bibliothèques scolaires utilisant PMB en France et à Genève.	Conforme aux règles de la bibliothéconomie, très puissant, très complet Pas spécifiquement adapté aux écoles primaires à la base (mais paramétrable)

Annexe 13 : Liste de critères pondérés, selon les besoins de M. Dupraz

<i>critères</i>	BCDI Ecole 3	Biblio Puce 3	Biblioboost	La BCD	PMB	<i>pondération</i>
prix	1	2	4	3	4	x 5
interface élèves simplifiée	2	2	2	2	1	x 5
Dewey	1	1	0	1	1	x 5
passage de classe simplifié	?	1	0	0	?	x 4
listes contrôlées	1	1	1	1	1	x 3
inventaire	1	1	1	1	1	x 3
édition d'étiquettes	1	1	0	1	1	x 2
accès internet	1	1	0	1	0	x 2
soutien	2	1	2	2	2	x 2
importation notices	1	1	1	1	1	x 2
environnement technique	1	1	2	1	3	x 1
illustrations de couverture	1	1	0	0	1	0
lecteur de code-barre	1	1	1	1	1	0
plusieurs types de documents	1	1	1	0	1	0
Total des points:	37	44	44	47	47	

Annexe 14 : Liste étendue de critères pour l'évaluation des logiciels de BCD (bibliothèque d'école primaire)

Prestataire

- nom du logiciel
- nom de l'éditeur
- url
- date de création de l'entreprise
- date de création du logiciel
- nombre d'employés
- *situation économique du fournisseur*
- autres produits
- clubs utilisateurs
 - date de création
 - nombre d'utilisateurs
 - périodicité des réunions
 - adresse
- contact

Equipement / Environnement

- système d'exploitation
 - serveur (Windows ou Linux)
 - client (Windows ou autre)
- mode de fonctionnement / utilisation
 - monoposte
 - en réseau
 - online
- module web
 - navigateur: IE ou Mozilla
- type de moteur de recherche
- normes et standards
 - compatible au moins 32 bits
 - *respect de l'unicode10646 au moins à l'encodage et en recherche, si pas en natif*
- langage et outil de développement
- autres logiciels nécessaires
- *logiciel compatible avec réseaux existants*

Structure de la base

- gestionnaire de base de données (sur lequel le logiciel est construit)
- taille maximum de la base
- nombre maximum de documents gérés
- possibilité de gérer plusieurs bases de données à la fois
- gestion d'un nombre maximum des inscrits
- gestion de plusieurs types de documents

Niveau de développement

- système complet et prêt à fonctionner ?
- développement ultérieurs possibles ?
- licence
 - libre (possibilité de modification du code source)
 - propriétaire

Fonctionnalités

- **Catalogage**
 - importation de données (possibilité de reprendre des données formatées de l'extérieur)
 - importation de notices (BnF)
 - base de données à disposition
 - reprise de données par copier-coller depuis Internet
 - reprise de données par scan du code-barre (ISBN)
 - *protocole Z39.50 utilisable*
 - possibilité de compléter et corriger certaines données
 - duplication de notice
 - possibilité de créer plusieurs exemplaires sous la même notice bibliographique
 - format des données
 - respect des normes internationales UNIMARC ou MARC21
 - ISBD
 - *respect de la norme ISO1709 pour les notices importées*
 - *autre*
 - zones de description :
 - titre
 - auteur
 - illustrateur
 - éditeur
 - collection
 - *édition*
 - date de publication
 - *collation*

- dates d'acquisition
 - type de média
 - degré (classe ou cycle d'apprentissage)
 - fond particulier
 - prix
 - emplacement / localisation (sur site / hors site)
 - champ personnalisable / zone libre d'information
 - indexation
 - existence d'un champ d'indexation
 - manuel
 - automatique
 - paramétrable
 - existence d'un thésaurus
 - illimité
 - possibilité de l'importer
 - liste de mots-clés hiérarchisés (alphabétiquement ou par thème)
 - existence d'un champ de classification (cote)
 - mise en garde lors de l'effacement de notices
 - statistiques de catalogage et statistiques de fonds
- **Gestion des autorités** (par index intégrés et alimentés au fur et à mesure)
 - contrôle l'uniformité des données saisies pour les auteurs
 - contrôle l'uniformité des données saisies pour les titres
 - contrôle l'uniformité des données saisies pour les éditeurs
 - contrôle l'uniformité des données saisies pour les collections
 - possibilité d'intégrer une liste d'autorité externe (locale ou internationale)
 - organe de contrôle, de nettoyage
 - **Prêt**
 - paramétrage des profils d'utilisateurs
 - plusieurs catégories d'usagers, avec droits différents
 - admin
 - élèves
 - enseignants
 - extérieur
 - importation automatique d'une liste d'usagers à partir d'un fichier externe
 - possibilité d'inscrire un nouvel utilisateur (par admin)
 - possibilité de modifier les données d'un utilisateur (par admin)
 - possibilité de supprimer les données d'un utilisateur (par admin)
 - possibilité pour l'usager de consulter sa propre fiche d'identification en ligne
 - passage automatique des élèves dans la classe supérieure
 - données sur les lecteurs
 - n° carte
 - durée de validité

- nom, prénom
- adresse, code postal, localité
- n° de téléphone
- sexe
- date de naissance
- date d'inscription
- date de la dernière transaction
- remarques – zone libre
- transactions
 - enregistrement simple pour le prêt et le retour (code-barre ou n° d'inventaire)
 - possibilité d'autoriser / refuser le prêt pour chaque exemplaire d'un document
 - possibilité d'autoriser / refuser le prêt par catégorie de document
 - possibilité pour l'utilisateur d'annuler le prêt
 - doit signaler les fautes logiques (par ex., si un document est sorti, il ne peut pas être emprunté une deuxième fois)
 - statut doit être indiqué (disponible, sorti, etc.)
 - durée de prêt paramétrable
 - en fonction du média / type de document
 - selon catégorie d'emprunteur
 - possibilité d'outrepasser les blocages moyennant les droits suffisants
 - nombre maximum de documents empruntables
 - prolongations possibles
 - réservations
 - rappels / relances
 - possibilité d'éditer des lettres de relance
 - possibilité d'adresser des lettres de relance par email
 - possibilité de paramétrer différents types de lettres de relance
 - administration des taxes / amendes
 - sauvegarde de la dernière opération de prêt
 - enregistrement du retour dans la fiche lecteur
 - possibilité d'établir des listes de circulation (historique des emprunts)
 - statistiques de prêt (et des utilisateurs)
- **Gestion du fonds**
 - liste d'inventaire / catalogues :
 - par numéro d'inventaire
 - par cote
 - par auteur
 - par titre
 - par éditeur
 - par collection
 - par thème /descripteurs

- par date d'acquisition (listes de nouveautés)
 - exportation des données
 - globale
 - sélection
 - format
 - .csv
 - .html
 - email
 - papier
 - statistiques
 - possibilité de définir les statistiques souhaitées
 - possibilité d'obtenir les statistiques de base:
 - lecteurs (nombre, nouveaux lecteurs, ...)
 - prêt, listes de circulation
 - fonds, documents catalogués
 - acquisitions
 - recherches
 - possibilité d'obtenir des statistiques plus fines
- **Recherche et OPAC**
 - consultable à distance (internet)/ monoposte
 - possibilité de paramétrer
 - interface de recherche
 - mode de présentation des résultats
 - recherche
 - recherche simple
 - recherche booléenne (opérateurs ET, OU, SAUF)
 - recherche experte/ professionnelle
 - recherche en texte intégral (au moins dans titre, auteur et sujet)
 - troncature à droite
 - champs de recherche
 - auteur
 - titre
 - sujet / mot-matière / descripteur
 - *classification (indice CDU ou Dewey)*
 - *série et collection*
 - restriction par type de support
 - illustration des couvertures de livres
 - mémorisation des équations de recherche
 - historique de recherche
 - traitement des résultats
 - feuilletage des notices en avant et en arrière
 - affichage de l'état de disponibilité (disponible, en prêt, en retard, etc.)
 - possibilité de sélectionner des éléments à l'écran et de les imprimer

- sélection (listes formatées triées) de résultats possible par :
 - auteur
 - titre
 - collection
 - Dewey/CDU/genre/mot-matière
 - Emplacement / localisation
 - année d'acquisition
 - catégorie d'âge
- export de données dans des programmes standards (par ex. traitement de texte)

Modules en option

- acquisition, y compris statistiques d'acquisition
- gestion des périodiques (bulletinage)
 - paramétrage
 - catalogage
 - bulletinage
 - dépouillement
 - renouvellement des abonnements
 - gestion des abonnements
 - gestion des listes de circulation
- gestion spécifique des documents multimédia
- gestion d'un site internet ou intranet

Ergonomie

- facilité d'utilisation
- paramétrages des fonctions de bibliothèques (délai des prêts, rappels, statistiques, etc.)
- raccourcis-clavier et symboles graphiques (icônes) pour les opérations les plus fréquentes
- interface
 - interface différente pour chaque module
 - Interfaces élève / enseignant / administrateur (accès)
 - interface multilingue
 - possibilité de modification de l'interface
- Aspect attractif : couleurs, images, etc.

Sécurité

- autorisations d'accès (accès protégé aux données et au système par un mot de passe)
 - admin
 - élèves
 - enseignants
 - extérieur
- gestion des droits plus fine et paramétrable localement est souhaitée

- sauvegarde automatique
 - en local
 - sur le réseau
- fréquence des sauvegardes de la base de données
- réglage du mode et de la fréquence des sauvegardes
- système peu sensible au virus

Aide (en français)

- documentation et manuels
 - imprimé
 - en ligne
- hotline
- aide contextuelle
- listes de discussion, forum, clubs d'utilisateurs
- écrans d'aide
 - écran d'aide pour le module OPAC
 - écrans d'aide pour les modules bibliothécaires
 - possibilité de paramétrer les écrans d'aide

Installation et maintenance

- installation
 - facilité d'installation
 - aide à l'installation
- formation
 - où
 - quand
- mises à jour
 - fréquence de mise à jour du logiciel
 - dernière mise à jour
 - conditions pour l'installation de nouvelles versions (mise à jour)
- maintenance
 - pendant combien de temps l'entretien du logiciel sera assuré ?
 - délai d'intervention en cas de dérangement du logiciel ?
 - télémaintenance (avec Teamviewer ou autre)
 - maintenance sur site

Annexe 15 : Sitographie sommaire pour la sélection de littérature jeunesse

ARPLE : association de recherche et de pratique sur le livre pour enfants

<http://www.arple.net/>

Bibliothèque numérique des enfants (BNF) : avec des suggestions d'activités pédagogiques pour les enseignants

<http://enfants.bnf.fr/>

Chantelivre : site des libraires Chantelivre : sélections thématiques

<http://www.chantelivre.com/>

Citrouille : association des librairies spécialisées pour la jeunesse

Librairie sorcières sur Facebook, qui a remplacé le site citrouille.net

http://www.facebook.com/pages/ALSJ-Librairies-Sorci%C3%A8res/114376258614787?sk=app_45439413586

Blog de citrouille

<http://lsi.hautetfort.com/>

CRDP Grenoble : bibliographies littérature jeunesse

http://www.crdp.ac-grenoble.fr/doc/litt_jeun/biblio/index.htm

CRILJ : Centre de recherche et d'information sur la littérature pour la jeunesse : cf sous les rubriques « Des livres et nous » pour des critiques de livres ; et « Nouvelles collections »

<http://www.crilj.org/>

Croqu'livre : Centre régional [Franche-Comté] de ressources en littérature jeunesse

<http://www.croquilivre.asso.fr/>

Des livres... et moi : le blog des BM de la Ville de Genève

<http://deslivresetmoi.wordpress.com/>

Histoire d'en lire : les fictions historiques pour la jeunesse

<http://www.histoiredenlire.com/>

Les histoires sans fin : site journalistique sur la littérature jeunesse animé par une équipe de passionnés

<http://www.leshistoiresansfin.com/>

La joie par les livres : centre national [français] de la littérature pour la jeunesse

<http://lajoieparleslivres.bnf.fr/>

Les lectures de Marie : conseils de lecture et critiques de livres

<http://leslecturesdemarie.free.fr/>

Lire pour comprendre : spécialisée dans l'analyse des livres de vulgarisation scientifique pour les jeunes (a arrêté ses activités en 2008, mais site toujours actif)

<http://www.lirepourcomprendre.org/>

Livralire : association travaillant à la promotion de la littérature jeunesse

<http://www.livralire.org/>

Livres au trésor : Centre de ressources sur le livre de jeunesse en Seine-Saint-Denis (site arrêté fin 2010, mais sélections encore consultables)

<http://livresautresor.net/>

Livrjeun : nombreuses sélections issus du catalogue de la ville de Nantes

<http://www.livrjeun.tm.fr/>

Observatoire national de la lecture : site français destiné aux enseignants

<http://onl.inrp.fr/ONL/garde/travauxthematiques/livresdejeunesse>

Parole (revue publiée par JM.Arole) : cf. la section « As-tu lu ? »

<http://www.jm-arole.ch/Parole/2011/2-2011/as-tu%20lu.pdf>

Revue des livres pour enfants : sommaires 2005-2011 → sélection annuelle en novembre ; disponible jusqu'en 2008 (généralement, texte intégral mis en ligne jusqu'à deux ans avant la date actuelle)

http://lajoieparleslivres.bnf.fr/masc/integration/JOIE/statique/pages/06_revues_en_ligne/061_rlpe/rlpe-sommaires.htm

Ricochet : site de référence aujourd'hui en sursis (plus de nouvelles depuis le 7.02.2011)

<http://www.ricochet-jeunes.org/>

Salon du livre et de la presse jeunesse de Montreuil : prix littéraires et bibliographies :

<http://www.salon-livre-presse-jeunesse.net/>

Salon du livre de la petite édition (de Saint Priest) : présentation de jeunes illustrateurs aussi

<http://petiteedition-jeuneillustration.com/>

Syndicat de la Presse des Jeunes : pour une présentation des revues et magazines jeunesse, ainsi que pour le prix de la Presse des Jeunes

<http://www.pressedesjeunes.com/>

Université de Lille 3, Jeunesse : critiques et coups de cœur

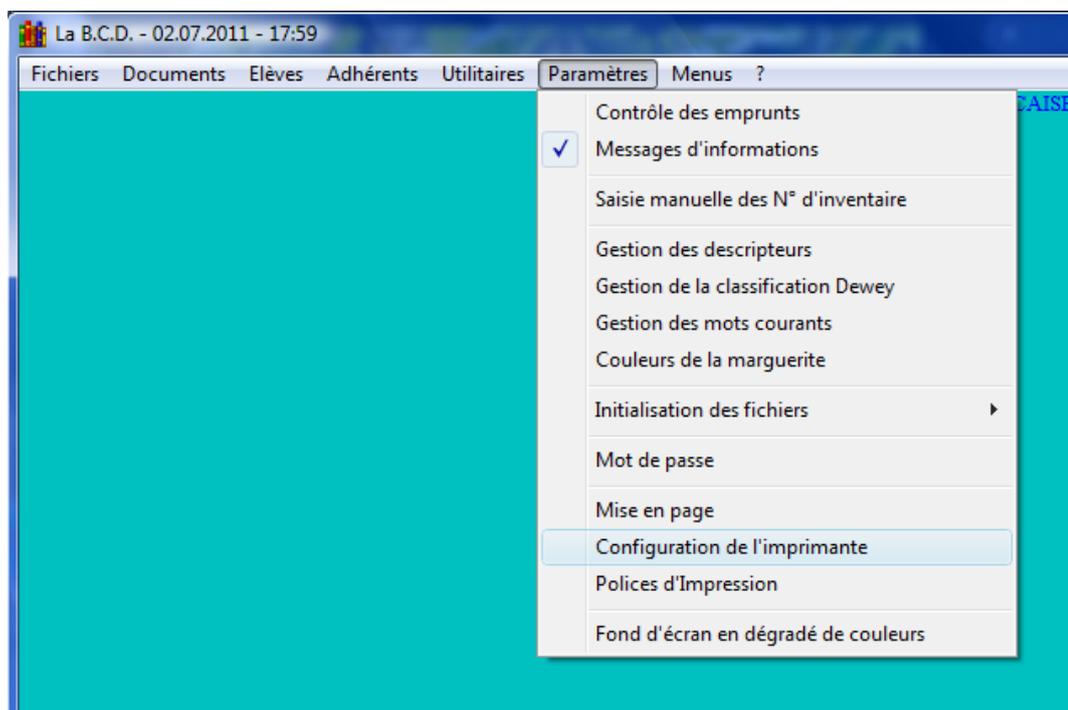
http://jeunesse.lille3.free.fr/rubrique.php3?id_rubrique=5

1001 livres → dernière mise à jour en 1998, alors seulement pour consulter les archives thématiques, mais pas pour la sélection et l'acquisition !

<http://www2.cndp.fr/lesScripts/bandeau/bandeau.asp?bas=http://www2.cndp.fr/1001livres/script/present.asp>

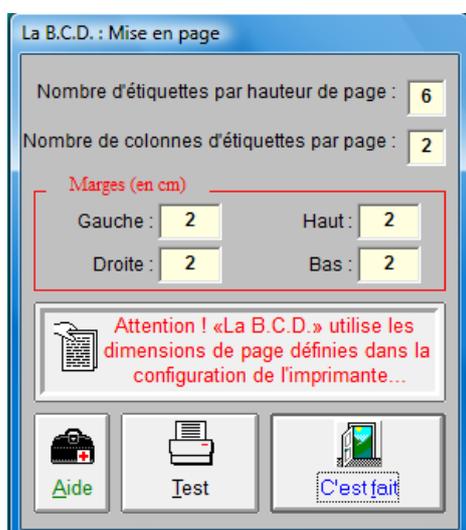
Annexe 16 : Marche à suivre pour l'impression des étiquettes avec le logiciel La BCD

Avant tout chose, il est préférable de vérifier la configuration de l'imprimante. Le chemin d'accès est spécifié dans la copie d'écran ci-dessous :



Ensuite, on s'occupera de la mise en page des planches d'étiquettes. Le lien « Mise en page » se trouve juste au-dessus de la « Configuration de l'imprimante ».

Voici la fenêtre qu'on obtient quand on clique sur ce lien :

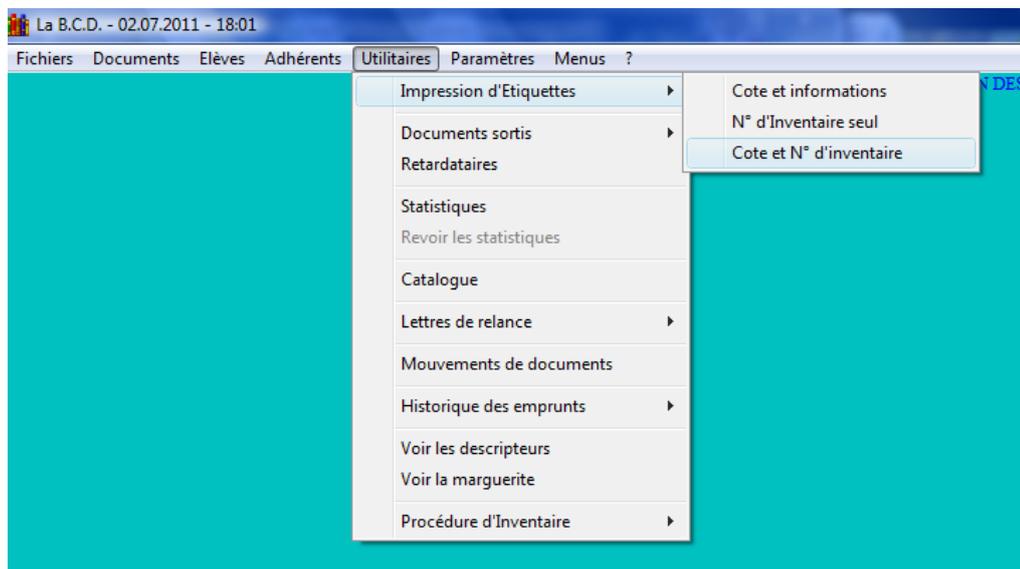


A partir de là, on peut déterminer la quantité d'étiquettes par planche (feuille A4). Celle-ci dépendra aussi du format d'étiquette retenu (cf plus loin).

En cliquant sur « Test », on a un aperçu de la disposition sur la page – mais cette option est plutôt valable pour les étiquettes avec cote et informations, plus complètes que les autres.

Quand les réglages sont bons, on peut valider en cliquant sur « C'est fait ».

Puis on peut passer à l'impression proprement dite. Dans le menu déroulant, on sélectionne le type d'étiquette qui nous intéresse :



Pour des raisons pédagogiques évidentes, il me semble préférable d'adopter les étiquettes ne comportant que la cote et le numéro d'inventaire, dont voici un exemple :

800 BIL
N° 01972

De plus, ce type d'étiquette, plus compact, permet de faire des colonnes plus nombreuses et imprimer plus d'étiquettes à la fois.

Une fois le choix sélectionné, cette fenêtre s'affiche :



Il suffit de préciser la séquence d'étiquettes à imprimer selon le numéro d'inventaire des livres, puis de cliquer sur « Imprimer ».

On peut toutefois regretter qu'une seule séquence continue ne soit possible. Il aurait été avantageux de pouvoir combiner diverses séquences.

Par ailleurs, il est à noter qu'on peut également imprimer une étiquette directement à partir d'une notice (mais cette solution n'est pas économe en papier).

Annexe 17 : Récapitulatif de la procédure pour l'équipement des livres

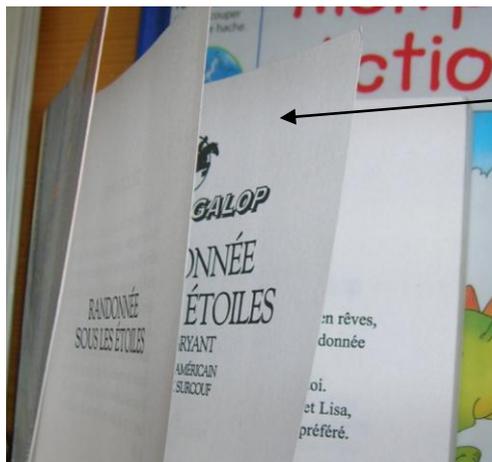
1. Couvrir le document
 - soit avec un film adhésif,
 - soit avec un film transparent simple.
2. Imprimer les étiquettes.
3. Mettre en place l'étiquette, sur le dos du livre, près du bord inférieur.



Si le livre est fin, replier le numéro d'inventaire sur la couverture.



4. Coller une pastille de couleur correspondant à la classe Dewey au-dessus de la cote.
5. Protéger l'étiquette de la cote par une bande de film transparent adhésif coupée assez large.
6. Apposer un tampon au nom de l'école sur la page de titre.
7. Incrire le numéro d'inventaire au même endroit.



Voici la page de titre.

8. (Eventuellement, coller le code-barres, de préférence au bas de la quatrième de couverture, près du dos.)